FICHIER DE MICRODONNÉES

PARTICULIERS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU EN 1986

Enquête sur les finances des consommateurs de 1987

REVENU DE 1986

Statistique Canada Division des enquêtes-ménages

PONDÉRATION RÉVISÉE - 1991 BASE DU RECENSEMENT

Table des matières

	Page
Caractéristiques techniques de la bande	A-1
Introduction	B-1
Notes aux utilisateurs des séries historiques de bandes de l'EFC	C-1
Titre des variables et codes	1:18
Descriptions des variables	D-1
Plan de sondage et implications	79
Méthodes de collecte et de traitement des données	81
Comparaison des estimations de l'EFC aux estimations ajustées des Comptes nationaux	82
Procédures pour faire réviser un manuscrit	83
Estimations provenant du fichier de microdonnées	84

Questionnaires



	HARACTERISTICS CRODATA FILE	OF				S TECHNIQUES DE IICRODONNÉES
SURVEY YEAR >			1987			◆ ANNÉE D'ENQUÊTE
INCOME YEAR >			1986			ANNÉE DE REVENU
INDIVIDUAL	S, AGED 15 YEARS AND WITH AND WITHOUT I		✓	PARTICULIERS, AGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU		
	ECONOMIC F	AMILIES		FAMILLES ÉCONOMIQUES		
	CENSUS F	AMILIES		FAMILLES DE RECENSEMENT		
	USEHOLD INCOME, FA TIPMENT PLUS ENVIRO				IT MÉNAGER EVENU ET ENVIR	ONNEMENT
	KEY OR LI	NK FILE		FICHIER CLI	É OU FICHIER DE I	
TOTAL WEIGH	ITED NUMBER OF UNITS •		20,416,4		• NOMBRE TOTAL I	
	NUMBER OF RECORDS >		66,109)	◆ NOMBRE DES DOS	SSIERS
SPEC	IFICATIONS				SPÉCIFIC	ATIONS
9 71	RACK TAPE				BANDES À	9 PISTES
DATA SET NAME				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		NOM DE FICHIER
VOLUME SERIAL NUMBER						VOLUME/NUMÉRO DE SÉRIE
DENSITY		1600 BPI		1600 BPP		DENSITÉ
		6250 BPI NONE		6250 BPP		
LABELS	LABELS			AUCUNE		ÉTIQUETTES
		ANDARD (EBCDIC)		STANDARD (EBCDIC)	IBM	
		ASCii	f	ASCii	~~~~~~~~~~~~~~~~~~	·
FORMAT	EBCD			EBCDIC		FORMAT
		ASCii		ASCii		
	I	RECORD SIZE	221	TAILLE DEN		
	BLOCK		331	REGISTREMI FACTEUR D		
CIP						WW. 4/84
DATA SET NAME	FRIDGE 3480				CARTOUG	
VOLUME	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					NOM DE FICHIER VOLUME/NUMÉRO
SERIAL NUMBER					<u>.</u>	DE SÉRIE
DENSITY	NOCO	MPRESS		NOCOMPRE	SS	DENSITÉ
	co	MPRESS		COMPRESS		
LABELS		NONE	 	AUCUNE		ÉTIQUETTES
		ANDARD EBCDIC)		STANDARD (EBCDIC)	IBM	
!		ASCii		ASCii		
P	C		FORM		1217	UETTE POUR
	ETTE		ASCI			O-ORDINATEUR
HIGH D	ENSITY - 3½" (1.4 MB)	L			HAUTE DENSITI	
HIGH D	ENSITY - 5¼" (1.2 MB)		HAUTE DENSITÉ - 5¼" (1.2 MB)			
DOUBLE	DENSITY - 3½" (720 K)				DOUBLE DENSI	ΓÉ - 3½ (720 K)

INTRODUCTION

Voici la cinquième d'une série de bandes de microdonnées tirées de l'enquête sur les finances des consommateurs menée par Statistique Canada. Les données portent sur le revenu ainsi que sur les caractéristiques personnelles et professionnelles des personnes âgées de 15 ans et plus. Un certain nombre de caractéristiques des familles économiques et de recensement auxquelles appartient la personne sont également incluses sur cette bande.

Aux fins de cette bande, l'univers comprend toutes les personnes de 15 ans et plus, alors que dans le cas de la publication no 13-207 au catalogue, il se limitait aux bénéficiaires d'un revenu dont la source principale ne consistait pas d'une solde et indemnités militaires. La variable "Indicateur de publication" a été ajoutée à ce fichier afin d'identifier ces particuliers. La variable "Présence de gains/autre revenu", a été incluse sur la bande pour aider les utilisateurs à identifier les échantillons publiés de (a) bénéficiaires d'un revenu (codes l et 2) et de (b) personnes gagnant un revenu (code 1).

Les utilisateurs de cette bande doivent noter les points suivants:

- 1. Toute répartition, estimation, moyenne, etc., doit être produite à l'aide de valeurs pondérées et non à partir des effectifs de l'échantillon. Une description du coefficient de pondération (zones 10 à 12 de chaque dossier) est présentée sous les rubriques "Pondération universelle finale" et "Plan de sondage et implications" du présent document.
- 2. Toute estimation ou répartition en pourcentage fondée sur ce fichier et destinée à la publication ou à l'analyse doit s'établir sur un échantillon d'au moins 100 enregistrements. Ce principe, qui s'applique d'ailleurs à toutes nos publications, repose sur le fait que les données établies à partir d'échantillons plus petits sont peu fiables. L'acheteur de cette bande est invité à soumettre le(s) manuscrit(s) définitif(s) au service de révision des manuscrits de la Divsion. Pour plus de renseignements concernant cette procédure, consulter "Procédures pour faire réviser un manuscrit" dans ce présent document. Une description de la source doit figurer dans le corps de ces textes et se lire comme suit: "L'analyse effectuée dans le cadre de ce rapport est fondée sur la bande de microdonnées "Particuliers âgés de 15 ans et plus, avec et sans revenu en 1986" de Statistique Canada, qui renferme les données recueillies au cours de l'enquête de 1987 sur les finances des consommateurs. Tous les calculs faits à partir de cette base de données ont été effectués par (nom de l'organisme utilisateur)." Si le rapport n'indique aucune autre source de données, il n'est pas nécessaire de préciser la source de chaque tableau. Si, par contre, il existe d'autres sources, il faudrait préciser la source de chacun des tableaux. En conformité avec le développement de la standardization des références pour les bandes microdonnées¹, nous recommandons l'utilisation de la citation suivante dans les bibliographies:

Dodd, Sue A. "Bibliographic references for numeric social science data files: suggested guidelines".

American Society for Information Science. Journal. 30(2):77-82, March 1979.

INTRODUCTION (SUITE)

Source: Statistique Canada Particuliers âgés de 15 ans et plus, avec et sans revenu, 1986 [bande de microdonnées]. Édition 1988. Ottawa, Ontario: Division des enquêtes-ménages [producteur et distributeur]. Un fichier de données (66,109 enregistrements) et documentation connexe.

- 3. Le terme "année de référence" se rapporte à l'année 1986 partout où il apparaît dans la documentation.
- 4. Le terme "année de l'enquête" se rapporte à l'année 1987 partout où il apparaît dans la documentation.
- 5. Le terme "semaine de référence" se rapporte à la semaine du 13 au 18 avril, 1987, la semaine qui précède immédiatement la période de deux semaines lorsque l'enquête sur les finances des consommateurs est effectuée.

Nous avons fait un effort considérable pour corriger les divergences de données. Cependant, il se peut qu'il y ait encore des situations inhabituelles ou des divergences, dont certaines sont décrites dans les pages pertinentes de la documentation. C'est pourquoi nous conseillons aux utilisateurs de bien lire la documentation pour être au courant de ces cas. Afin d'améliorer les prochains volets de cette série de données, nous aimerions que les utilisateurs nous fassent part des problèmes qu'ils ont décelés, de leurs suggestions ou de leurs commentaires en ce qui concerne le contenu de la bande ou la documentation.

Pour plus de renseignements, communiquer avec la Section des enquêtes sur le revenu et le logement, Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 5^e étage, section D2, Ottawa (Ontario), KlA 0T6, tél. (613) 951-9775.

NOTES AUX UTILISATEURS DES SÉRIES HISTORIQUES DE BANDES DE L'EFC

- 1. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu de 1984 (enquête de 1985 sur les finances des consommateurs) n'englobaient pas les particuliers dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir du fichier sur le revenu de 1984, on a annulé certaines caratéristiques des enregistrements portant sur ces particuliers au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les variables qui ont été oblitérées sont indiquées sur le clicher d'articles comme "Unité spéciale". Les montants de contrôle sous la rubrique "Estimations provenant du fichier de microdonnées" comprennent ces enregistrements.
- 2. Le classement des professions fondé sur la classification type des professions de 1980 est utilisé pour la première fois pour le fichier sur le revenu de 1984.
- 3. À partir du fichier sur le revenu de 1984, la taille de la région de résidence (poste 8) repose sur les dénombrements démographiques du recensement de 1981 à l'intérieur des limites de 1981. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu de 1984 avaient été établies à partir des populations recensées en 1976 à l'intérieur des limites de 1971. La méthode de recodage de centres uniques a été révisée quelque peu à partir du fichier sur le revenu de 1984, afin d'atténuer la distortion au niveau de la taille des régions de résidence (voir la variable "Région de résidence").
- 4. À partir du fichier sur le revenu de 1985, les zones de dollars ont été augmentées de 7 à 8 multiplets.
- 5. À partir du fichier sur le revenu de 1986, les particuliers dont la source principale de revenu était "Solde et indemnités militaires" ont été inclus. Avant le fichier sur le revenu de 1986, ils étaient exclus. Pour ces particuliers la variable "Indicateur de publication" est 0.
- 6. Du point de vue méthodologique, deux changements ont été apportés:
 - (i) Avec les données sur le revenu de 1984, le plan de sondage a été modifié; de celui qui est décrit dans la publication Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada (nº 71-526 au catalogue), il est devenu celui qui est décrit dans l'article du mois paru dans La population active, janvier 1985, nº 71-001 au catalogue.
 - (ii) À partir de la publication des données sur le revenu de 1977, l'imputation de données sur le revenu aux non-répondants a été intégrée au système de traitement de l'enquête. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, voir "Méthodes de collecte et de traitement des données" de la présente documentation.

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
5	1-5	N	numéro de séquence
2	6-7	N	CODE GÉOGRAPHIQUE TYPE
			OO Unité spéciale 10 Terre-Neuve 11 Île-du-Prince-Édouard 12 Nouvelle-Écosse 13 Nouveau-Brunswick 24 Québec 35 Ontario 46 Manitoba 47 Saskatchewan 48 Alberta
			59 Colombie-Britannique
1	8	N	RÉGION DE RÉSIDENCE 1 Grands centres urbains de 500,000 habitants plus 2 Grands centres urbains de 100,000 à 499,999 habitants 3 Petits centres urbains de 30,000-99,999 habitants 4 Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants 5 Régions rurales
1	9	N	INDICATEUR DE PUBLICATION O Non inclus l Inclus
3	10-12	N	PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE 2

- 1 Voir page 3A Pour le résultat de la repondération des régions de résidence.
- 2 Voir position 326-330. Voir page 6A pour la description du poid révisé (base de 1991).

NOTA: La première position de chaque zone de revenu est accompagnée du signe '+' ou '-' qui indique si la valeur est positive (+) ou négative (-), et les sept positions suivantes présentent la valeur numérique réelle.

Taille Position Caractère Titre des variables et codes

			SOURCE DE REVENU DU PARTICULIER
8	13-20	N	SALAIRES ET TRAITEMENTS
8	21-28	N	SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES
8	29-36	N	REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE
8	37-44	N	REVENU NET D'UN EMPLOI AGRICOLE AUTONOME
8	45-52	N	REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES
8	53-60	N	REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME
8	61-68	N	GAINS TOTAUX
8	69-76	N	REVENU TOTAL DE PLACEMENTS
8	77-84	N	ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES
8	85-92	N	CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS
8	93-100	N	SECURITE DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT
8	101-108	N	PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC
8	109-116	. N	PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE
8	117-124	N	ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX
8	125-132	N	AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (INCLUANT LES CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL)

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			SOURCE DE REVENU DU PARTICULIER [SUITE]
8	133-140	N	TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX
8	141-148	N	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES
8	149-156	N	TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES
8	157-164	N	PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES
8	165-172	N	AUTRE REVENU MONÉTAIRE
8	173-180	N	REVENU TOTAL
8	181-188	N	IMPÔT TOTAL SUR LE REVENU
8	189-196	N	REVENU APRÈS IMPÔT
1	197	N	PRINCIPALE SOURCE DE REVENU DU PARTICULIER 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu total net provenant d'un emploi autonome 4 Total des transferts gouvernementaux 5 Revenu total de placements 6 Pensions de retraite et rentes 7 Autre revenu monétaire 8 Solde et indemnités militaires
1	198	N	CONTRIBUTION EN POURCENTAGE DE CE PARTICULIER AUX GAINS TOTAUX DE LA FAMILLE 1 Valeur égale à zéro ou négative pour la famille et/ou le particulier 2 76-100% 3 51-75% 4 26-50% 5 1-25% 6 0%

Position	Caractère	Titre des variables et codes
		SOURCE DE REVENU DU PARTICULIER [SUITE]
199	N	CONTRIBUTION EN POURCENTAGE DE CE PARTICULIER AU REVENU TOTAL DE LA FAMILLE
		1 Valeur égale à zéro ou négative pour la famille et/ou le particulier
		2 76-100%
		3 51-75% 4 26-50%
		5 1-25%
		6 0%
200	N	PRÉSENCE DE GAINS/AUTRE REVENU
		1 Présence de gains
		2 Présence d'autre revenu et aucun gain
		3 Aucun revenu
201-209	N	ZÉRO - ZONE SUPPLÉMENTAIRE
		ÉLÉMENTS DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
210-211	N	CODE DE GAINS TOTAUX
		01 Zéro ou négatif
		02 \$ 1 - \$ 9,999
		03 10,000 - 14,999
		04 15,000 - 19,999
		05 20,000 - 24,999
		06 25,000 - 29,999
		07 30,000 - 34,999 08 35,000 - 39,999
		08 35,000 - 39,999 09 40,000 - 49,999
		10 50,000 - 59,999
		11 60,000 et plus
	200 201–209	200 N 201-209 N

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			ÉLÉMENTS DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE [SUITE]
2	212-213	N	CODE DE REVENU TOTAL 01 Zéro ou négatif 02 \$ 1 \$ 9,999 03 10,000 - 14,999 04 15,000 - 19,999 05 20,000 - 24,999 06 25,000 - 29,999 07 30,000 - 34,999 08 35,000 - 39,999 09 40,000 - 49,999 10 50,000 - 59,999 11 60,000 et plus
1	214	N	PRINCIPALE SOURCE DE REVENU 1 Aucun revenu 2 Salaires et traitements 3 Revenu total net provenant d'un emploi autonome 4 Total des transferts gouvernementaux 5 Revenu total de placements 6 Pensions de retraite et rentes 7 Autre revenu monétaire 8 Solde et indemnités militaires
2	215-216	N	NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU
2	217-218	N	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU
2	219-220	N	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			ÉLÉMENTS DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE [FIN]
1	221	N	COMBINAISON DE BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE
			1 Aucun2 En comptant le chef3 Sans compter le chef
1	222	N	CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978)
			l Inférieur au seuil de faible revenu 2 Égal ou supérieur au seuil de faible revenu
10	223-232	N	zéro - zone supplémentaire
			CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE
2	233-234	N	NOMBRE DE PERSONNES QUI NE SONT PAS MEMBRES DE CETTE FAMILLE ÉCONOMIQUE
			CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
2	235-236	N	NOMBRE DE PERSONNES
1	237	N	CARACTÉRISTIQUES 1 Personne seule 2 Famille époux-épouse 3 Famille époux-épouse avec enfant(s) célibataire(s) seulement 4 Autres familles époux-épouse 5 Famille monoparentale avec enfant(s) célibataire(s) 6 Toutes autres familles
1	238	N	MODE D'OCCUPATION
			 1 Propriétaire avec hypothèque 2 Propriétaire sans hypothèque 3 Locataire 4 Autre (famille secondaire dans le ménage)

¹ Pour le code de Faible Revenu (Base de 1978) Voir position 331. Voir page 39A pour la description du code révisé.

NOTA: Les cinq variables qui suivent s'appliquent aux chefs de famille de recensement ou au conjoint (position 271 = 1 ou 3). Pour toutes les autres personnes, les zones porteront le code zéro.

Taille Position Caractère

8

263-270

N

Titre des variables et codes

			CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT
8	239-246	N	REVENU IMPOSABLE TOTAL DU CONJOINT [La position 239 contient le signe '+' ou '-']
2	247-248	N	AGE DU CONJOINT
			15-79 Åge réel 85 80 ans ou plus
2	249-250	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 7 ANS
2	251-252	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 7-17 ANS
2	253-254	N	NOMBRE D'ENFANTS ÂGÉS DE 18-24 ANS
			VARIABLES* DE RECTIFICATION DU REVENU
8	255-262	N	ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES

^{*} Ces variables ont besoin d'être expliquées. Selon les procédures traditionnelles, les allocations familiales et les allocations aux jeunes sont déclarées à l'enquête sur les finances des consommateurs (EFC) par la personne qui réclame l'exemption pour les enfants, généralement le père, bien que dans la plupart des cas les chèques mensuels soient payés à la mère, ceci afin d'éviter d'avoir un nombre important de personnes recevant un revenu dont la seule source de revenu soit les allocations familiales. De même, le crédit d'impôt pour enfants, bien que généralement reçu par l'épouse, est déclaré par le père si l'épouse n'a pas d'autres sources de revenu. Étant donné que certains utilisateurs pourraient préférer indiquer ces paiements comme étant ceux de l'épouse, nous fournissons ces deux valeurs, de telle sorte que le revenu de l'époux et celui de l'épouse peuvent être corrigés en fonction des entrées réelles au niveau du particulier aux postes "Allocations familiales et allocations aux jeunes" et "Crédit d'impôt pour enfants". Pour plus de détails descriptifs concernant l'existence de certaines situations inhabituelles sur le fichier de microdonnées, consultez "Sources de revenu des particuliers - Allocations familiales et allocations aux jeunes, et Crédit d'impôt pour enfants".

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
1	271	N	LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE DE RECENSEMENT
			 Chef d'une famille biparentale Personne hors famille ou chef de famille monoparentale Épouse dans une famille biparentale Toutes les autres personnes
17	272-288	N	ZÉRO - ZONE SUPPLÉMENTAIRE
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS
1	289	N	LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE
			1 Chef2 Épouse3 Enfants, gendre ou bru4 Autre
l	290	N	ETAT MATRIMONIAL
			1 Célibataire (jamais marié(e))2 Marié(e) (ou vivant en concubinage)3 Autre
2	291-292	N	ÂGE
			15-79 Åge réel 80 80 ans ou plus
1	293	N	SEXE
			l Masculin 2 Féminin

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
1	294	N	NIVEAU D'INSTRUCTION
			1 Aucune scolarité ou études primaires 2 9 ou 10 années d'études primaires et secondaires 3 11 années d'études primaires et secondaires 4 12 années d'études primaires et secondaires 5 13 années d'études primaires et secondaires 6 Études postsecondaires inachevées 7 Certificat ou diplôme d'études postsecondaires 8 Diplôme universitaire
1	295	N	FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
			 Oui - inscrit à temps plein Oui - inscrit à temps partiel N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence
1	296	N	GENRE D'ÉCOLE FRÉQUENTÉE
			 1 École primaire ou secondaire 2 Université 3 Collège communautaire, CEGEP ou autre 4 N'a pas fréquenté l'école au cours de la semaine de référence
1	297	N	STATUT D'IMMIGRATION
			 Canadien de naissance A immigré avant 1946 A immigré entre 1946 et 1955 A immigré entre 1956 et 1965 A immigré entre 1966 et 1970 A immigré entre 1971 et 1975 A immigré entre 1976 et 1980 A immigré entre 1981 et l'année de l'enquête

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
1	298	N	LANGUE MATERNELLE
			O Unité spéciale 1 Anglais 2 Français 3 Autre
1	299	N	GENRE DE MÉNAGE (MODALITÉS DE VIE)
			 Personne seule, vivant seule Personne seule, vivant avec une famille Personne seule, ne vivant qu'avec d'autres personnes seules Membre d'une famille - aucune personne non apparentée dans le ménage Membre d'une famille - personnes non apparentées également présentes dans le ménage
1	300	N	ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)
			1 Occupé 2 Chômeur 3 Inactif
1	301	N	STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)
			 1 Travailleur rémunéré, secteur privé 2 Travailleur rémunéré, secteur public 3 Travailleur autonome 4 Travailleur familial non rémunéré 5 N'a jamais travaillé 6 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Taille	Position	Caractère		Titre des variables et codes
			CARACTÉRI	STIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
2	302-303	N	CLASSI 13-GRO	FICATION DES PROFESSIONS DE 1980 [EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI] - UPES
			01	Direction et administration
			02	Sciences naturelles, génie, mathématiques, sciences sociales, religion, médecine et santé arts, littérature, activités récréatives et secteurs connexes
			03	Enseignement
		•	04	Travail administratif
			05	Commerce
			06	Services
			07	Agriculture, horticulture et élevage, pêche, piégeage et exploitation forestière
			08	Mines et carrières, traitement et usinage des matières premières
			09	Fabrication, montage et réparation de produits finis
			10	Construction
			11	Transports, manutention, conduite de machines et d'appareils divers
			12	N'a jamais travaillé
			13	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
2	304-305	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI) - 49-GROUPES
			Direction, administration et professions connexes (grand groupe 11)
		01	Administrateurs et cadres supérieurs, gouvernement (111)
		02	Autres directeurs et administrateurs (113, 114)
		03	Professions reliées à la direction et à l'administration (117)
			Sciences naturelles, génie et mathématiques (grand groupe 21)
		04	Sciences physiques, sciences de la vie, mathématiques, statistique, analyse des systèmes et secteurs connexes (211, 213, 218)
		05	Architectes et ingénieurs (214, 215)
		06	Autres professions en architecture et génie (216)
		00	Autres professions en architecture et genie (210)
		07	Sciences sociales et secteurs connexes, religion (grands groupes 23, 25)
			Médecine et santé (grand groupe 31)
		08	Diagnostic et traitement des maladies (311)
		09	Soins infirmiers, thérapeutiques et secteurs connexes (313)
		10	Autres professions dans le domaine de la médecine et de la santé (315)
		11	Arts, littérature, loisirs et secteurs connexes, (grand groupe 33)
			Enseignement et secteurs connexes (grand groupe 27)
		12	Enseignement universitaire et secteurs connexes (271)
		13	Enseignement primaire et secondaire et secteurs connexes (273)
		14	Autre genre d'enseignement et secteurs connexes (279)

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
2	304-305 (Suite)	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI) - 49-GROUPES [Suite]
			Travail administratif et secteurs connexes (grand groupe 41)
		15	Sténographie et dactylographie (411)
		16	Tenue de livres, travail de comptabilité et secteurs connexes (413)
		17	Conduite de machines de bureau et de machines de traitement électronique des données (414)
		18	Enregistrement, planification des mouvements et distribution du matériel (415)
		19	Réception, renseignements, et acheminement du courrier et des messages (417)
		20	Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers, autres emplois administratifs et professions connexes (416, 419)
			Commerce (grand groupe 51)
		21	Vendeurs, marchandises (513, 514)
		22	Vendeurs, services et autres employés de commerce (517, 519)
			Services (grand groupe 61)
		23	Services de protection et de sécurité (611)
		24	Préparation des aliments et des boissons et services connexes, logements et secteurs connexes (612, 613)
		25	Services personnels, services d'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement (614, 616)
		26	Autres services (619)
			Agriculture, horticulture et élevage (grand groupe 71)
		27	Exploitants agricoles (711)
		28	Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage (718, 719)
		29	Pêche, piégeage et activités connexes (grand groupe 73)
		30	Exploitation forestière (grand groupe 75)
		31	Mines, carrières, puits de pétrole et gaz (grand groupe 77)
			Traitements des matières premières (grand groupe 81, 82)
		32	Alimentation, boissons et secteurs connexes (821, 822)
		33	Autres secteurs du traitement des matières premières (811-817, 823-829)

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
2	304-305 (Fin)	N	CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI) - 49-GROUPES [Fin]
			Usinage des matières premières et secteurs connexes (grand groupe 83)
		34	Secteurs de façonnage et de formage des métaux (833)
		35	Autres secteurs de l'usinage des matières premières (831, 835-839)
			Fabrication, montage et réparation de produits finis (grand groupe 85)
		36	Secteurs n.c.a. de la fabrication et du montage de produits métalliques (851, 852)
		37	Matériel électrique, électronique et matériel connexe (853)
		38	Articles en tissu, en fourrure et en cuir (855, 856)
		39	Produits en bois, en caoutchouc, en matières plastiques et autres produits finis (854, 857, 859)
		40	Entretien et réparation (excepté le matériel électrique) (858)
			Construction (Grand groupe 87)
		41	Excavation, nivellement, pavage et secteurs connexes (871)
		42	Montage, installation et réparation (matériel électrique, d'éclairage et de
			communications par fil) (873)
		43	Autres secteurs de la construction (878, 879)
			Transports (grand groupe 91)
		44	Exploitation des transports routiers (917)
		45	Exploitation des autres moyens de transport (911-915, 919)
		46	Manutention et secteurs connexes, n.c.a. (grand groupe 93)
		47	Conduite de machines et d'appareils divers (grand groupe 95)
		48	N'a jamais travaillé
		49	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
		99	Sans objet - Restreint à la classification de 13 codes seulement

NOTA: Cette classification détaillée des professions permet aux utilisateurs de regrouper plus aisément les professions selon leurs besoins analytiques. Les utilisateurs devraient noter que certaines de ces professions ne comptent que très peu de cas et que toute estimation fondée sur ces professions ne serait pas fiable.

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
2	306-307	N	INDUSTRIES (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI)
			Ol Agriculture Ol Autres industries primaires Ol Industries manufacturières (biens non durable) Ol Industries manufacturières (biens durables) Ol Construction Ol Transports, communications et autres services publics Ol Commerce de gros Ol Commerce de détail Ol Finances, assurances et affaires immobilières Ol Services communautaires Ol Services personnelles Ol Services aux entreprises et services divers Ol Administration public Ol N'a jamais travaillé et incapacité permanente Ol A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
2	308-309	N	NOMBRE TOTAL D'HEURES HABITUELLEMENT TRAVAILLÉES
			00-64 Nombre réel 65 65 heures ou plus
1	310	N	RAISON DE TRAVAILLER MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE
			Travail à temps plein demandant moins de 30 heures par semaine Obligations personnelles ou familiales Fréquentait l'école Ne pouvait obtenir que du travail à temps partiel Ne voulait pas de travail à temps plein Autres raisons Sans objet

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
1	311	N	DURÉE DE L'EMPLOI (EMPLOI PRÉSENT)
			1 Moins de 7 mois
			2 7-12 mois
			3 1-5 ans
			4 6-10 ans
			5 11-20 ans
			6 Plus de 20 ans
			7 Sans objet
1	312	N	RAISON DE LA DERNIÈRE CESSATION D'EMPLOI
			1 Maladie ou invalidité
			2 Obligations personnelles ou familiales
			3 Fréquentait l'école
			4 A perdu son emploi ou a été mis à pied
			5 A pris sa retraite
			6 Autres raisons
			7 N'a jamais travaillé
			8 A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans
			9 Sans objet
1	313	N	ACTIVITÉ PRÉCÉDANT LA RECHERCHE D'EMPLOI
			1 Travaillait
			2 Tenait la maison
			3 Allait à l'école
			4 Autre
			5 Sans objet
2	314-315	N	durée du chômage en date de la semaine de référence
			00-52 Semaines réelles

^{*} Cette variable ne s'applique qu'aux individus sans emploi qui cherchaient activement de l'emploi dans les quatre semaines précédant l'enquête.

53 53 semaines ou plus

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Suite]
1	316	N	GENRE D'EMPLOI RECHERCHÉ
			1 Travail à temps plein, 6 mois ou moins
			2 Travail à temps plein, plus de 6 mois
			3 Travail à temps partiel, 6 mois ou moins
			4 Travail à temps partiel, plus de 6 mois
			5 Sans objet
1	317	N	RAISON POUR NE PAS CHERCHER DU TRAVAIL PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE
			l Était malade ou avait des obligations personnelles ou familiales
			2 Allait à l'école
			3 N'est plus intéressé(e) à trouver du travail, ou a trouvé un nouvel emploi
			4 Attendait un rappel ou une réponse des employeurs
			5 Pense qu'il existe pas de travail disponible
			6 Autres raisons
			7 Sans objet
2	318-319	N	SEMAINES TRAVAILLÉES L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			00 Aucune
			01-52 Nombre réel de semaines
1	320	N	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			l Temps plein
			2 Temps partiel
			3 N'a pas travaillé l'année de référence

Cette variable ne s'applique qu'aux individus sans emploi qui cherchaient activement de l'emploi dans les quatre semaines précédant l'enquête.

Taille	Position	Caractère	Titre des variables et codes
			CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS [Fin]
1	321	N	TRAVAIL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			 Travailleur à temps plein toute l'année Autre travailleur N'a pas travaillé l'année de référence
2	322-323	N	SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			00 Aucune 01-52 Nombre réel
1	324	N	NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			 l Une période 2 Deux périodes 3 Trois périodes ou plus 4 Sans objet
1	325	N	PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE
			 Incapacité permanente de travailler Tenait maison Allait à l'école À la retraite ou volontairement inactif Autre Sans objet
5	326-330	N	POIDS RÉVISÉ (base de 1991)
1	331	N	SEUIL DE FAIBLE REVENU (base de 1978)

Description des variables

Table des Matières

<u>Variable</u>	Page
Numéro de séquence	1
Code géographique type	2
Région de résidence	3
Indicateur de publication	5
Pondération universelle finale	6
Salaires et traitements	7
Solde et indemnités militaires	8
Revenu net d'un emploi autonome non agricole	9
Revenu net d'un emploi agricole autonome	10
Revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires	11
Revenu net total d'un emploi autonome	12
Gains totaux	13
Revenu total de placements	14
Allocations familiales et allocations aux jeunes	15
Crédit d'impôt pour enfants	16
Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	17
Prestations du Régime de pensions du Canada/du Régime de rentes du Québec	18
Prestations d'assurance-chômage	19
Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	20
Autres revenus provenant du gouvernement (incluant les crédits d'impôt provincial)	21
Total des transfers gouvernementaux	22
Transferts gouvernementaux imposables	23
Transferts gouvernementaux non imposables	24
Pensions de retraite et rentes	25
Autre revenu monétaire	26
Revenu total	27
Impôt total sur le revenu	28
Revenu après impôt	29

Description des variables (suite)

	<u>Table des Matières</u> (suite)	Page
<u>Variable</u>		
Principale source de rever	<u>•</u>	30
	ge de ce particulier aux gains totaux de la famille	31
	ge de ce particulier au revenu total de la famille	32
Présence de gains/autre re	evenu	33
Famille économique:	Code de gains totaux	34
	Code de revenu total	35
	Principale source de revenu	36
	Nombre de personnes gagnant un revenu	37
	Nombre de personnes touchant un revenu	37
	Nombre de bénéficiaires de l'assurance-chômage	37
	Bénéficiaires de prestations d'assurance-chômage	38
	Code de faible revenu (base de 1978)	39
Ménage:	Nombre de personnes qui ne sont pas membres de cette famille économique	40
Famille économique:	Nombre de personnes	41
	Caractéristiques	41
	Mode d'occupation .	42
Famille de recensement:	Revenu imposable total du conjoint	43
	Âge du conjoint	44
	Nombre d'enfants	45
	Allocations familiales et allocations aux jeunes	46
	Crédit d'impôt pour enfants	47
	Lien avec le chef	48

Description des variables (fin)

	Table des Matières (fin)	Page
Particuliers:	Lien avec le chef de la famille économique	50
	État matrimonial	52
	Âge	52
	Sexe	52
	Niveau d'instruction	53
	Fréquentait l'école pendant la semaine de référence	54
	Genre d'école fréquentée	55
	Statut d'immigration	56
	Langue maternelle	57
	Genre de ménage	57
	Activité (semaine de référence)	58
	Statut professionnel (emploi actuel ou dernier emploi)	60
	Classification des professions de 1980 (emploi présent ou dernier emploi) -	
	13-Groupes	62
	Classification des professions de 1980 (emploi présent ou dernier emploi) -	
	49-Groupes	62
	Industries (emploi présent ou dernier emploi),	63
	Nombre total d'heures habituellement travaillées	64
	Raison pour laquelle la personne travaille moins de 30 heures par semaine	65
	Durée de l'emploi (emploi présent)	67
	Raison pour laquelle la personne a quitté son dernier emploi	68
	Activité précédant la recherche d'emploi	70
	Durée du chômage jusqu'à la semaine de référence	71
	Genre d'emploi recherché	72
	Raison pour laquelle la personne n'a pas cherché de travail pendant la	
	semaine de référence	73
	Semaines travaillées l'année de référence	74
	A travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel l'année de référence	75
	Travail durant l'année de référence	76
	Semaines en chômage durant l'année de référence	77
	Nombre de périodes de chômage durant l'année de référence	78
	Principale raison de l'inactivité l'année de référence	78

NUMERO DE SÉQUENCE

Description

Cette variable consiste en un numéro de cinq chiffres qui désigne exclusivement chaque individu au fichier. Les numéros commencent à 00001 et augmentent de un pour chaque nouvel individu de l'échantillon, jusqu'à un maximum de 65650. Les unités spéciales ont été numérotées de 99001 à 99459.

CODE GEOGRAPHIQUE TYPE

Description

Ce code à deux chiffres désigne la province et la région ou se trouve l'unité enquêtée. Le premier chiffre du code donne la région économique et le second, la province.

Code	Classification
00	Unité spéciale
10	Terre-Neuve
11	11e-du-Prince-Édouard
12	Nouvelle-Écosse
13	Nouveau-Brunswick
24	Québec
35	Ontario
46	Manitoba
47	Saskatchewan
48	Alberta
59	Colombie-Britannique

RÉGION DE RÉSIDENCE

Description

Cette variable indique la taille de la population du secteur. où se trouve l'unité enquêtée. Les chiffres de population utilisés pour la classification de cette variable proviennent du recensement de 1981 et suivent les limites géographiques du recensement de 1981 afin de respecter le plan de l'échantillon de l'enquête sur la population active.

Dans les 5 cas où les centres urbains sont uniques dans une région donnée dans leur province, on les a placés dans la catégorie suivante. Deux centres, Halifax et Saint-Jean (N.-B.) ont été placés dans la catégorie suivante plus basse. Saint-Jean (T.-N.) également unique dans la catégorie suivante a été placé plus bas de deux catégories et Victoria a été placé dans la catégorie suivante plus élevée. Brandon est passé dans la catégorie 500,000 habitants et plus.

Code	Classification
1	Grands centres urbains de 500,000 habitants et plus
2	Grands centres urbains de 100,000 - 499,999 habitants
3	Petits centres urbains de 30,000- 99,999 habitants
4	Autres centres urbains de moins de 30,000 habitants
5	Régions rurales

NOTA:

La page qui suit présente les villes incluses sous les codes 1, 2 et 3.

DOCUMENTATION SUR LE FICHIER DE MICRODONNÉES PARTICULIERS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU

RÉGION DE RÉSIDENCE

L'exercise de repondération a été établi selon les chiffres de la polulation du recensement de 1986 qui ont été mis à jour. (Au point de départ, les pondérations ont été établies d'après les prévisions des chiffres du recensement de la population de 1981).

C'est avec la disponibilité des chiffres du recensement de la population de 1986, que la variable "Région de résidence" a été mise à jour et basée sur la population de 1986 à l'intérieur des limites de 1981. (La première région de résidence a été fondée d'après la population de 1981 à l'intérieur des limites de 1981).

Le changement apporté à la région de résidence a touché deux villes: Moncton et Kingston. C'est deux villes ont passé de la taille "3" à la taille "2". Puisque le statut faible revenu est établi selon la taille de la famille et la taille de résidence, quelques dossiers ont vu leur statut de faible revenu touché par ce changement, se déplacer d'au-dessus du seuil à sous le seuil. Le nombre de dossiers touchés par ce changement est minime, se composant de ceux seulement avec des revenus qui se situent entre les seuils pour la taille de résidence "3" et "2".

Puisque la mise à jour, du code de "résidence" pour les dossiers de Moncton et de Kingston permettrait d'identifier ces deux villes, le code de "résidence apparaissant sur le fichier de microdonnées n'a pas été modifié de sa valeur originale. Cependant, le code révisé du statut du faible revenu ont été introduit dans le fichier, afin que les utilisateurs puissent reproduire les estimations révisées et publiées. (Voir la position 331, et la page 39A).

RÉGION DE RÉSIDENCE (FIN)

Code 1 - Population de 500,000 et plus

Québec-Lévis Ottawa Hamilton-Burlington Calgary Vancouver Montréal Toronto Winnipeg-Brandon Edmonton Victoria 2

Code 2 - Population de 100,000 à 499,999 habitants

Chicoutimi-Jonquière London Sudbury
Trois-Rivières Oshawa Thunder Bay
Sherbrooke Windsor Regina
Hull Kitchener-Waterloo Saskatoon

St. Catharines-Niagara

Code 3 - Population de 30,000 à 99,999 habitants

Halifax² Joliette Brantford Moose Jaw Sydney-Glace Bay Saleberry de Valleyfield Sarnia Prince Albert Sydney Mines Chatham St-Jean Medicine Hat Moncton Halton Hills Lethbridge St-Hyacinthe Saint John² Newcastle Red Deer Sorel Baie Comeau Fort McMurray Frédéricton St. Thomas Sept-fles Woodstock Chilliwack Rimouski Shawinigan Kingston Guelph Kelowna Victoriaville Cornwall Barrie Kamploops Sault Ste-Marie Namaimo St-Jérôme Peterborough Drummondville Belleville-Trenton Timmins Prince George Granby North Bay Matsqui-Mission City

¹ La population de Brandon se situe en réalité dans la catégorie de 30,000 à 99,999 habitants.

Les populations de Victoria, Halifax et Sain John se situent en réalité dans la catégorie de 100,000 à 499,999 habitants.

INDICATEUR DE PUBLICATION

Description Ce poste indique si le dossier de l'enquêté était inclus ou non au fichier qui a servi aux totalisations des publications.

Code	Classification
0	Non inclus
1	Inclus

PONDÉRATION UNIVERSELLE FINALE

Description

Il s'agit d'une variable à trois chiffres que l'on calcule pour obtenir les poids destinés à gonfler l'échantillon à la taille de populations prédéterminées. En fait, elle représente 10% du poids vrai, de sorte qu'il faut multiplier par 10 tous les agrégats calculés. Ce poids doit être utilisé pour produire des statistiques valides à partir de cette bande.

Toutefois, toutes les estimations tirées de cette enquête, qu'il s'agisse de nombres ou d'agrégats, doivent être considérées comme approximatives. Voir, à titre d'exemple, la rubrique intitulée "Rapport entre les estimations de l'EFC et les comptes nationaux", de la présente documentation. La fiablité des estimations de l'enquête dépend en partie de la précision des estimations démographiques indépendantes dont nous nous servons pour déterminer les poids. (Les erreurs d'échantillonnage sont un autre facteur qui influe sur la qualité des données. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir "Méthodes de collecte et de traitement des données" du présent document et la publication nº 13-207 au catalogue). Nous devons nous servir des estimations démographiques disponibles au moment où les résultats de l'enquête sont compilés pour pondérer les données, et il s'agit très souvent d'estimations provisoires. Même si des estimations plus fiables sont disponibles par la suite, nous ne procédons pas à une nouvelle pondération à cause des délais et pour d'autres raisons.

Pour obtenir des renseignements sur le principe qui sous-tend la pondération et la méthode de calcul de ces poids, voir la publication nº 13-207 au catalogue.

Pour obtenir des détails sur le plan de sondage, voir l'article présenté dans La population active, janvier 1985, nº 71-001 au catalogue.

Pour connaître les implications des poids et du plan de sondage à l'égard de l'utilisation des données, voir "Plan de sondage et implications" de la présente documentation

PARTICULIERS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU, REVENU DE 1986

POIDS RÉVISÉS

NOTE SPÉCIALE À L'INTENTION DES UTILISATEURS: POIDS RÉVISÉS (REVENU DE 1986)

Ce fichier de microdonnées contient un poids révisé ("poids universel révisé") dans les positions 326-330. Le poids révisé provient d'une nouvelle procédure de pondération utilisant les chiffres de la population mis à jour du recensement de 1991. Ce poids remplace le poids original ("poids universel final") des positions 10-12.

Le poids révisé est une valeur à 100%, alors que le poids original était une valeur à 10%. La description de la variable à la page 6 pour le poids, selon laquelle "tout agrégat calculé (à partir du fichier) doit être multiplié par 10" ne s'applique pas au nouveau poids, c'est-à-dire que ce dernier peut être utilisé directement, sans avoir à multiplier par 10.

Les "estimations du revenu EFC" des pages 119 à 123 sont incluses dans cette documentation afin d'aider les utilisateurs à vérifier leurs programmes analytiques/de tabulation utilisés pour ce fichier. Les valeurs de l'effectif de l'échantillon sont les nombres simples des enregistrements échantillons du fichier et ne sont pas touchées par les poids révisés. Les "nombres pondérés"/"valeurs pondérées totales", par contre, sont calculés à partir des poids originaux dans les positions 326-330. Tout nombre pondéré calculé à partir du fichier doit par conséquent utiliser le poids original aux fins de rapprochement. Les analyses et les tableaux finals par contre doivent utiliser le poids révisé.

SALAIRES ET TRAITEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés au titre des salaires et traitements provenant de tous genres d'emploi civil.

Sont compris les salaires et traitements bruts reçus durant l'année de référence de tous les emplois, avant déduction des cotisations à des régimes de pensions, des primes d'assurance-hospitalisation, des impôts sur le revenu, des versements pour l'achat d'obligations d'épargne du Canada, etc. Les pourboires de personnes telles que les garçons de table et les porteurs, les gains des ouvriers agricoles, des femmes de ménage, des camelots et des gardiennes d'enfants ainsi que les commissions nettes (commissions brutes moins dépenses) de vendeurs qui n'ont travaillé que pour une seule entreprise à la fois sans payer leur propre bureau et leur propre personnel figurent ici.

Ne comptez pas les allocations et les prestations imposables accordées par l'employeur telles que le logement gratuit, les bourses, les frais de déplacement, etc.

Le montant des salaires et traitements déclaré doit correspondre au "total des gains avant déductions" figurant à la case C des feuillets T4, moins la valeur des "allocations et prestations imposables" indiquée aux cases K à O. Il faut ajouter à cette somme les pourboires et gratifications ainsi que les gains occasionnels qui n'ont pas fait l'objet d'un feuillet T4.

Cette variable est fournie séparément sur la bande pour chaque enquêté et sa famille.

Cette variable est toujours positive.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

SOLDE ET INDEMNITÉS MILITAIRES

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par le particulier au titre de leur service comme membres réguliers des Forces armées du Canada ou comme membres d'une unité de réserve ainsi que les versements aux personnes à charge de ces militaires. Les prestations spéciales versées lors de la démobilisation sont également comprises.

Cette variable est toujous positive.

Source

REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par le particulier au titre de divers genres d'activités autonomes non agricoles.

Le revenu d'un emploi autonome est défini comme le revenu découlant de l'exploitation d'une entreprise individuelle ou de l'exercice d'une profession pour compte propre, soit à titre individuel, soit en société en nom collectif. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comprise. Un vendeur qui a son propre bureau ou son personnel, ou qui travaille pour plus d'une entreprise à la fois, déclare son revenu comme revenu d'un emploi autonome. On calcule le revenu net en déduisant des recettes brutes de l'entreprise les frais d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement. Les dépenses d'investissement (en construction d'immeubles par exemple) sont exclues des dépenses.

Le revenu provenant d'entreprises constituées en corporation est déclaré dans les salaires et traitements ou comme dividendes (à titre de revenu de placements).

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

REVENU NET D'UN EMPLOI AGRICOLE AUTONOME

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par le particulier sous forme de revenu net provenant d'un emploi agricole autonome.

On calcule le revenu agricole net en déduisant les dépenses d'exploitation (salaires, loyer, intérêts, etc.) et d'amortissement des recettes brutes de la ferme. Les dépenses de nature capitale (par ex., les investissements en constructions neuves) sont exclues des dépenses. Les recettes brutes comprennent les paiements supplémentaires reçus des administrations publiques. La valeur du revenu en nature n'est pas comprise. Dans le cas d'une société en nom collectif, seule la part du revenu net de l'enquêté est comptée.

Le revenu tiré d'une exploitation agricole constituée en société est inscrit comme salaire et traitement ou dividendes, mais pas comme revenu d'un emploi autonome.

Cette variable peut être positive, dans le cas d'un bénéfice, ou négative, dans le cas d'une perte.

Source

REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES

Description

Cette variable donne la somme du revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires, calculé pour tous les particuliers qui ont déclaré un revenu brut provenant de chambreurs et de pensionnaires. On calcule le revenu net lors du traitement des données en prenant le tiers du montant brut déclaré. Les paiements provenant de chambreurs et de pensionnaires apparentés sont exclus.

Cette variable est toujours positive.

Source

REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés au titre du revenu net d'un emploi autonome (agricole ou non agricole) et du revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires. Elle est égale à la somme des trois variables précédentes.

Cette variable peut être positive et montrer un profit, ou négative et indiquer une perte.

GAINS TOTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés au titre des salaires et traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net d'un emploi autonome agricole ou non agricole et du revenu provenant de chambreurs et de pensionnaires.

Cette variable peut être positive ou négative

REVENU TOTAL DE PLACEMENTS

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par le particulier au titre de revenu de placements.

Cette source de revenu comprend les intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne de sources canadiennes ou étrangères, les dividendes relatifs à des actions dans des corporations canadiennes ou étrangères, les participations sur des polices d'assurance, le revenu locatif net provenant de biens immobiliers et de fermes, les intérêts de prêts et d'hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et les autres revenus de placements.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA:

Remarque aux fins de la bande de données de 1986:

Toutes primes en argent provenant des obligations d'épargne du Canada, reçus en 1986 et déclarées comme intérêt tel qu'il figure sur la Déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers Formule Tl, sont comprises dans "Revenu total de placements".

Les séries S32 et S34 des obligations d'épargne du Canada venaient à échéance le ler novembre 1986. Le montant de l'intérêt accumulé qui a été reçu durant l'année doit être inclus dans cette variable, tel qu'il figure sur le certificat de propriété (T600). Le principal ne doit pas être compté.

ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus par le particulier au titre des allocations familiales et allocations aux jeunes versées par les administrations fédérale et provinciales. Le programme provincial compris est celui du Québec.

La somme touchée au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes doit être déclarée par la personne qui a demandé une exemption personnel d'impôt pour l'enfant ou les enfants qui sont les bénéficiaires de ces allocations. Il s'agit habituellement du parent avec le revenu le plus élevé. Les utilisateurs qui préféreraient que ces montants soient toujours imputés à l'enregistrement de la mère (ou à celui du père) devraient consulter la rubrique "Famille de recensement - Allocations familiales et allocations aux jeunes" de cette documentation. Si ni le père ni la mère (ou le tuteur) n'ont demandé d'exemption pour l'enfant ou les enfants, la personne à l'ordre de qui le chèque a été établis devait déclarer les sommes. Cette procédure de déclaration est en vigueur depuis l'enquête sur les revenus de 1975. Auparavant, c'était le père ou le tuteur qui déclarait les allocations familiales touchées.

Cette variable est toujours positive.

Source

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Description

Cette variable donne le montant du crédit d'impôt pour enfants réclamé sur la formule Tl, annexe 10 (si un paiement anticipé a été reçu) ou sur la Tl générale ou la Tl spéciale, Déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers (si aucun paiement anticipé n'a été reçu). Cette somme devait être déclarée sur le questionnaire d'enquête par la personne qui recevait les allocations familiales en décembre de l'année de référence (habituellement la mère). Si les crédits d'impôt étaient la seule source de revenu de cette personne, la somme était transférée au conjoint. (Les allocations familiales doivent cependant être déclarées par les personnes qui réclament une déduction d'impôt au titre des enfants à charge).

À noter que le montant du crédit d'impôt déclaré vise l'année d'imposition (l'année de référence). Ce montant peut avoir été versé en espèces (durant l'année de l'enquête ainsi que durant l'année de référence pour tout paiement anticipité) ou prendre simplement la forme d'une réduction de l'impôt total à verser.

Cette variable est toujours positive.

Source

SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT

Description

Cette variable indique les montants reçus par tous les particuliers âgés de 65 ans et plus au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, ainsi que les montants des allocations de conjoint versés aux conjoints admissibles âgés de 60 à 65 ans. Les suppléments versés par les provinces figurent sous la rubrique "assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux".

Cette variable est toujours positive.

Source

PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC

Description

Cette variable donne le montant déclaré par le particulier au titre des prestations reçues en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

Cela comprend les pensions de retraite, les prestations de survivants comme les pensions de veuves, les pensions de veufs invalides et les prestations d'orphelins, et les pensions d'invalidité avec prestations pour enfants à charge des prestataires de pensions d'invalidité. Les indemnités globales de décès reçues au titre de ces régimes ne sont pas comprises.

Cette variable est toujours positive.

Source

PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par le particulier au titre du régime d'assurance-chômage. Elle comprend les prestations versées lors d'une maladie, d'une grossesse, comme participant au programme "travail partagé", ou à l'occasion d'un cours de recyclage ou de la retraite, et elle doit correspondre au montant inscrit à la case intitulée, "prestations totales", du feuillet T-4U. Les prestations versées aux pêcheurs autonomes sont également incluses.

Cette variable est toujours positive.

Source

ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX

Description

Cette variable donne les montants déclarés par le particulier à titre d'aide sociale de la province ou de la municipalité ainsi que les sommes reçues en vertu des programmes provinciaux de supplément de revenu.

Les prestations comprennent l'aide aux mères nécessiteuses ayant des enfants à charge, aux aveugles et aux invalides ainsi que les autres paiements en espèces aux nécessiteux.

Cette variable est toujours positive.

Source

AUTRES REVENUS PROVENANT DU GOUVERNEMENT (Y COMPRIS LES CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL)

Description

Cette variable donne la somme des montants déclarés par le particulier au titre de tous les autres versements en provenance des administrations fédérale, provinciales ou municipales et non pris en compte dans les postes précédents. Depuis 1981, elle inclut également les crédits d'impôt provincial réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers.

Mentionnons, comme exemples de versements reçus, les pensions d'anciens combattants, les pensions aux veuves et personnes à charge d'anciens combattants, les allocations de guerre aux civils, les indemnités pour accidents du travail, les allocations reçues de Emploi et Immigration en vertu des programmes de formation, les programmes d'aide à l'emploi du Québec, l'allocation de maternité du Québec, les subventions provinciales d'aide à l'accession à la propriété, les subventions provinciales de réduction des intérêts hypothécaires, les subventions provinciales pour l'amélioration de la propriété, les paiements réguliers recus de plans provinciaux d'assurance-automobile.

Les crédits d'impôt provincial inclus sont les montants réclamés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers à la rubrique "Sommaire de l'impôt et des crédits" pour l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta (crédit au titre des redevances également) et la Colombie-Britannique. Les sommes réclamées au chapitre du remboursement des impôts fonciers du Québec sur les formules TPIAV ou TPIGV et les allocations pour enfants de moins de 6 ans du Québec sont incluses. Ces sommes peuvent avoir été reçues en espèces (probablement au courant de l'année de l'enquête) ou sous forme de réduction de l'impôt total exigible.

Cette variable est toujours positive.

Source

TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

Description

Cette variable donne la somme des montants reçus au titre des allocations familiales et des allocations aux jeunes, des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-chômage, du crédit d'impôt pour enfants et des crédits d'impôt provincial, de l'assistance sociale et des autres paiements de transferts gouvernementaux. Cette somme est égale à la somme des sept variables qui la précèdent sur le schéma d'enregistrement.

Cette variable est toujours positive.

Source

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés aux titres des sommes imposables reçues en vertu des programmes de transferts gouvernementaux. Ces sommes sont calculées lors du traitement des données de l'enquête et <u>non</u> déclarées par les particuliers comme les montants figurant sur leur déclaration d'impôt sur le revenu. On devra garder cela à l'esprit en se servant de cette variable, et toutes les publications tirées de cette bande et fondées sur cette variable devront mettre les utilisateurs en garde à ce sujet.

Les transferts suivants ont été pris en compte:

- 1. Allocations familiales et allocations aux jeunes montant total.
- 2. Sécurité de la vieillesse il n'a pas été possible de déterminer, d'une part le montant de pensions de sécurité de la vieillesse et, d'autre part, le montant du supplément de revenu garanti autrement qu'en présumant que toutes les sommes inférieures ou égales au maximum des prestations de sécurité de la vieillesse pour l'année de référence étaient, pour chaque bénéficiaire, des prestations de sécurité de la vieillesse.
- 3. Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec montant total.
- 4. Prestations d'assurance-chômage montant total.
- 5. Tous les autres revenus provenant du gouvernement on a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces revenus.

Cette variable est toujours positive.

Source

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES

Description

Les transferts non imposables sont également calculés lors du traitement des données de l'enquête et ils sont exposés au même genre d'erreurs que les transferts imposables. Les montants suivants sont pris en compte:

- 1. Supplément de revenu garanti (SRG) On présume que le montant excédant le maximum de base qu'une personne déclare au titre des pensions de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti constitue un supplément de revenu garanti et qu'il est par conséquent non imposable. Cette méthode n'est pas forcément précise, car dans les cas où les prestations sont versées pour une partie de l'année seulement, elles peuvent se chiffrer au-dessous du maximum mais comprendre également des sommes de supplément de revenu garanti.
- 2. Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux montant total.
- 3. Autres revenus provenant du gouvernement On a demandé aux enquêtés de préciser la source de ces versements. Les revenus provenant des sources suivantes étaient non imposables:
 - (a) pensions d'anciens combattants
 - (b) pensions aux veuves et aux personnes à charge des anciens combattants
 - (c) indemnités d'accidents du travail
 - (d) pensions de la Marine royale canadienne
 - (e) régie d'assurance auto du Québec
- 4. Crédit d'impôt pour enfants* montant total.
- 5. Crédits d'impôt provinciaux* montant total.

Cette variable est toujours positive.

Source

^{*} Inclus depuis 1981

PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES

Description

Cette variable donne les montants déclarés par le particulier au titre de leur participation à un régime de pensions d'un ou de plusieurs employeurs, sauf pour les pensions reçues de l'étranger qui doivent figurer à "autre revenu monétaire" (voir la page suivante).

Les veuves ou les autres parents d'un pensionné décédé qui ont droit à une pension en vertu d'un régime de pensions ou qui deviennent bénéficiaires pour une période minimum garantie, même si le pensionné meurt, font figurer ici cette pension (sauf s'il s'agit de prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec). Sont également comprises les pensions des membres de la G.R.C., des militaires et des fonctionnaires à la retraite, les rentes reçues du Compte des rentes sur l'État, d'une société d'assurance, et d'autres sources, quel qu'en ait été l'acheteur à l'origine. Les pensions reçues au titre des régimes enregistrés d'épargne-retraite reçues sous forme de rente viagère, de rente à échéance fixe, de fonds enregistré de revenu de retraite ou de contrat de rente à versements invariables sont incluses.

Les remboursements de cotisations à un régime de pension lorsque l'employé démissionne ne sont pas considérés comme un revenu et ont donc été exclus. Les retraits d'un régime de retraite ou d'un régime enregistré d'épargne-retraite, les remboursements de cotisations versées en trop, de même que toutes les prestations forfaitaires sont exclus. Les indemnités de cessation d'emploi doivent figurer dans "autre revenu monétaire".

Cette variable est toujours positive.

Source

AUTRE REVENU MONÉTAIRE

Description

Cette variable donne le montant déclaré par le particulier au titre de tout autre revenu monétaire non compris dans les variables précédentes.

Ce montant comprend:

- (a) L'argent reçu pour la garde d'enfants pour le compte de la Société de l'aide à l'enfance.
- (b) Le revenu reçu de l'étranger en équivalent de dollars canadiens, y compris les pensions, les indemnités de cessation d'emploi et les allocations de retraite, mais sans les intérêts et les dividendes.
- (c) Les bourses d'études et d'entretien non remboursables.
- (d) Les pensions alimentaires.
- (e) Les droits d'auteur, les redevances sur gisements pétrolifères, etc.
- (f) Les indemnités de grève et de maladie reçues de syndicats.
- (g) Les versements provenant d'un régime d'assurance-salaire ou d'un régime de salaire annuel garanti.

Ne comprend pas:

- (a) Les gains et les pertes de jeu.
- (b) Les sommes forfaitaires reçues en héritage pendant l'année.
- (c) Les gains et pertes en capital.
- (d) Les produits de la vente de propriétés ou d'autres biens personnels.
- (e) Les remboursements d'impôt sur le revenu.
- (f) Les prêts remboursés au répondant en tant que prêteur.
- (g) Les prêts reçus.
- (h) Les réglements forfaitaires d'assurance.
- (i) Les ristournes sur impôts fonciers ou autres impôts.
- (j) Les remboursements de cotisations à un régime de pensions.
- (k) Les revenus en nature.
- (1) Les retraits forfaitaires d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Cette variable est toujours positive.

Source

REVENU TOTAL

Description

Cette variable représente la somme des revenus provenant des sources décrites aux pages précédentes de la présente documentation et est égale à la somme de ces postes du revenu: gains totaux, revenu total de placements, total des transferts gouvernementaux, pensions de retraite et rentes, et autre revenu monétaire.

Cette variable peut être positive, négative ou nulle.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA: Depuis 1981, le crédit d'impôt fédéral pour enfants et les crédits d'impôt provincial, le remboursement d'impôts fonciers du Québec et l'allocation pour enfants de moins de six ans du Québec ont été compris dans le Revenu total. Voir les pages précédentes pour de plus amples détails.

IMPÔT TOTAL SUR LE REVENU

Description Cette variable donne le montant de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial à payer par le particulier pour l'année civile (ou d'imposition) qui est la même que l'année de référence de l'enquête sur le revenu.

Cette variable est toujours positive.

REVENU APRÈS IMPÔT

Description Cette variable calcule le revenu après impôt en soustrayant du revenu total, l'impôt sur le revenu total pour chaque particulier.

Cette variable peut être positive ou négative.

Source

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Description Cette variable identifie la principale source du revenu total du particulier.

On compare les valeurs absolues des huit catégories mentionnées ci-dessous pour définir laquelle est la plus importante. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

Code	Classification
1	Aucun revenu
2	Salaires et traitements
3	Revenu total net d'un emploi autonome
4	Total des transferts gouvernementaux
5	Revenu total de placements
6	Pensions de retraite et rentes
7	Autre revenu monétaire
8	Solde et indemnités militaires
Questionnaire s	ur le revenu, Formule CFO6.

NOTA: À partir du fichier de données de 1986, la variable "Principale source de revenu" comprend "Solde et indemnités militaires".

CONTRIBUTION EN POURCENTAGE DU PARTICULIER AUX GAINS TOTAUX DE LA FAMILLE

Description

Cette variable indique la contribution en pourcentage du particulier aux gains totaux de la famille économique. Les gains totaux représentent la somme des salaires, des traitements, de la solde et des indemnités militaires, du revenu net provenant d'un emploi autonome et du revenu net provenant de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires.

Cette variable est codée de la façon suivante:

	Table de décision							
Code	Classification	Valeur-famille	Valeur-particulier					
1	La valeur est égale à 0 ou négative pour la famille et/ou pour le particulier.	"0" et au-dessous	"0" et au-dessous					
2	76-100 %	"0" et au-dessous Plus de "0"	"Plus de 0" "Plus de 0" et proportion calculée est égale ou plus grande que .75					
3	51-75 %	Plus de "O"	"Plus de 0" et proportion calculée = .5175					
4	26-50 %	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée = .2650					
5	1-25 %	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée = .0125					
6	0%	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée est moins de .01 "O et au-dessous"					

CONTRIBUTION EN POURCENTAGE DE CE MEMBRE AU REVENU TOTAL DE LA FAMILLE

Description

Cette variable indique la contribution en pourcentage du particulier au revenu total de la famille économique. Le revenu total représente le revenu provenant des sources visées par l'enquête et décrites aux pages précédentes.

Cette variable est codée de la façon suivante:

	Table de décision						
Code	Classification	Valeur-famille	Valeur-particulier				
1	La valeur est égale à 0 ou négative pour la famille et/ou pour le particulier.	"0" et au-dessous	"O" et au-dessous				
2	76-100 %	"0" et au-dessous Plus de "0"	"Plus de 0" "Plus de 0" et proportion calculée est égale ou plus grande que .75				
3	51-75 %	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée = .5175				
4	26-50 %	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée = .2650				
5	1-25 %	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée = .0125				
6	0%	Plus de "0"	"Plus de 0" et proportion calculée est moins de 0.1 "O et au-dessous"				

PRÉSENCE DE GAINS/AUTRE REVENU

Description

Source

Cette variable a été ajoutée à la bande pour aider les utilisateurs à identifier les échantillons de personnes gagnant un revenu et de bénéficiaires d'un revenu dont il est question dans la publication nº 13-207 au catalogue. Le code l désigne les personnes gagnant un revenu. Il est possible que les gains totaux (positions 61 à 68) s'établissent à zéro pour certaines personnes gagnant un revenu, si les sources positives et négatives de gains s'annulent. Les codes l et 2 désignent les bénéficiaires d'un revenu. Encore une fois, le revenu total peut être égal à zéro pour des raisons semblables. Le code 3 désigne les personnes sans revenu (toutes les sources = zéro), qui sont d'ailleurs exclues de nos publications.

Code	Classification
1	Gains présents
2	Pas de gains, mais autre revenu
3	Aucun revenu
Ouestionnaire s	ur le revenu. Formule CFO6.

CODE DE GAINS TOTAUX

 Cette variable donne la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille âgés
de 15 ans et plus au titre des salaires et traitements, de la solde et des indemnités
militaires, du revenu net d'un emploi autonome agricole ou non agricole et du revenu
provenant de chambreurs et de pensionnaires.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

Cette variable est codée de la façon suivante sur la bande:

Code	Classification					
01	Zéro ou valeur négative					
02	\$ 1 - \$ 9,999					
03	10,000 - 14,999					
04	15,000 - 19,999					
05	20,000 - 24,999					
06	25,000 - 29,999					
07	30,000 - 34,999					
08	35,000 - 39,999					
09	40,000 - 49,999					
10	50,000 - 59,999					
11	60,000 et plus					

CODE DE REVENU TOTAL

Description

Cette variable indique la somme des montants déclarés par tous les membres de la famille âgés de 15 ans et plus au titre des sources de revenu décrites aux pages précédentes de cette documentation.

Cette variable peut être positive, négative ou nulle.

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06

NOTA: Cette variable est codée de la façon suivante sur la bande:

Code	Classification				
01	Zéro ou valeur négative				
02	\$ 1 - \$ 9,999				
03	10,000 - 14,999				
04	15,000 - 19,999				
05	20,000 - 24,999				
06	25,000 - 29,999				
07	30,000 - 34,999				
08	35,000 - 39,999				
09	40,000 - 49,999				
10	50,000 - 59,999				
11	60,000 et plus				

PRINCIPALE SOURCE DE REVENU

Description Cette variable donne la principale source du revenu total de la famille économique.

On compare les valeurs absolues des huit catégories mentionnées ci-dessous pour définir laquelle est la plus importante. Si la valeur absolue la plus importante est commune à plus d'une variable, on choisit le code le plus bas.

Code	Classification
1	Aucun revenu
2	Salaires et traitements
3	Revenu total net d'un emploi autonome
4	Total des transferts gouvernementaux
5	Revenu total de placements
6	Pensions de retraite et rentes
7	Autre revenu monétaire
8	Solde et indemnités militaires

Source Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

NOTA: À partir du fichier de données de 1986, la variable "Principale source de revenu" comprend "Solde et indemnités militaires".

NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU

Questionnaire Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont touché un revenu provenant de salaires, de traitements, d'une solde et d'indemnités militaires, d'un emploi autonome ou de chambreurs et de pensionnaires.

NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont reçu un revenu provenant des sources prises en compte dans l'enquête et décrites aux pages précédentes de la présente documentation.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description Cette variable donne le nombre réel de membres de la famille qui ont déclaré avoir touché des prestations d'assurance-chômage en vertu du programme fédéral.

BÉNÉFICIAIRES DE PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Description	Cette variable indique si un ou plusieurs membres de la famille ont touché des prestations d'assurance-chômage durant l'année de référence et si le chef en a lui-même touchées.					
	Code	Classification				
	1	Aucune personne				
	2	Comprend le chef				
	3	Ne comprend pas le chef				
Source	Questionnaire sur	le revenu, Formule CFO6.				

CODE DE FAIBLE REVENU (BASE DE 1978)

Description

Ce code indique si le revenu de la famille est inférieur aux seuils de faible revenu de 1978. Ceux-ci que l'analyse des données sur les dépenses des familles de 1978 avait permis d'établir, ont été établis en corrigeant les seuils de faible revenu de facon à tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Les seuils de faible revenu de 1978 traduisent les récentes habitudes de consommation des familles canadiennes. Étant donné que la part du revenu total consacrée à l'alimentation, au logement et à l'habillement a diminué depuis 1969, on a considéré que les familles qui dépensaient en moyenne 58.5% ou plus de leur revenu pour ce genre de biens et services étaient dans le besoin. Les seuils de faible revenu se différencient par la taille de la région de résidence et la taille de la famille.

Voici les seuils révisés des revenus des familles économiques pour l'année 1986:

	Taille de la région de résidence (Base de 1978)						
Taille de	500,000	100,000-	30,000-	Urbaines	Régions		
la famille et plu		499,999 99,999		moins de	rurales		
économique	-	•		30,000			
1	10,651	10,116	9,490	8,774	7,877		
2	14,053	13,339	12,445	11,546	10,295		
3	18,799	17,815	16,650	15,488	13,785		
4	21,663	20,588	19,246	17,903	15,936		
5	25,243	23,902	22,290	20,768	18,531		
6	27,571	26,049	24,349	22,647	20,231		
7 et plus	30,347	28,735	26,856	24,975	22,290		

L'étude technique intitulée Adoption de l'année 1978 comme nouvelle année de base pour les seuils de faibles revenus, traite en détail de l'analyse sous-jacente à ces nouveaux seuils. Pour un aperçu général des antécédents et de la signification des seuils de faible revenu se rapporter à l'annexe à l'édition 1980 de la publication nº 13-207 au catalogue.

Code	Classification
1	Inférieur au seuil de faible revenu
2	Égal on supérieur au seuil de faible revenu.

Classification

DOCUMENTATION SUR LE FICHIER DE MICRODONNÉES PARTICULIERS ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU

CODE DE FAIBLE REVENU (Base de 1978)

La repondération a entraîné une mise à jour de la variable "Région" pour refléter la population de 1986 à l'intérieur des limites de 1981.

Le changement apporté à la région de résidence a touché deux villes: Moncton et Kingston. C'est deux villes ont passé de la taille "3" à la taille "2". Puisque le statut faible revenu est établi selon la taille de la famille et la taille de résidence, quelques dossiers ont vu leur statut de faible revenu touché par ce changement, se déplacer d'au-dessus du seuil à sous le seuil. Le nombre de dossiers touchés par ce changement est minime, se composant de ceux seulement avec des revenus qui se situent entre les seuils pour la taille de résidence "3" et "2".

Le code révisé du statut du faible revenu a été introduit dans le fichier afin que les utilisateurs puissent reproduire les estimations révisées et publiées. (Voir la position 331).

CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE

NOMBRE DE PERSONNES QUI NE SONT PAS MEMBRES DE CETTE FAMILLE ÉCONOMIQUE

Description Cette variable indique le nombre réel de membres du ménage qui ne sont pas apparentés à cette personne.

Source Dossier du ménage, Formule 03.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE

NOMBRE DE PERSONNES

Description	Cette variable	indique	le nombre	réel de	personnes	faisant	partie	de la	famille.

CARACTÉRISTIQUES

Description	Cette variable indique la composition de la famille economique.	
	Code	Classification
	1	Personne seule
	2	Époux-épouse seulement
	3	Famille époux-épouse avec enfant(s) célibataire(s) seulement
	4	Autres familles époux-épouse
	5	Famille monoparentale avec enfant(s) célibataire(s) de tout âge
	6	Toutes les autres familles

Source Dossier du ménage, Formule 03.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE

MODE D'OCCUPATION

Description

Cette variable donne le mode d'occupation du logement de la famille économique au moment de l'enquête sur la population active d'avril.

Code	Classification
1	Propriétaire avec emprunt hypothécaire
2	Propriétaire sans emprunt hypothécaire
3	Locataire
4	Autre (familles secondaires dans le ménage)

Ce code est déterminé par la réponse à une question visant à savoir si le logement appartient à un membre du ménage. Si tel est le cas, on présume que ce membre fait partie de la famille économique principale inscrite sur le questionnaire. Si le logement n'appartient pas à un membre du ménage, alors la famille économique principale est classée comme locataire. Cela suppose que la famille principale ne peut pas occuper son logement gratuitement.

Les familles économiques secondaires se voient toujours attribuer le code 4, qui peut s'appliquer aux personnes qui occupent leur logement gratuitement, aux chambreurs, aux pensionnaires, aux employés ou à tout autre mode d'occupation. On ne tient pas compte des associations où le logement appartient à deux familles économiques ou plus ou étaient loués par elles.

Un logement est "possédé" même s'il n'est pas entièrement payé. Les personnes qui occupent en co-propriété une unité faisant partie d'un immeuble à logements multiples (comme un immeuble d'appartements) sont également considérées comme propriétaires. Les personnes demeurant dans un condominium qui n'est pas encore enregistré ne sont pas considérées comme propriétaires.

Source

Dossier de ménage, Formule 03.

REVENU IMPOSABLE TOTAL DU CONJOINT

Description

Pour les personnes qui sont chef ou épouse dans une famille de <u>recensement</u>, cette variable indique le montant imposable du revenu du conjoint (ex: dans l'enregistrement du chef, il s'agira du revenu imposable de l'épouse, s'il y a une épouse; dans l'enregistrement de l'épouse, il s'agira du revenu imposable de l'époux); le code inscrit dans "Le lien avec le chef de la famille de recensement" indique s'il s'agit du chef ou de l'épouse. Ce montant représente la somme des éléments suivants (et non le montant indiqué dans la déclaration d'impôt de la personne):

Salaires et traitements Solde et indeminités militaires Revenu net provenant d'un emploi autonome non agricole Revenu net provenant d'un emploi autonome agricole Revenu net provenant de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires Intérêts Montant imposable des dividendes (1.5 x le montant effectivement reçu) Autres revenus de placements Allocations familiales Pension de sécurité de la vieillesse (montants jusqu'à concurrence du montant maximum de base pour les personnes âgées de 65 ans et plus) Prestations du Régime de pensions du Canada ou Régime de rentes du Québec Prestations d'assurance-chômage Pension de retraite Rentes Partie imposable des gains ou pertes en capital Autres revenus imposables de sources gouvernementales Autre revenu monétaire imposable

Cette variable peut être positive ou négative

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

AGE DU CONJOINT

Description

Pour les personnes qui sont chef ou épouse dans une famille de recensement, cette variable indique l'âge du conjoint (dans l'enregistrement du chef, on donne l'âge de l'épouse; dans l'enregistrement de l'épouse, on donne l'âge du chef). Les chefs et les épouses sont identifiés à la position 271 (voir "Lien avec le chef de la famille de recensement").

Source

NOMBRE D'ENFANTS

Description

Cette série de variables indique le nombre réel d'enfants jamais mariés, dans la famille de recensement, qui appartiennent à chacun des groupes d'âge énumérés ci-dessous. Outre les propres enfants du chef de famille, cela comprend les petits-enfants, frères, soeurs et enfants en tutelle faisant partie de la famille. Ces variables ne sont codées sur la bande que pour les personnes qui sont chef ou épouse dans une famille de recensement.

Variables Code

Moins de 7 ans Nombre réel

7-17 ans Nombre réel

18-24 ans Nombre réel

Source

ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES

Description

Cette variable indique le montant total reçu par la famille de recensement aux termes des programmes fédéraux et provinciaux (Québec et Alberta). Dans presque tous les cas, ces montants sont déclarés par un seul membre de la famille, soit celui du chef ou de l'épouse qui a demandé une exemption personnelle d'impôt pour l'enfant ou les enfants bénéficiaires de ces allocations.

Les utilisateurs de la bande qui préféreraient toujours considérer ces allocations comme un revenu de l'épouse (ou de l'époux) peuvent le faire en utilisant ce montant au lieu de la valeur indiquée au poste "Source de revenu du particulier - Allocations familiales et allocations aux jeunes".

Les utilisateurs doivent être conscients du fait qu'il faudra peut-être rajuster d'autres variables (par ex. le total des transferts gouvernementaux, le revenu total, la principale source de revenu, la contribution en pourcentage au revenu de la famille, etc.).

Dans les familles de recensement, le chef et l'épouse peuvent avoir déclaré des allocations familales.

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS

Description

Cette variable indique le montant du crédit d'impôt pour enfants reçu par la famille de recensement à laquelle appartient cette personne. Dans la plupart des cas, il s'agissait du chef ou de l'épouse.

Les utilisateurs de la bande qui préféreraient toujours considérer le crédit d'impôt pour enfants comme un revenu de l'épouse (ou de l'époux) peuvent le faire en utilisant ce montant au lieu de la valeur indiquée au poste "Source de revenu du particulier - Crédit d'impôt pour enfants". Les utilisateurs doivent être conscients du fait qu'il faudra peut-être rajuster d'autres variables (par ex. le total des transferts gouvernementaux, le revenu total, la principale source de revenu, la contribution en pourcentage au revenu total de la famille etc.).

Source

Questionnaire sur le revenu, Formule CF06.

LIEN AVEC LE CHEF

Description

Aux fins de l'utilisation des cinq variables précédentes, qui ne figurent que dans les enregistrements des personnes qui sont chef ou épouse dans une famille de recensement, cette variable identifie les chefs et les épouses.

Une famille de recensement comprend soit un époux et une épouse (avec ou sans enfants jamais mariés), soit l'un des parents avec un ou plusieurs enfants (jamais mariés), habitant ensemble dans le même logement. Dès qu'un fils ou une fille se marie, il (elle) n'est plus membre de la famille de recensement des parents même s'il (elle) demeure toujours sous le même toit. Un enfant confié à des personnes autres que ses propres parents est considéré comme un enfant en tutelle (par. ex. un enfant vivant avec ses grands-parents et non avec ses parents) et il est membre de leur famille de recensement. Les enfants adoptés et les pupilles de la Société de l'aide à l'enfance sont considérés comme des enfants en tutelle. Un enfant en tutelle doit avoir moins de 21 ans et ne s'être jamais marié.

Une personne seule vivant avec des personnes non apparentées (comme un chambreur, un employé ou un partenaire), ou une personne vivant avec des personnes apparentées, mais ne faisant pas partie d'une relation époux-épouse ou parent-enfant, est une personne hors famille. Si elle est apparentée au chef du ménage, elle peut être un veuf (ou une veuve), une soeur ou un frère, un oncle ou une tante, un enfant qui a été marié et vivant avec un parent ou des parents ou autre membre apparenté du chef du ménage.

Le chef de la famille de recensement est toujours l'époux ou l'un des parents. Le chef d'une famille de recensement composée d'une seule personne est la personne elle-même. Le chef doit toujours avoir 15 ans ou plus. Ainsi, dans de rares cas où une personne de moins de 15 ans vit avec des personnes non apparentées, on la considère comme un enfant en tutelle de leur famille de recensement.

Conformément aux méthodes de la nouvelle enquête sur la population active, les membres du ménage sont divisés en familles <u>économiques</u> au moment de l'interview. Le mode de sélection du chef de chaque famille économique est décrit aux pages suivantes.

LIEN AVEC LE CHEF (fin)

Lors du traitement des données, les familles de recensement sont tirées des familles économiques selon les liens de chacun avec le chef de chaque famille économique. Aux fins de l'enquête sur les finances des consommateurs, on intervertit les liens des personnes formant des couples mariés dont l'épouse est le chef et l'époux le conjoint afin que les époux soient toujours les chefs des couples pour assurer la comparabilité dans le temps. Dans les statistiques tirées de l'enquête sur la population active, on n'intervertit pas les liens de ces personnes.

Veuillez prendre note que le chef de la famille n'est pas nécessairement la personne qui gagne le revenu le plus élevé. En fait, le chef peut ne pas avoir touché de revenu.

Code	Classification
1	Chef d'une famille biparentale
2	Personne hors famille ou chef d'une famille monoparentale
3	Épouse dans une famille biparentale
4	Toutes les autres personnes

Source

LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE

Description

On définit ici la famille économique comme un groupe de personnes qui partagent le même logement et qui sont unies par filiation ou adoption. Une personne qui vit seule ou qui occupe une chambre dans un ménage avec lequel elle n'a aucun lien de parenté est appelée "une personne seule" et est considérée comme une unité familiale économique indépendante.

Conformément aux méthodes de la nouvelle enquête sur la population active, les membres du ménage sont divisés en familles économiques au moment de l'interview. Le chef de chaque famille est déterminé par la personne interviewée, compte tenu des restrictions suivantes:

Si ...

La famille se compose d'un des parents ou des deux et d'enfants célibataires ...

La famille se compose d'un des parents ou des deux et d'un fils (ou une fille) ou d'un gendre (ou une bru) mariés, veufs, divorcés ou séparés ...

La famille se compose de frères et (ou) de soeurs et (ou) d'un autre groupe de personnes apparentées ... Alors ...

- ... l'enquêté doit choisir l'un des parents comme chef de famille (ou s'il en est incapable ou refuse de le faire):
- ... l'interviewer choisit l'un des parents; celui qui est le principal gagne-pain de la famille.
- ... l'enquêté doit choisir l'un des parents ou le fils (la fille) ou le gendre (la bru) comme chef de famille

(<u>ou s'il en est incapable ou refuse de le</u> faire):

- ... l'interviewer choisit l'un des parents, le fils (la fille ou le gendre (la bru), soit celui qui est le principal gagne-pain de la famille.
- ... l'enquêté doit choisir une personne comme chef de famille

(ou s'il en est incapable ou refuse de la faire):

... l'interviewer choisit comme chef de famille soit la personne la plus âgée, soit celle qui est le principal gagne-pain de la famille.

LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE (fin)

Lors du traitement des données de l'enquête sur les finances des consommateurs, on intervertit les liens de parenté des personnes formant des couples mariés dont l'épouse est le chef et l'époux le conjoint afin que les époux soient toujours les chefs des couples, pour assurer la comparabilité dans le temps. Dans les statistiques tirées de l'enquête sur la population active, on n'intervertit pas les liens de ces personnes.

Voici donc ce qui caractérise le chef de la famille:

- (1) dans les familles se composant d'un couple marié avec ou sans enfants, le chef de famille est l'époux
- (2) dans les familles monoparentales avec des enfants non mariés, le chef de famille est le père ou la mère
- (3) dans les familles monoparentales avec des enfants mariés, le chef de famille est le principal soutien de la famille
- (4) dans les familles autres que les familles époux-épouse ou les familles monoparentales, le chef de famille est généralement le membre le plus âgé de la famille.

Veuillez prendre note que le chef de la famille n'est pas nécessairement la personne qui gagne le revenu le plus élevé. En fait, le chef peut ne pas avoir touché de revenu.

Code	Classification
1	Chef
2	Épouse
3	Enfants, gendre ou bru
4	Autre

Source

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES DES PARTICULIERS

Description

Source

Les caractéristiques suivantes de l'enquêté sont établies au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active. (Elle couvre la période s'étendant de décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête).

On prescrit aux interviewers de ne pas mettre à jour les données sur l'âge si la date de naissance du répondant tombe dans la période de six mois durant laquelle il fait l'objet de l'enquête sur la population active. L'interviewer peut mettre à jour d'autres caractéristiques s'il décèle un changement de situation.

Code	ÉTAT MATRIMONIAL
1	Célibataire (jamais marié(e))
2	Marié(e) ou vivant en concubinage
3	Autre
Code	AGE
15-79	Âge réel
80	80 ans ou plus
Code	SEXE
1	Masculin
2	Féminin

NIVEAU D'INSTRUCTION

Description

Cette variable indique le plus haut niveau d'instruction atteint par l'enquêté au moment de son entrée dans l'enquête sur la population active (décembre de l'année de référence à mars de l'année de l'enquête).

Il est à noter que les codes ne font pas de distinction précise entre les études secondaires complètes et incomplètes ni entre les études universitaires partielles et les autres études postsecondaires.

Pour s'inscrire à un établissement d'enseignement postsecondaire, l'étudiant doit être titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires (ou posséder de l'expérience, dans le cas d'un étudiant adulte). Les étudiants adultes ne sont pris en compte que s'ils suivent des cours dotés de crédits conduisant à un grade, un certificat ou un diplôme, même s'ils suivent ces cours pour leur intérêt personnel.

Un établissement d'enseignement décernant des grades qui pose l'exigence d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'une année pré-universitaire comme condition d'admission et qui décerne un diplôme, un certificat ou un grade à l'étudiant qui termine son cours avec succès est classé dans la catégorie "études universitaires".

Les personnes qui ont reçu leur plus haut niveau de formation dans une école privée de métiers, un collège commercial privé ou dans le cadre d'un programme de formation des adultes sont comptées au niveau d'études primaires ou secondaires le plus élevé qu'elles ont atteint.

Code	Classification
1	Aucune scolarité ou études primaires
2	9 ou 10 ans d'études primaires et secondaires
3	ll années d'études primaires et secondaires*
4	12 années d'études primaires et secondaires*
5	13 années d'études primaires et secondaires*
6	Études postsecondaires partielles
7	Certificat ou diplôme d'études postsecondaires
8	Diplôme universitaire

Source

FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable porte sur la fréquentation de tout genre d'établissement d'enseignement public ou privé pendant la semaine de référence. On ne prend en compte que les cours dotés de crédits qui mènent à l'obtention d'un grade, un diplôme, ou d'un certificat. On ne compte pas les cours du soir d'intérêt personnel.

On considère qu'une personne fréquente une école, un collège ou une université si elle était aux études pendant la semaine de référence ou si elle exerçait d'autres activités scolaires comme de la recherche en vue de l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Dans le cas des salariés qui suivent un cours de formation offert par leur employeur, on considère qu'ils fréquentent une école uniquement si le cours est donné dans un établissement d'enseignement public comme une université ou un collège communautaire. On considère également comme fréquentant l'école:

- 1. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'avait pas été <u>temporairement</u> malade ou invalide.
- 2. La personne est inscrite à l'école, mais elle prend de courtes vacances ne dépassant pas 30 jours pendants l'année scolaire.
- 3. La personne aurait fréquenté l'école si elle n'en avait pas été empêchée par un conflit de travail, tel qu'une grève des professeurs.

L'inscription à temps plein ou à temps partiel est habituellement fonction du nombre de cours auxquels une personne est inscrite. Cette distinction diffère d'une école à l'autre.

Code	Classification
1	Oui - inscrite à temps plein
2	Oui - inscrite à temps partiel
3	Ne fréquente pas l'école pendant la semaine de référence

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

GENRE D'ÉCOLE FRÉQUENTÉE

Description	Cette variabl de référence.	e indique le genre d'établissement d'enseignement fréquenté pendant la semaine
	Code	Classification
	1	Primaire ou secondaire
	2	Université
	3	Collège communautaire ou autre établissement
	4	Ne fréquentait pas l'école pendant la semaine de référence
Source	Questionnaire	de l'enquête sur la population active, Formule 05.

STATUT D'IMMIGRATION

Description

Cette variable indique si la personne est née au Canada (ou née à l'extérieur du Canada de parents qui ont déclaré l'enfant Canadien à la naissance) et, si ce n'est pas le cas, depuis combien d'années il/elle réside au Canada. Les persones qui sont nées à Terre-Neuve avant le 31 mars, 1949 sont codées commes Canadiens de naissance. Pour les personnes qui ont immigré au Canada plus d'une fois, l'année d'immigration la plus récente s'applique.

Parce que l'enquête ne recueille que des données sur le revenu touché au Canada, on ne peut dresser un tableau précis du revenu des personnes qui ont immigré durant l'année de référence et ceux qui ont immigré durant l'année d'enquête. Dans le cas des premières, on recueille des données sur le revenu pour une partie de l'année; pour les dernières, il peut n'y avoir que de petits montants d'allocations familiales si les données ont été reportées à d'autre membre de la famille lors du traitement des données.

Code	Classification
1	Canadien de naissance
2	Immigré avant 1946
3	Immigré entre 1946 et 1955
4	Immigré entre 1956 et 1965
5	Immigré entre 1966 et 1970
6	Immigré entre 1971 et 1975
7	Immigré entre 1976 et 1980
8	Immigré entre 1981 et année de l'enquête

Source

LANGUE MATERNELLE

Description Cette variable indique la première langue que la personne a apprise et qu'elle comprend encore.

Si la personne ne comprend plus la première langue qu'elle a apprise, le code désigne la deuxième langue apprise et encore comprise.

Code	Classification
0	Unités Spéciales
1	Anglais
2	Français
3	Autre

Source Dossier du ménage, Formule 03.

GENRE DE MÉNAGE

Description

Cette variable indique les modalités de vie de la personne par rapport à son statut de personne seule ou de membre d'une famille, et à la présence d'une famille ou d'une (de) personne(s) non apparentées.

Code	Classification
1	Personne seule, vivant seule
2	Personne seule, vivant avec une famille non apparentée
3	Personne seule, vivant seulement avec une ou plusieurs autres personnes seules
4	Membre d'une famille, sans personnes non apparentées dans le ménage
5	Membre d'une famille, avec des personnes non apparentées dans le ménage

ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)

Description

Cette variable indique l'activité de la personne au cours de la semaine de référence. Les définitions utilisées pour ces catégories sont les même que dans l'enquête sur la population active et elles ont été modifiées par rapport aux années avant 1976. La population active comprend la partie de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence.

Les personnes occupées sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice
- (b) ont fait du travail non rémunéré qui a contribué directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionel qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage.
- (c) avaient un emploi mais n'étaient pas au travail pour l'une des raisons suivantes:
 - maladie ou invalidité
 - obligations personnelles ou familiales
 - mauvais temps
 - conflit de travail
 - vacances
 - autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied et des personnes devant commencer à travailler à une date future déterminée).

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- (a) étaient sans travail, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler.
- (b) n'avaient pas activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied depuis vingt-six semaines ou moins et étaient prêtes à travailler. On considère comme mises à pied seules les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied.
- (c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer à travailler à un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler.

ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE) (FIN)

Description (suite)

Source

On considère comme prêtes à travailler les personnes qui:

- (i) étaient étudiants à temps plein, cherchaient du travail à temps partiel et répondaient également au critère (ii) ci-dessous. Les étudiants à temps plein qui cherchaient du travail à temps plein ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence.
- (ii) ont déclaré ne pas avoir de raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence, ou ne pas pouvoir en prendre en raison d'une "maladie ou une invalidité", d'"obligations personnelles ou familiales" ou encore parce qu'elles "avaient déjà un emploi".

Les inactifs constituent la partie de la population civile hors institutions âgée de 15 ans et plus qui ne compte pas parmi les personnes occupées ni les chômeurs. Les membres des Forces canadiennes sont classés parmi les inactifs.

Code	Classification
1	Personnes occupées
2	Chômeurs
3	Inactifs
Questionna	aire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI)

Description

Cette variable indique le statut professionnel de l'enquêté en avril de l'année de l'enquête. Dans le cas des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence, elle indique le statut relatif à leur principal emploi courant. En ce qui concerne les chômeurs et les inactifs qui ont travaillé durant les cinq dernières années elle indique le statut relatif à leur dernier emploi. Les personnes qui n'ont jamais travaillé ou qui n'ont pas travaillé durant les cinq dernières années se voient attribuer respectivement les codes 5 et 6.

La catégorie "travailleur rémunéré" comprend toute personne qui a travaillé en tant qu'employé pour un employeur. Elle comprend les personnes travaillant à leur compte dans une entreprise constituée en société. En commençant par les données de 1979, on a ajouté un autre groupe à la catégorie des travailleurs rémunérés. Ce groupe comprend seulement les genres de travailleurs suivants:

- (i) Les gardiennes d'enfants qui ne sont ni logées ni nourries par leur employeur et les personnes qui assurent des services au domicile des parents des enfants dont elles prennent soin.
- (ii) Les personnes qui font des travaux ménagers pour des clients.
- (iii) Les hommes à tout faire, les jardiniers et les personnes qui font des petits travaux et qui sont envoyés à leur clients par une agence (ou un autre tiers parti) notamment les centres d'emploi du Canada.

Nota:

Aux fins de l'enquête sur la population active, ces trois genres de travailleurs sont considérés comme des travailleurs autonomes. Il faut en tenir compte lorsqu'on compare les estimations de l'EFC à celles de l'EPA. Les personnes qui travaillent pour une agence fournissant des services de gardiennes d'enfants, de femmes de ménage ou de petites réparations ou d'entretien sont incluses dans la catégorie des travailleurs rémunérés de même que les personnes qui logent au domicile de leur employeur.

STATUT PROFESSIONNEL (EMPLOI ACTUEL OU DERNIER EMPLOI) (FIN)

Description (fin)

Le terme "autonome" s'applique aux personnes qui travaillent à leur compte. Ces personnes peuvent ou non posséder une entreprise ou une ferme ou exercer une profession libérale. Il peut s'agir d'une propriété totale, d'une société en nom collectif ou d'une entreprise constituée en corporation dans laquelle l'enquêté est actionnaire majoritaire. Si la personne est en train de négocier l'achat d'une entreprise qu'elle exploite, on la considère comme propriétaire, mais il doit s'agir d'une entreprise non constituée en corporation.

"Travailleur familial non rémunéré" s'applique à toute personne qui a travaillé dans une ferme ou une entreprise possédée ou exploitée par un membre du même ménage auquel il est apparenté. Le travail effectué doit contribuer à l'exploitation de la ferme ou de l'entreprise familiale.

Code	Classification		
1	Travailleur rémunéré, secteur privé		
2	Travailleur rémunéré, secteur publique		
3	Travailleur indépendant		
4	Travailleur familial non rémunéré		
5	N'a jamais travaillé		
6	N'a pas travaillé depuis plus de cinq ans		

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

CLASSIFICATION DES PROFESSIONS DE 1980 (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI) - 13-GROUPES ET 49-GROUPES

Description

Ces variables donnent la classification de la profession de l'enquêté selon La Classification des professions, Recensement du Canada, 1980, nº 12-565F au catalogue. Ce code indique la profession principale courante des personnes qui avaient un emploi pendant la semaine de référence. Dans le cas des personnes qui étaient en chômage, ou inactives au cours de la semaine de référence mais qui avaient travaillé pendant les cinq dernières années, ce code indique la profession qu'elles exercaient lors de leur dernier emploi.

La classification des professions fondée sur la Classification type des professions de 1980 se retrouvait pour la première fois au fichier de 1984. Il s'agit d'un ensemble de normes qui remplacent celles établies pour le recensement de 1971 et utilisées jusqu'ici. Les différences entre le système de classification des professions de 1971 et celui de 1981 ont trait surtout aux postes de direction. Les personnes exerçant des fonctions de direction dans les secteurs de l'agriculture, du commerce de détail, de l'hébergement, de la restauration et de l'assurance, et qui sont des travailleurs rémunérés, sont classées comme directeurs dans la classification des professions de 1980. Auparavant, on leur attribuait des codes correspondant à des professions telles que agriculteur, vendeur, etc. Dans le cas des autres professions, les changements apportés sont mineurs.

La liste complète des codes figurant sur la bande se trouve au cliché d'articles. Les codes à 3 chiffres de la classification des professions de 1980 figurent entre parenthèses, ainsi que les grands groupes de professions (deux chiffres).

Le code 99 "Sans objet" est donné à certains dossiers pour la variable "49-Groupes" pour raison de confidentialité. Ces dossiers sont codés à un groupe de professions approprié pour la variable "13-Groupes" seulement.

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

NOTA:

La liste détaillée des codes de professions est fournie pour que les utilisateurs des bandes aient la possibilité de créer leurs propres groupes à des fins d'analyse. Les utilisateurs doivent cependant prendre note que certains de ces codes, si utilisés séparément, peuvent ne pas donner d'estimations fiables, la taille des échantillons étant insuffisante.

INDUSTRIES (EMPLOI PRÉSENT OU DERNIER EMPLOI)

Description

Cette variable indique la branche d'activité dans laquelle la personne travaillait au moment de l'enquête ou, si elle ne travaille pas actuellement, lors de son emploi le plus récent au cours des cinq dernières années.

Aux fins de cette variable, on a groupé de la façon suivante les codes de la Classification type des industries de 1980:

Codes	Codes sur	
C.T.I	bande	Classification
011-023	01	Agriculture
031-092	02	Autres industries primaires
101-249	03	Industries manufacturières (biens non durables)
271-284	03	и и п п п
361-399	03	11 11 11 11
251-269	04	Industries manufacturières (biens durables)
291-359	04	11 11 11
401-449	05	Construction
451-499	06	Transports, communication, et autres services publics
501-599	07	Commerce en gros
601-692	08	Commerce en détail
701-761	09	Finances, assurances et affaires immobilières
851-869	10	Services communautaires
961-969	10	89 10
981	10	11
911-922	11	Services personnelles
971-979	11	" "
771-779	12	Services aux entreprises et services divers
982-999	12	и и и и и
811-841	13	Administration publique et défense
	14	N'a jamais travaillé et incapacité permanente
	15	A travaillé pour la dernière fois il y a plus de cinq ans

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

NOMBRE TOTAL D'HEURES HABITUELLEMENT TRAVAILLÉES

Description

Cette variable indique le nombre d'heures que travaille habituellement la personne dans une semaine, en tenant compte de tous ses emplois. Ce nombre peut différer de la semaine normale de travail (stipulée dans une convention collective).

Dans le cas des personnes qui ont des heures variables, les "heures habituelles" représentent le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées pendant les trois dernières semaines, y compris la semaine de référence.

Les heures variables s'appliquent aux personnes dont le travail est caractérisé, par exemple, par la variation du nombre d'heures de travail par semaine suivant la saison (comme les agriculteurs et les pêcheurs), par des horaires quotidiens irréguliers (comme les agents immobiliers ou les vendeurs à domicile), etc.

Les heures variables s'appliquent également aux personnes qui travaillent seulement pendant certaines périodes du mois, par exemple, celles qui travaillent seulement une semaine par mois; dans le cas de ces personnes, le nombre d'heures habituellement travaillées représente une moyenne mensuelle et permet de mieux distinguer le travail à temps plein et le travail à temps partiel.

Code Classification

00-64 Nombre réel d'heures travaillées

65 65 heures ou plus

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE TRAVAILLE MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE

Description

Cette variable s'applique aux personnes qui travaillent habituellement moins de trente heures par semaine (voir la variable précédente) et indique la raison pour laquelle elles ne travaillent qu'à temps partiel.

Code 1: Emploi à temps plein exigeant moins de 30 heures de travail par semaine. Ce code vise les cas où la loi, l'entreprise ou une cause naturelle empêche l'enquêté de travailler plus de 30 heures par semaine. Le personnel navigant des lignes aériennes et les conducteurs que la loi oblige à travailler moins de 30 heures par semaine sont des exemples de personnes comprises dans cette catégorie. Les professeurs qui ne peuvent travailler plus d'heures par semaine parce que les élèves ne font que des demi-journées constituent un autre exemple.

Ce code vise aussi les gens, tels les agriculteurs et les pêcheurs, qui ont été interviewés pendant la saison morte et ont déclaré avoir travaillé moins de trente heures en moyenne au cours des trois dernières semaines.

Code 2: Obligations personnelles ou familiales. Il faut utiliser ce code dans tous les cas où la personne a travaillé moins de 30 heures par semaine parce qu'elle avait des responsabilités ou des engagements permanents envers sa famille ou elle-même et qu'elle ne pouvait donc pas avoir un emploi exigeant plus de 30 heures de travail par semaine.

Entrent dans cette catégorie, par exemple, les cas où la personne doit garder ses enfants ou s'occuper de son père, de sa mère ou d'autres parents malades ou infirmes.

Code 3: Va à l'école. Ce code doit être utilisé lorsque l'enquêté ne peut avoir un emploi de plus de 30 heures par semaine parce qu'il fréquente un établissement d'enseignement à temps plein ou à temps partiel.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE TRAVAILLE MOINS DE 30 HEURES PAR SEMAINE (fin)

- Code 4: N'a pu trouver que du travail à temps partiel. Ce code vise les cas où l'enquêté indique qu'il aurait préféré un emploi à temps plein (plus de 30 heures), mais a seulement pu en trouver un de moins de 30 heures par semaine.
- Code 5: <u>Ne voulait pas de travail à temps plein</u>. Ce code doit être utilisé lorsque l'enquêté a précisé qu'il préférait un emploi de moins de 30 heures par semaine.
- Code 6: Autre: Ce code vise les cas où l'enquêté souffre d'une maladie ou d'une invalidité chronique l'empêchant de travailler plus de 30 heures par semaine.

Il faut également utiliser ce code quand aucun des autres (1 à 5) n'est approprié.

Code 7: Sans objet: La personne ne travaille pas du tout ou travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine.

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

Source

DURÉE DE L'EMPLOI

Description	Cette variable indique depuis combien de temps la personne travaille pour son employeur
	actuel. Les fonctions exercées peuvent avoir changé au cours de cette période. Cette
	Variable s'applique également aux personnes classées comme châmeurs mis à pied.

Code	Classification
1	Moins de 7 mois
2	7-12 mois
3	1-5 ans
4	6-10 ans
5	11-20 ans
6	Plus de 20 ans
7	Sans objet
Question	nnaire de l'enquête sur la population active. Formule 05.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE A QUITTÉ SON DERNIER EMPLOI

Description

Dans le cas des personnes qui ne travaillaient pas pendant la semaine de référence mais qui ont travaillé à un moment quelconque au cours des cinq dernières années, cette variable indique la raison pour laquelle elles ont quitté leur dernier emploi.

Code l: Maladie ou invalidité de l'enquêté. Le code l s'applique aux personnes qui ont perdu ou quitté leur emploi pour cause de maladie ou d'invalidité, ou pour quelqu'autre raison liée à la santé. Il s'applique également aux personnes qui dont dû prendre leur retraite pour des raisons de santé.

Le code ne s'applique cependant pas aux personnes qui ont pris leur retraite à l'âge normal (voir le code 5).

- Code 2: Obligations personnelles ou familiales. Le code 2 vise les personnes qui ont perdu ou quitté leur emploi pour des raisons personnelles ou familiales, comme le mariage, une grossesse, un long voyage ou de longues vacances, une maladie grave dans la famille, l'éducation des enfants, etc.
- Code 3: Va à l'école. Le code 3 s'applique aux personnes qui ont quitté leur emploi pour retourner à l'école. On entend par école n'importe quel genre d'établissement comme les écoles secondaires, les universités, les collèges communautaires ou des établissements privés comme les collèges de secrétariat, les écoles de coiffure, les écoles de mécanique automobile, etc. On utilise également ce code s'il s'agit d'un cours de recyclage offert par l'administration publique et dispensé dans une école correspondant à la définition donnée plus haut.
- Code 4: A perdu son emploi ou a été mis à pied (travailleurs rémunérés seulement. On utilise le code 4 dans le cas des travailleurs rémunérés dont l'emploi a pris fin sans qu'ils le décident eux-mêmes (par exemple, congédiement, fermeture définitive de l'usine, déménagement de l'entreprise, réduction des effectifs, fin de l'emploi). Sauf dans les cas de perte d'un emploi saisonnier, l'enquêté ne doit pas s'attendre à être rappelé par son employeur.

On utilise également le code 4 dans le cas où l'emploi du travailleur rémunéré est d'une durée déterminée. Il peut s'agir d'un travail à contrat, qui se termine dès la fin du contrat, comme, par exemple, dans le cas de certains conseillers, musiciens et athlètes professionnels.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE A QUITTÉ SON DERNIER EMPLOI (fin)

Code 5: A pris sa retraite. La plupart des emplois comportent une limite d'âge normal pour la retraite, par exemple 65 ans. Si l'enquêté a quitté son emploi à l'âge normal de la retraite, on utilise le code 5. Par contre, s'il a pris sa retraite avant l'âge normal prévu pour l'emploi en question pour cause de maladie ou d'invalidité, il faut utiliser le code 1. Si l'enquêté a pris sa retraite pour une autre raison, par exemple, parce qu'il était admissible à une retraite anticipée avec une pension moindre (disons à 55 ans au lieu de 65) ou parce que son employeur l'a obligé à prendre sa retraite prématurément, c'est le code 5 qui convient.

Code 6: Autre. Le code 6 vise les personnes qui ont quitté leur emploi parce qu'elles ont changé de lieu de résidence (par exemple, elles ont déménagé dans une autre ville ou trop loin de leur lieu de travail pour garder le même emploi), parce qu'elles n'étaient pas satisfaites de leur emploi ou pour des raisons autres que celles mentionnées plus haut (codes 1 à 5).

Code 7: N'a jamais travaillé

Code 8: N'a pas travaillé depuis cinq ans

Code 9: Sans objet

Source Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

ACTIVITÉ PRÉCÉDANT LA RECHERCHE D'EMPLOI

Description

Cette variable indique quelle était l'activité principale des chercheurs d'emploi avant qu'ils commencent à chercher du travail. Les codes 1 à 4 s'appliquent uniquement aux chômeurs qui ont cherché activement du travail au cours des quatre dernières semaines.

Code	Classification	
1	Travaillait	
2	Tenait maison	
3	Allait à l'école	
4	Autre	
5	Sans objet	

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

DURÉE DU CHÔMAGE JUSQU'À LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Cette variable indique le nombre de semaines consécutives pendant lesquelles la personne a Description été sans travail et à la recherche d'un emploi, jusqu'à la fin de la semaine de référence; on ne compte donc pas les semaines où la personne travaillait en même temps qu'elle cherchait un emploi.

Pour les personnes qui ont commencé à chercher du travail avant la fin de leur dernier NOTA: emploi, on ne compte que le nombre de semaines depuis que le dernier emploi a pris fin.

> Les codes 01 à 53 s'appliquent seulement aux personnes qui ont cherché activement du travail au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Code Classification

00-52 Semaines véritables

53 53 semaines et plus

Ouestionnaire sur l'enquête sur la population active, formule 05. Source

GENRE D'EMPLOI RECHERCHÉ

Description

Source

Cette variable indique le genre d'emploi que la personne cherche, c'est-à-dire la durée de l'emploi recherché et les heures de travail souhaitées (emploi à temps plein ou à temps partiel). On entend par emploi à temps plein un emploi qui exige 30 heures ou plus de travail par semaine. Cette variable s'applique uniquement aux personnes qui ont cherché activement du travail au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Code	Classification
1	Emploi à temps plein 6 mois ou moins
2	Emploi à temps plein plus de 6 mois
3	Emploi à temps partiel 6 mois ou moins
4	Emploi à temps partiel plus de 6 mois
5	Sans objet
Questi	onnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

RAISON POUR LAQUELLE LA PERSONNE N'A PAS CHERCHÉ DE TRAVAIL PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique la raison pour laquelle les chômeurs n'ont pas cherché de travail pendant la semaine de référence.

Code Classification

- 1 Était malade ou avait des obligations personnelles ou familiales
- 2 Allait à l'école
- 3 N'est plus intéressé à trouver du travail ou ont trouvé un emploi
- Attendait un rappel d'un ancien employeur ou des réponses d'employeurs éventuels

Ce code s'applique également aux personnes qui travaillent uniquement sur appel. C'est le cas des infirmières privées, des secrétaires et dactylographes qui travaillent pour des agences de placement temporaire, des professeurs suppléants, etc.

- Pense qu'il n'existe pas de travail disponible dans la région ou qui réponde à ses aptitudes
- Autres raisons (cela comprend les personnes qui sont insatisfaites des emplois disponibles à cause, par exemple, de la faible rémunération ou des mauvaises conditions de travail, celles qui sont parties en voyages, celles qui n'ont pas pris la peine de chercher du travail, etc.).
- 7 Sans objet

Source

Questionnaire de l'enquête sur la population active, Formule 05.

SEMAINES TRAVAILLÉES L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable donne le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque durant l'année de référence.

Sont comptées comme semaines travaillées:

- (a) Le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté a fait un travail quelconque, soit à temps partiel, soit à temps plein;
- (b) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi, mais n'était pas au travail parce qu'il était en congé, malade, en congé de maternité, en grève ou en lock-out ou parce qu'il s'agissait de jours fériés;
- (c) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté était travailleur indépendant;
- (d) le nombre de semaines pendant lesquelles l'enquêté avait un emploi mais bénéficiait d'un congé payé (par. ex. pour suivre un cours de formation).

Ce nombre ne représente pas nécessairement le nombre de semaines complètes pour lesquelles l'enquêté était rémunéré.

Dans le cas des enseignants dont le contrat porte sur l'année scolaire complète de l'année de référence, on inscrit 52 semaines même s'ils n'ont pas enseigné ou fait un autre travail pendant l'été. Les élèves-infirmières ne sont pas codées comme ayant travaillées mais plutôt comme "allant à l'école" parce qu'on considère qu'ils fréquentent une institution d'enseignement.

Code Classification

00 Aucune semaine travaillée 01-52 Nombre de semaines travaillées

Source

A TRAVAILLE SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Source

Cette variable indique si l'enquêté à travaillé ou non durant l'année de référence et, dans l'affirmative, s'il s'agissait surtout d'un travail à temps plein ou à temps partiel défini en fonction de sa durée hebdomadaire. En ce qui concerne les années antérieures à 1978, les enquêtés déterminaient eux-mêmes s'ils travaillaient à temps plein ou à temps partiel, car la définition n'indiquait pas un nombre d'heures de travail établi. Depuis 1978 la semaine de travail à temps plein doit compter 30 heures ou plus.

(Code	Classif	lcation	
	1 2 3	•	plein partiel travaillé l'an	nnée dernière
]	Dossier du	ménage.	Formule 03.	

1/5 + L - J - 1 | 5 + - L | 1 - - - - - - +

TRAVAIL DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable est tirée des deux postes précédents: "semaines travaillées" et "ayant travaillé surtout à temps plein ou à temps partiel".

		Methode d'établissement	
		Semaines travaillées	À temps plein ou à temps partiel
Code	Classification	Code	Code
1	Travailleur à temps plein toute l'année*	49-52	1
2	Autre travailleur*	49-52	2
		ou 01-48	1 ou 2
3	N'a pas travaillé l'année de référence	00	

^{*} Avant 1982, le critère était de 50 semaines. Ce changement n'a que des conséquences minimes.

Source

SEMAINES EN CHOMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description	Cette variable indique le nombre réel de semaines pendant lesquelles l'enquêté <u>n'a pas</u> travaillé et a cherché du travail durant l'année de référence. Les semaines pendant
	lesquelles l'enquêté a travaillé, ne serait-ce qu'une heure, et a cherché du travail pendant le reste de la semaine comptent comme semaines travaillées.

Code Classification

00 Aucune

01-52 Nombre réel de semaines

Source Dossier du ménage, Formule 03.

NOTA: Pour les années indiquées, les directives aux interviewers relatives à cette variable ont été précisées:

- Depuis 1978 1. Les semaines pendant lesquelles des étudiants à temps plein ont cherché du travail ne sont pas prises en compte.
 - 2. Seules les semaines pendant lesquelles l'enquêté était prêt à travailler sont incluses.
- Depuis 1980 1. Les semaines pendant lesquelles un enquêté est temporairement mis à pied sont incluses.

NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique si l'enquêté a été sans travail et a cherché du travail pour une, deux, trois ou plusiers périodes ininterrompues durant l'année de référence. "Une période continue" est une période au cours de laquelle la seule activité de l'enquêté consistait à être sans travail et à la recherche de travail. Si l'enquêté a travaillé toutes les semaines et n'a pas cherché de travail durant l'année de référence, cette variable est codée "sans objet".

Code	Classification	
1	Une période	
2	Deux périodes	
3	Trois périodes ou plus	
4	Sans objet	

PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Description

Cette variable indique ce que l'enquêté a fait surtout pendant qu'il ne travaillait pas et ne cherchait pas de travail durant l'année de référence. Si le total des semaines travaillées et de semaines de recherche de travail est 52, le code de cette variable est "sans objet".

Code	Classification
1	En permanence incapable de travailler
2	Tenait maison
3	Allait à l'école
4	À la retraite ou volontairement inactif
5	Autre
6	Sans objet

Source

PLAN DE SONDAGE ET IMPLICATIONS

L'échantillon utilisé pour l'Enquête sur les finances des consommateurs est celui de l'Enquête sur la population active. Cet échantillon aléatoire à plusieurs degrés stratifié par grappes est décrit en détail dans la publication Méthodologie de l'enquête sur la population active du Canada, 1976 (nº 71-526 au catalogue) et dans l'article du mois paru dans La population active, janvier 1985 (nº 71-001 au catalogue). Pour une description plus générale, voir le Guide d'utilisation des données de l'enquête sur la population active (nº 71-528 au catalogue).

En somme, cet échantillon est conçu de manière à représenter environ 98% de la population. Sont exclus les groupes suivants:

- 1. Les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest
- 2. Les résidents des réserves indiennes
- 3. Les résidents de baraquements militaires
- 4. Les pensionnaires d'institutions comme les prisons, les pénitenciers, les maisons de correction, les hôpitaux pour malades mentaux, les hôpitaux pour tuberculeux, les sanatoriums, les orphelinats et les foyers pour personnes âgées.

En raison de la variation des fractions de sondage et de taux de réponse, nous avons attribué un poids a chaqué dossier du fichier (voir les positions 10 à 12). Ce coefficient de pondération tient compte du plan de sondage et comporte l'inverse de la fraction de sondage (qui varie beaucoup d'une région géographique à l'autre) et, entre autres, différents taux de réponse pour les ménages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de pondération, voir la publication nº 13-207 au catalogue ainsi que les bulletins nºs 71-526, 71-528 et le numéro de janvier 1985 du catalogue nº 71-001 cités plus haut.

Le plan de sondage et la méthode de pondération comportent d'importantes implications à l'égard de l'utilisation des données. Il faut multiplier chaque variable du fichier par le poids pour obtenir des estimations statistiques valides des paramètres démographiques, comme des moyennes, des médianes, des modes et des estimations d'agrégats. Quoi qu'il en soit, l'intérêt que présente l'utilisation de ces poids de sondage dans l'analyse de régression est un sujet complexe. L'article intitulé "Using Sample Survey Weights in Multiple Regression Analysis of Stratified Samples", de DuMouchel et Duncan (1983). Journal of the American Statistical Association, Volume 78, December 1983, pp 535-543, présente un sommaire utile sur la question.

Comme nous avons utilisé un échantillon à grappes stratifié à plusieurs dégrés, les estimations de l'erreur type calculées selon la formule habituelle d'échantillonnage aléatoire simple sous-représentent généralement les erreurs types vraies. Pour une illustration des différences voir le document hors catalogue intitulé Estimation de la variance dans les enquêtes sur les dépenses des familles. Voir également les erreurs types des revenus moyens (qui estiment l'erreur d'échantillonnage) publiées dans les bulletins nos 13-207 et 13-208 de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Les erreurs types des répartitions en pourcentage pour les personnes et les unités familiales selon la taille figurent dans la publication no 13-207 au catalogue.

Les renseignements dont nous avons besoin pour estimer les erreurs types ne figurent pas dans ce fichier. La plupart des programmes de régression ne peuvent pas prendre en considération les effets du plan. Même si les renseignements pertinents sont connus. Toutefois, les programmes généraux comme le SAS, le BMDP et le PSSS produisent des coefficients au moyen des moindres carrés pondérés. Les erreurs types calculées d'après le PSSS sont beaucoup trop faibles parce qu'on y utilise la somme des poids pour établir les degrés de liberté. On peut remédier à la situation en divisant le poids de chaque dossier par la somme des poids et en multipliant par la taille de l'échantillon. On obtiendra ainsi des erreurs types équivalentes à celles que produisent le SAS et le BMDP. Nous pourrons répondre à ceux qui nous demanderont de produire des erreurs types particulières et ce, moyennant le recouvrement des frais. S'ils ne se prévalent pas de cette possibilité, nous suggérons aux utilisateurs qui se servent de programmes généraux de faire preuve de conservatisme lorsqu'il s'agit d'interpréter les mesures de la signification statistique à partir de ces programmes – et d'appliquer peut-être un facteur de 2 ou 3 pour gonfler les erreurs types produites – puisque les erreurs types dans ces programmes sont généralement de caractère aléatoire simple.

Pour de plus amples renseignements sur les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage dans l'enquête, voir la publication no 13-207 au catalogue.

MÉTHODES DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DONNEÉS

L'échantillon de l'enquête sur les finances des consommateurs était composé des deux tiers de l'échantillon de l'enquête d'avril sur le population active (soit environ 36,000 logements).

Collecte et traitement des données: L'enquête sur les finances des consommateurs étant un supplément à l'enquête d'avril sur la population active, les opérations d'enquêtes courantes ont été exécutées en mettant à jour les renseignements démographiques relatifs à toutes les personnes faisant partie des ménages choisis et en posant aux personnes de 15 ans et plus des questions sur leur situation vis-à-vis de l'activité pendant la semaine précédente et sur leurs antécédents de travail au cours de l'année précédente. Les interviewers ont ensuite livré des questionnaires à ces personnes en leur demandant de déclarer des données détaillées sur le revenu qu'elles avaient touché pendant l'année de référence. Au cours de la période d'enquête, les interviewers ont repris les formules d'autodénombrement en se rendant au moins une fois de plus chez le ménage. Les Questionnaires utilisés aux fins de cette enquête sont reproduits à la fin de la présente publication.

Le traitement et le contrôle des données sur la population active ont été faits en conformité des méthodes de l'enquête sur le population active. Les données sur le revenu ont été vérifiées manuellement au préalable, chargées dans l'ordinateur et couplées avec les résultats de l'enquête sur la population active. L'ordinateur a ensuite vérifié la cohérence et l'exhaustivité de chacun des enregistrements.

Taux de réponse: Le taux de réponse pour les individus de 15 ans et plus s'est établi à 80.7%. Pour obtenir des détails sur l'échantillon original, les logements vacants, etc., voir la publication nº 13-207 au catalogue.

Imputation pour la non-réponse: Les renseignements concernant le revenu des non-répondants ont été imputés à partir des déclarations des répondants (Les répondants particuliers ont servi pour imputer le revenu à 19.3% des non-répondants). Aux fins de l'imputation, le groupe de répondants-donneurs et de non-répondants a été divisé en fonction d'un ensemble de variables déterminées à l'avance. Parmi les donneurs possibles, on a choisi celui qui demeurait le plus proche du domicile du non-répondant et les données sur son revenu on été imputées au non-répondant.

Impôt fédéral payable sur le revenu représente le montant de l'impôt sur le revenu à payer déclaré par les répondants touchant un revenu et la somme de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu à payer calculée pour les non-répondants touchant un revenu. On a calculé les impôts pour les non-répondants en se basant sur les calculs définis dans la Déclaration fédérale d'impôt sur le revenu des particuliers de - le Tl Général - (et la Déclaration de revenus du Québec - le TPl Général - pour les non-répondants du Québec).

Revenu après impôt représente le revenu total moins l'impôt sur le revenu à payer.

SEP 1988

COMPARAISON DES ESTIMATONS DE L'EFC AUX ESTIMATIONS AJUSTÉES DES COMPTES NATIONAUX - PARTICULIERS - 1986

Ce rapprochement détaillé de données est mis à la disposition des chercheurs et ne peut être diffusé ou publié sans l'autorisation du directeur de la Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada. Une description générale des différences sur le plan des concepts et du champ d'observation figure à la publication nº 13-207 au catalogue.

Poste	EFC CN ajustées	EFC(1)	CN ajustées
	Pourcentage	Estimations en million	s de dollars
l. Salaires et traitements	101.7	244,374	240,275
2. Solde et indemnités militaires	47.0	1,388	2,952
 Revenu net d'un emploi autonome agricole Revenu net d'un emploi autonome non agricole et 	72.8	3,567	4,903
revenu net provenant de chambreurs, pensionnaires	82.3	14,548	17,685
Gains	99.3	263,877	265,815
5. Intérêt, dividendes et autre revenu de placement	55.0	20,100	36,553
6. Transferts gouvernementaux (le total de 7 à 12)	79.1	38,351	48,502
7. Allocations familiales	98.1	2,668	2,721
 8. Crédit d'impôt pour enfants (2) 9. Sécurité de la vieillesse et supplément de 	94.7	1,375	1,452
revenu garanti 10. Prestations du régime de pensions du Canada	98.9	12,007	12,136
ou du régime de rentes du Québec	88.7	6,440	7,257
11. Prestations d'assurance-Chômage	78.6	8,180	10,410
12. Autres revenus provenant du gouvernement(3)	52.9	7,681	14,526
13. Revenu total (le total de 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	91.9	322,328	350,870

¹⁾ Les chiffres de l'EFC comprennent les montants relatifs aux particuliers dont la principale source de revenu est une solde militaire. Ces particuliers figurent sur cette bande mais sont exclus des tableaux publiés.

²⁾ Cet item est obtenu de Revenu Canada, au lieu des comptes nationaux, Statistiques Fiscales, Préliminaires, 198

³⁾ EFC = Aide sociale et suppléments de revenu provinciaux + autres revenus provenant du gouvernement + crédits d'impôt provincial CN = Poste 6 - (le total de 7 + 8 + 9 + 10 + 11).

PROCÉDURES POUR FAIRE RÉVISER UN MANUSCRIT

En raison des complexitées inhérentes aux données provenant des enquêtes-ménages, il est recommandé de consulter la Division des enquêtes-ménages avant la publication de ces données. Un service de révision de manuscrits est offert par la Division pour assister les utilisateurs. Ceux qui utilisent les bandes de microdonnées pour fins de publication, devraient consulter les pages de la documentation qui traitent de la fiabilité des données et de l'usage de petits échantillons.

L'abonné devrait remettre à Statistique Canada un exemplaire de toute publication portant sur les recherches ou d'autres résultats basés sur l'utilisation des bandes de microdonnées. Dans le texte du manuscrit, il faudra indiquer la source des données de la façon suivante: "l'analyse est basée sur la bande de microdonnées de Statistique Canada (Particuliers âgés de 15 ans et plus, avec et sans revenu en 1986) qui renferme des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les finances des consommateurs de 1987. Tous les calculs ont été effectués par (nom de l'organisme), et l'auteur est seul responsable (les auteurs sont seuls responsables) de l'usage et de l'interprétation qui sont faits des données".

Les manuscrits peuvent être envoyés au: Directeur

Division des enquêtes-ménages Statistique Canada Édifice Jean Talon, 5e étage Parc Tunney Ottawa, Ontario K1A OT6

Dans son manuscrit, l'utilisateur devra faire clairement la distinction entre les données tirées directement de la bande et les hypothèses, rajustements et modifications qu'il a apportés. Par exemple, les données tirées de la bande ne permettent pas de calculer les taux réels de salaire; le chercheur doit préciser les hypothèses (pour lesquelles l'enquête ne renferme pas de preuves directes) qui feront des moyennes calculées à partir des données de la bande des valeurs de substitution appropriées pour cette variable.

ESTIMATIONS PROVENANT DU FICHIER DE MICRODONNÉES

Les comptes et agrégats de revenu provenant de cette bande sont présentés selon diverses caractéristiques aux pages qui suivent et vous sont fournis pour vous permettre de vérifier les sorties d'ordinateur produites à partir de cette bande. Les fichiers de microdonnées antérieurs au fichier sur le revenu de 1984 n'englobaient pas les particuliers dont le revenu était exceptionnellement élevé, ceux qui ont déclaré des pertes considérables découlant d'un travail autonome, ceux présentant des caractéristiques inhabituelles. À partir de 1984, on a annulé certaines caratéristiques des enregistrements portant sur ces particuliers au lieu de supprimer ces enregistrements du fichier. Les montants de contrôle aux pages qui suivent comprennent ces enregistrements.

Nous recommandons aux utilisateurs de ne pas publier ni analyser de données fondées sur un échantillon de moins de 100 enregistrements. De fait, en raison de la méthode d'imputation utilisée pour le revenu, nous croyons que le nombre minimum d'enregistrements devrait être plus élevé. Les utilisateurs qui se servent de petits échantillons désireront peut-être consulter la Section des enquêtes sur le revenu et le logement.

ESTIMATIONS REVISEES DE DIFFERENTES VALEURS

	AUCUN MONTANT RECU		ATNOM		
	AILLE DE ANTILLON	CHIFFRE Pondere	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE Pondere	VALEUR PONDERE TOTAL
SALAIRES ET TRAITEMENTS	25,261	6,923,872	40,848	12,695,472	241,514,482,328
SOLDE ET INDEMNITES MILITAIRES	65,756	19,547,275	353	72,069	1,325,285,469
REVENU NET D'UN EMPLOI AUTONOME Non agricole	62,292	18,557,380	3,817	1,061,964	14,577,988,714
REVENU NET D'UN EMPLOI AGRICOLE AUTONOME	63,758	19,223,525	2,351	395,819	3,671,967,910
REVENU NET PROVENANT DE CHAMBREURS ET DE PENSIONNAIRES	65,691	19,502,235	418	117,109	142,683,075
REVENU NET TOTAL D'UN EMPLOI AUTONOME	59,798	18,093,624	6,311	1,525,720	18,392,639,699
GAINS TOTAUX	21,075	5,921,776	45,034	13,697,568	261,232,407,496
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	44,857	13,021,685	21,252	6,597,659	19,996,758,516
ALLOCATIONS FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX JEUNES	52,848	15,989,532	13,261	3,629,812	2,592,204,080
CREDIT D'IMPOT POUR ENFANTS	57,999	17,715,047	8,110	1,904,297	1,311,642,030
SECURITE DE VIEILLESSE, SUPPLEMENT DE REVENU GARANTI ET ALLOCATION AU CONJOINT	56,535	16,990,474	9,574	2,628,870	11,968,304,970
PRESTATIONS DU REGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU REGIME DES RENTES DU QUEBEC	58,769	17,549,416	7,340	2,069,928	6,357,093,454
PRESTATIONS D'ASSURANCE CHOMAGE	56,663	17,298,333	9,446	2,321,011	7,905,265,195
ASSISTANCE SOCIALE ET SUPPLEMENTS DE REVENU PROVINCIAUX	59,237	17,501,543	6,872	2,117,801	4,699,815,365
AUTRES REVENU PROVENANT DU GOUVERNEMEN' (INCLUANT LE CREDIT D'IMPOT PROVINCIAL	T) 57,655	16,889,103	8,454	2,730,241	2,714,661,694
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	28,412	9,125,005	37,697	10,494,339	37,548,986,788
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX IMPOSABLES	35,211	11,204,447	30,898	8,414,897	25,957,838,130
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX NON IMPOSABLES	43,564	13,221,790	22,545	6,397,554	11,591,148,658

ESTIMATIONS REVISEES DE DIFFERENTES VALEURS

	AUCUN MON		MONTA	NT RECU	
	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE Pondere	TAILLE DE L'ECHANTILLON	CHIFFRE Pondere	VALEUR PONDERE Total
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	61,848	18,302,433	4,261	1,316,911	9,492,212,657
AUTRE REVENU MONETAIRE	63,551	18,798,890	2,558	820,454	3,819,139,349
REVENU TOTAL	7,029	1,913,791	59,080	17,705,553	332,089,504,806
IMPOT TOTAL SUR LE REVENU	27,951	7,683,126	38,158	11,936,218	57,256,794,866
REVENU APRES IMPOT	7,029	1,913,791	59,080	17,705,553	274,832,709,940
FAMILLE DE RECENSEMENT: REVENU I TOTAL DU CONJOINT	MPOSABLE 29,478	9,081,787	36,631	10,537,557	232,433,551,583
FAMILLE DE RECENSEMENT: ALLOCATI FAMILIALES ET ALLOCATIONS AUX J	ONS EUNES 43,797	13,465,912	22,312	6,153,432	4,536,770,146
FAMILLE DE RECENSEMENT: CREDIT D POUR ENFANTS	'IMPOT 53,391	16,674,396	12,718	2,944,948	2,045,478,388

	PERSONNES GAGNANT UN REVENU TAILLE DE NOMBRE			BÉNÉFICIAIRES D'AU TAILLE DE	UCUN REVENU Nombre	
	L'ÉCHANTILLON	PONDÉRÉ	GAINS MOYEN \$		PONDÉRÉ	
PROVINCE						
UNITÉ SPÉCIALE	313	99,790	50,242	. 91	22,630	
TERRE-NEUVE	2,512	260,550	12,900	855	80,070	
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1,424	66,880	13,098	179	8,090	
NOUVELLE-ÉCOSSE	3,194	443,660	16,114	620	82,150	
NOUVEAU-BRUNSWICK	3,291	352,630	15,059	649	65,590	
QUÉBEC	6,344	3,405,140	18,205	1,231	601,570	
ONTARIO	8,966	5,233,680	20,260	1,085	602,000	
MANITOBA	3,322	566,640	17,160	376	61,140	
SASKATCHEMAN	4,477	521,170	16,851	591	63,720	
ALBERTA	6,766	1,337,250	19,499	744	134,520	
COLOMBIE-BRITANNIQUE	4,425	1,550,190	19,071	608	189,300	
CANADA	45,034	13,837,580	19,070	7,029	1,910,780	
RÉGION DE RÉSIDENCE						
500,000 HABITANTS ET PLUS	10,119	6,656,580	20,939	1,125	778,060	
100,000-499,999 HABITANTS	4,503	1,405,300	19,637	593	185,970	
30,000-99,999 HABITANTS	7,220	1,583,970	18,592	1,003	224,400	
1,000-29,999 HABITANTS	9,828	1,808,920	17,278	1,669	281,230	
RÉGIONS RURALES	13,364	2,382,810	15,189	2,639	441,120	
INDICATEUR DE PUBLICATION					•	
NON INCLUS	258	50,510	. 25,660	7,029	1,910,780	
INCLUS	44,776	13,787,070	19,045	0	0	

	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU TAILLE DE NOMBRE L'ÉCHANTILLON PONDÉRÉ		REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL Nombre Pondéré
	E CONMITTEE	PONDERE	\$	L COMMITTEE	
PROVINCE					
UNITÉ SPÉCIALE	368	113,390	58,053	459	136,020
TERRE-NEUVE	3,343	345,850	13,920	4,198	425,920
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1,875	87,420	13,865	2,054	95,510
NOUVELLE-ÉCOSSE	4,436	600,350	16,093	5,056	682,500
NOUVE AU-BRUNSWICK	4,451	476,350	15,357	5,100	541,940
QUÉBEC	8,714	4,590,900	17,594	9,945	5,192,470
ONTARIO	11,464	6,591,140	19,768	12,549	7,193,140
MANITOBA	4,443	744,180	17,226	4,819	805,320
SASKATCHEMAN	5,816	673,860	17,247	6,407	737,580
ALBERTA	8,309	1,612,780	19,698	9,053	1,747,300
COLOMBIE-BRITANNIQUE	5,861	2,060,490	18,954	6,469	2,249,790
CANADA	59,080	17,896,710	18,770	66,109	19,807,490
RÉGION DE RÉSIDENCE					
500,000 HABITANTS ET PLUS	12,824	8,405,530	20,588	13,949	9,183,590
100,000-499,999 HABITANTS	5,767	1,798,960	18,831	6,360	1,984,930
30,000-99,999 HABITANTS	9,442	2,085,670	18,203	10,445	2,310,070
1,000-29,999 HABITANTS	13,485	2,487,090	16,947	15,154	2,768,320
RÉGIONS RURALES	17,562	3,119,460	15,667	20,201	3,560,580
INDICATEUR DE PUBLICATION					
NON INCLUS	258	50,510	27,118	7,287	1,961,290
INCLUS	58,822	17,846,200	18,746	58,822	17,846,200

	PERSOI TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	NNES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS Moyen \$	BÉNÉFICIAIRES D'AU TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	JCUN REVENU Nombre Pondéré
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU					
AUCUN REVENU	. 0	0	0	7,029	1,910,780
SALAIRES ET TRAITEMENTS	36,487	11,800,810	20,434	0	0
EMPLOI AUTONOME	3,598	886,910	19,428	0	0
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	3,553	765,200	2,748	0	0
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	686	193,150	6,747	0	0
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	257	69,550	5,325	0	0
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	195	71,450	6,077	0	0
SOLDE ET INDEMNIT ÉS MILITAIRES	258	50,510	25,660	0	0
POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION AUX GAINS TOTAUX DE LA FAMILLE					
CODE 1	160	27,130	-9,837	873	233,390
76-100%	17,126	5,195,440	25,102	0	0
51-75%	7,362	2,331,420	27,779	0	0
26-50%	8,950	2,876,520	17,788	0	. 0
1-25%	10,984	3,287,730	5,446	0	0
0%	452	119,340	-924	6,156	1,677,390
POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION AU REVENU TOTAL DE LA FAMILLE					
CODE 1	67	11,800	-16,977	170	51,780
76-100%	14,537	4,495,460	26,328	0	0
51-75%	8,861	2,732,950	26,762	0	0
6-50%	10,353	3,200,440	17,080	0	0
1-25%	10,823	3,294,890	5,470	0	0
0%	393	102,040	-1,060	6,859	1,859,000

	BÉ TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	NÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU Moyen	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL Nombre Pondéré
PRINCIPALE SOURCE DE REVENU		•			
AUCUN REVENU	0	. 0	0	7,029	1,910,780
SALAIRES ET TRAITEMENTS	36,487	11,800,810	21,917	36,487	11,800,810
EMPLOI AUTONOME	3,598	886,910	21,711	3,598	886,910
TOTAL DES TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	14,029	3,662,740	8,440	14,029	3,662,740
REVENU TOTAL DE PLACEMENTS	2,716	870,620	15,397	2,716	870,620
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	1,339	405,620	22,479	1,339	405,620
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	653	219,500	14,631	653	219,500
SOLDE ET INDEMNIT ÉS MILITAIRES	258	50,510	27,118	258	50,510
POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION AUX GAINS TOTAUX DE LA FAMILLE					
CODE 1	9,580	2,725,530	10,943	10,453	2,958,920
76-100%	17,126	5,195,440	28,218	17,126	5,195,440
51-75%	7,362	2,331,420	29,558	7,362	2,331,420
26-50%	8,950	2,876,520	19,637	8,950	2,876,520
1-25%	10,984	3,287,730	6,931	10,984	3,287,730
0%	5,078	1,480,070	7,635	11,234	3,157,460
POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION AU REVENU TOTAL DE LA FAMILLE					
CODE 1	68	13,050	-14,468	238	64,830
76-100%	19,947	6,050,570	25,454	19,947	6,050,570
51-75%	10,821	3,289,520	26,640	10,821	3,289,520
6-50%	13,465	4,056,380	16,989	13,465	4,056,380
1-25%	14,248	4,336,410	5,908	14,248	4,336,410
0%	531	150,780	-507	7,390	2,009,780

	PERSONNES TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	GAGNANT UN REVENU NOMBRĘ PONDÉRÉ	GAINS Moyen \$	BÉNÉFICIAIRES D'AUCUN TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
GAINS TOTAUX - FAMILLES ÉCONOMIQUES					
ZÉRO OU NÉGATIF	221	37,010	-5,903	873	233,390
\$ 1 - \$ 9,999	5,657	1,440,710	4,071	972	199,890
10,000 - 14,999	3,234	852,230	9,019	529	133,960
15,000 - 19,999	3,619	973,200	12,307	549	130,730
20,000 - 24,999	4,010	1,093,640	15,008	625	154,840
25,000 - 29,999	3,879	1,139,530	17,001	650	175,370
30,000 - 34,999	4,022	1,207,590	18,831	592	174,790
35,000 - 39,999	3,808	1,179,890	20,720	605	174,360
40,000 - 49,999	6,045	2,006,480	21,986	747	233,940
50,000 - 59,999	4,403	1,549,270	23,681	, 424	137,310
60,000 ET PLUS	6,136	2,358,030	31,717	463	162,200
REVENU TOTAL - FAMILLES ÉCONOMIQUES				,	
ZÉRO OU NÉGATIF	102	16,730	-9,983	170	51,780
\$ 1 - \$ 9,999	2,188	615,120	3,800	539	124,810
10,000 - 14,999	2,564	687,890	7,140	685	163,430
15,000 - 19,999	3,257	869,930	9,908	689	164,470
20,000 - 24,999	4,041	1,082,350	12,709	733	169,740
25,000 - 29,999	4,183	1,143,100	14,851	730	194,810
30,000 - 34,999	4,308	1,236,450	17,111	714	191,590
35,000 - 39,999.	4,169	1,225,630	18,976	668	189,010
40,000 - 49,999	7,042	2,203,430	20,547	941	274,140
50,000 - 59,999	5,140	1,770,560	22,334	555	180,900
60,000 ET PLUS	8,040	2,986,390	29,538	605	206,100

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU Moyen \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL NOMBRE PONDÉRÉ
GAINS TOTAUX - FAMILLES ÉCONOMIQUES					
ZÉRO OU NÉGATIF	9,641	2,735,410	10,928	10,514	2,968,800
\$ 1 - \$ 9,999	7,306	1,829,380	8,953	8,278	2,029,270
10,000 - 14,999	3,703	982,210	11,573	4,232	1,116,170
15,000 - 19,999	4,082	1,112,980	14,209	4,631	1,243,710
20,000 - 24,999	4,407	1,218,250	16,239	5,032	1,373,090
25,000 - 29,999	4,232	1,245,720	17,917	4,882	1,421,090
30,000 - 34,999	4,317	1,305,980	19,729	4,909	1,480,770
35,000 - 39,999	4,053	1,268,380	21,286	4,658	1,442,740
40,000 - 49,999	6,389	2,126,510	22,485	7,136	2,360,450
50,000 - 59,999	4,592	1,619,760	24,290	5,016	1,757,070
60,000 ET PLUS	6,358	2,452,130	32,802	6,821	2,614,330
REVENU TOTAL - FAMILLES ÉCONOMIQUES					
ZÉRO OU NÉGATIF	113	20,370	-6,790	283	72,150
\$ 1 - \$ 9,999	5,336	1,444,770	6,278	5,875	1,569,580
10,000 - 14,999	5,480	1,480,620	9,187	6,165	1,644,050
15,000 - 19,999	5,555	1,516,510	11,061	6,244	1,680,980
20,000 - 24,999	5,390	1,448,630	13,921	6,123	1,618,370
25,000 - 29,999	5,218	1,441,180	15,887	5,948	1,635,990
30,000 - 34,999	5,088	1,471,130	17,907	5,802	1,662,720
35,000 - 39,999	4,749	1,422,770	19,595	5,417	1,611,780
40,000 - 49,999	7,854	2,472,980	21,253	8,795	2,747,120
50,000 - 59,999	5,587	1,924,000	23,300	6,142	2,104,900
60,000 ET PLUS	8,710	3,253,750	31,328	9,315	3,459,850

•	PE TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	ERSONNES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS MOYEN	BÉNÉFICIAIRES D'AUCUN Taille de L'Échantillon	REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU					
0	0	0	0	834	227,390
1	11,536	3,634,990	21,082	3,548	947,220
2	21,346	6,380,410	20,017	1,718	475,450
3	7,437	2,300,010	16,314	696	191,880
4 ET PLUS	4,715	1,522,170	14,456	233	68,840
NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU					
0	0	0	0	147	48,210
1	8,788	2,827,880	21,420	3,729	1,004,340
2	21,963	6,550,940	20,282	1,918	511,360
3	8,400	2,572,150	16,778	882	246,530
4	4,166	1,307,960	14,791	246	71,820
5 ET PLUS	1,717	578,650	13,714	107	28,520
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE					
0	30,089	9,912,940	20,870	5,162	1,512,720
1	11,495	3,220,020	15,181	1,526	338,590
2	2,920	630,200	11,935	289	54,320
3 ET PLUS	530	74,420	7,948	52	5,150
COMBINAISON DE BÉNÉFICIAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE					
AUCUN .;	30,089	9,912,940	20,870	5,162	1,512,720
EN COMPTANT LE CHEF	7,916	1,959,860	12,370	1,297	268,610
SANS COMPTER LE CHEF	7,029	1,964,780	16,670	570	129,450

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU Moyen \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL NOMBRE, PONDÉRE
NOMBRE DE PERSONNES GAGNANT UN REVENU					
0	9,373	2,690,310	11,076	10,207	2,917,700
1	14,743	4,559,440	21,190	18,291	5,506,660
2	22,356	6,679,090	21,408	24,074	7,154,540
3	7,767	2,405,770	17,534	8,463	2,597,650
4 ET PLUS	4,841	1,562,100	15,579	5,074	1,630,940
NOMBRE DE PERSONNES TOUCHANT UN REVENU					
0	0	0	0	147	48,210
1	13,309	4,115,980	20,323	17,038	5,120,320
2	28,836	8,538,930	19,656	30,754	9,050,290
3	10,146	3,088,830	16,934	11,028	3,335,360
4	4,788	1,495,240	15,259	5,034	1,567,060
5 ET PLUS	2,001	657,730	14,134	2,108	686,250
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE					
0	42,267	13,495,340	19,434	47,429	15,008,060
1	13,015	3,623,390	17,250	14,541	3,961,980
2	3,212	696,160	14,665	3,501	750,480
3 ET PLUS	586	81,820	11,482	638	86,970
COMBINAISON DE BÉNÉFICIAIRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE					
AUCUN 2 ;	42,267	13,495,340	19,434	47,429	15,008,060
EN COMPTANT LE CHEF	8,656	2,158,950	15,634	9,953	2,427,560
SANS COMPTER LE CHEF	8,157	2,242,420	17,793	8,727	2,371,870

	PERSON TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	NES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS MOYEN	BÉNÉFICIAIRES D'AUCU TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	N REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
CODE DE FAIBLES REVENUS - FAMILLES ÉCONOMIQUES (RÉVISÉ DE 1978)					
INFÉRIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU	4,279	1,201,630	4,753	1,637	428,890
SUPÉRIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU	40,755	12,635,950	20,431	5,392	1,481,890
NOMBRE DE PERSONNES - FAMILLE ÉCONOMIQUE					
1	5,327	1,839,460	19,101	117	31,760
2	10,066	3,225,180	19,749	1,156	326,910
3	9,492	2,907,400	18,993	1,410	402,220
4 ET PLUS	20,149	5,865,540	18,724	4,346	1,149,890
CARACTÉRISTIQUES					
CODE 1	5,327	1,839,460	19,101	117	31,760
CODE 2	8,228	2,595,050	20,885	1,002	284,750
CODE 3	25,736	7,522,220	19,417	5,000	1,331,780
CODE 4	1,861	611,230	17,155	428	121,570
CODE 5	2,693	875,960	13,393	370	108,440
CODE 6	1,189	393,660	15,921	112	32,480
MODE D'OCCUPATION					
PROPRIÉTAIRE AVEC HYPOTHÈQUE	17,766	5,547,410	21,457	2,653	774,500
PROPRIÉTAIRE SANS HYPOTHÈQUE	15,574	4,044,940	18,456	2,931	649,990
LOCATAIRE	10,440	3,816,870	16,693	1,358	466,650
AUTRE "	1,254	428,360	15,126	87	19,640

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU Moyen \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL NOMBRE PONDÉRÉ
CODE DE FAIBLES REVENUS - FAMILLES ÉCONOMIQUES (RÉVISÉ DE 1978)					
INFÉRIEUR AU SEUIL DE Faible revenu	8,093	2,329,280	6,922	9,730	2,758,170
SUPÉRIEUR AU SEUIL DE FAIBLE REVENU	50,987	15,567,430	20,542	56,379	17,049,320
NOMBRE DE PERSONNES - FAMILLE ÉCONOMIQUE					
1	8,921	2,866,890	17,803	9,038	2,898,650
2	16,247	5,038,630	18,339	17,403	5,365,540
3	11,405	3,457,660	19,175	12,815	3,859,880
4 ET PLUS	22,507	6,533,530	19,312	26,853	7,683,420
CARACTÉRISTIQUES		·			
CODE 1	8,921	2,866,890	17,803	9,038	2,898,650
CODE 2	13,428	4,123,560	19,069	14,430	4,408,310
CODE 3	28,250	8,237,020	20,156	33,250	9,568,800
CODE 4	2,731	874,510	16,025	3,159	996,080
CODE 5	3,829	1,211,750	14,275	4,199	1,320,190
CODE 6	1,921	582,980	15,273	2,033	615,460
MODE D'OCCUPATION					
PROPRIÉTAIRE AVEC HYPOTHÈQUE	19,620	6,123,000	21,982	22,273	6,897,500
PROPRIÉTAIRE SANS HYPOTHÈQUE	23,489	6,036,160	18,022	26,420	6,686,150
LOCATAIRE .;	14,311	5,220,430	16,226	15,669	5,687,080
AUTRE	1,660	517,120	15,131	1,747	536,760

	PERSONNES TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS MOYEN \$	BENEFICIAIRES D'AUG TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	CUN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
LA FAMILLE DU RECENSEMENT					
ÂGE DU CONJOINT					
AUCUN CONJOINT PRÉSENT	7,891	2,673,410	18,198	217	67,340
15-54	25,469	7,534,870	22,945	3,149	865,880
55-59	1,933	588,610	21,319	548	160,060
60-64	898	258,660	17,744	368	109,760
65 ET PLUS	1,123	316,970	16,515	342	86,100
NOMBRE D'ENFANTS MOINS DE 7 ANS					
0	27,895	8,712,700	21,316	3,094	876,580
1	5,673	1,636,940	21,549	766	214,780
2	3,076	862,820	22,241	560	153,380
3 ET PLUS	670	160,060	23,291	204	44,400
NOMBRE D'ENFANTS 7-17	·				
o '	23,956	7,690,980	20,593	2,724	797,540
1	6,567	1,880,360	23,137	945	257,360
2	5,046	1,377,080	23,795	631	165,150
3 ET PLUS	1,745	424,100	21,839	324	69,090
NOMBRE D'ENFANTS 18-24					
0	32,012	9,734,130	21,000	3,735	1,035,210
1	3,992	1,208,980	23,814	644	187,320
2 ET PLUS	1,310	429,410	24,942	245	66,610
LIEN AVEC LA FAMILLE DE RECENSEMENT					
CHEF D'UNE FAMILLE DE DEUX PARENTS	17,016	5,038,080	28,479	96	40,560
CHEF DE FAMILLE MONOPARENTALE OU PERSONNE HORS FAMILLE	7,891	2,673,410	18,198	217	67,340
ÉPOUSE D'UNE FAMILLE DE DEUX PARENTS	12,407	3,661,030	14,145	4,311	1,181,240

	TAILLE DE	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL Nombre Ponderé
LA FAMILLE DØ RECENSEMENT					
ÂGE DU CONJOINT					
AUCUN CONJOINT PRÉSENT	13,507	4,277,230	17,052	13,724	4,344,570
15-54	27,188	8,044,120	23,895	30,337	8,910,000
55-59	2,621	783,760	21,774	3,169	943,820
60-64	1,777	533,320	17,640	2,145	643,080
65 ET PLUS	5,615	1,614,500	13,496	5,957	1,700,600
NOMBRE D'ENFANTS MOINS DE 7 ANS					
0	40,311	12,320,180	20,034	43,405	13,196,760
1	6,256	1,805,500	22,098	7,022	2,020,280
2	3,383	944,630	23,626	3,943	1,098,010
3 ET PLUS	758	182,620	23,960	962	227,020
NOMBRE D'ENFANTS 7-17					
0	35,976	11,181,700	19,273	38,700	11,979,240
1	7,372	2,113,690	23,629	8,317	2,371,050
2	5,437	1,494,520	24,790	6,068	1,659,670
3 ET PLUS	1,923	463,020	23,554	2,247	532,110
NOMBRE D'ENFANTS 18-24					
0	44,557	13,357,310	19,996	48,292	14,392,520
1	4,666	1,414,800	24,113	5,310	1,602,120
2 ET PLUS	1,485	480,820	25,379	1,730	547,430
LIEN AVEC LA FAMÎLLE DE RECENSEMENT					
CHEF D'UNE FAMILLE DE DEUX PARENTS	20,708	6,107,020	28,614	20,804	6,147,580
CHEF FE FAMIILE MONOPARENTALE OU PERSONNE HORS FAMILLE	13,507	4,277,230	17,052	13,724	4,344,570
ÉPOUSE D'UNE FAMILLE DE DEUX PARENTS	16,493	4,868,680	13,500	20,804	6,049,920

	PERSONNE: Taille de L'Échantillon	S GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS	BÉNÉFICIAIRES D'AU Taille de Échantillon	CUN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES					
LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE					
CHEF	24,066	7,437,660	25,357	224	75,790
CONJOINT	12,285	3,621,400	14,174	4,251	1,159,610
ENFANT, GENDRE OU BRU	8,041	2,567,840	8,345	2,407	622,830
AUTRE	642	210,680	11,957	147	52,550
ÉTAT MATRIMONIAL					
CÉLIBATAIRE	12,317	4,065,430	11,864	2,552	660,260
MARIÉ	29,769	8,806,510	22,406	4,424	1,227,680
AUTRE	2,948	965,640	18,975	53	22,840
ÂGE					
15-19	4,127	1,211,090	3,937	2,275	583,930
20-24	5,900	1,965,200	11,195	438	125,440
25-34	12,713	3,894,100	19,838	1,298	338,200
35-44	10,425	3,164,820	24,446	1,039	301,630
45-54	6,514	2,022,230	24,879	987	267,740
55-64	4,361	1,324,790	21,802	950	276,850
65-69	594	168,840	13,701	27	10,530
70-79	362	78,750	12,249	14	6,310
80 ET PLUS	38	7,760	2,521	1	150
SEXE					
MASCULIN	25,416	7,774,520	23,469	1,404	387,520
FÉMININ	19,618	6,063,060	13,428	5,625	1,523,260

	BEN TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	EFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDÉRÉ
CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES						
LIEN AVEC LE CHEF DE LA FAMILLE ÉCONOMIQUE						
CHEF	32,598	9,884,140	24,460	32,822		9,959,930
THIOLHOO	16,326	4,812,790	13,536	20,577		5,972,400
ENFANT, GENDRE OU BRU	8,787	2,769,500	8,775	11,194		3,392,330
AUTRE	1,369	430,280	10,931	1,516		482,830
ÉTAT MATRIMONIAL						
CÉLIBATAIRE	14,348	4,597,170	12,419	16,900		5,257,430
MARIÉ	37,715	11,132,060	21,852	42,139		12,359,740
AUTRE	7,017	2,167,480	16,410	7,070		2,190,320
ÂGE		•				
15-19	4,405	1,282,820	4,203	6,680		1,866,750
20-24	6,400	2,100,110	11,865	6,838		2,225,550
25-34	13,726	4,199,000	20,506	15,024		4,537,200
35-44	11,266	3,422,410	25,140	12,305		3,724,040
45-54	7,384	2,292,420	25,133	8,371		2,560,160
55-64	6,725	2,046,410	20,578	7,675		2,323,260
65-69	3,170	916,050	14,611	3,197		926,580
70-79	4,398	1,198,240	12,952	4,412		1,204,550
80 ET PLUS	1,606	439,250	11,005	1,607		439,400
SEXE		•				
MASCULIN	30,809	9,307,310	23,880	32,213		9,694,830
FÉMININ	28,271	8,589,400	13,232	33,896		10,112,660

	PERSOI TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	NNES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS MOYEN \$	BÉNÉFICIAIRES D' Taille de L'ÉCHANTILLON	AUCUN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
NIVEAU D'INSTRUCTION					
CODE 1	5,475	1,427,430	16,161	1,793	453,640
CODE 2	7,479	1,993,950	14,609	2,166	557,990
CODE 3	5,042	1,490,950	14,783	962	258,500
CODE 4	10,086	2,998,950	17,722	1,083	296,970
CODE 5	835	477,550	19,912	74	38,360
CODE 6	4,707	1,553,500	16,613	361	116,910
CODE 7	6,258	2,016,660	20,419	388	114,010
CODE 8	5,152	1,878,590	31,935	202	74,400
FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE					
OUI - INSCRIT A PLEIN TEMPS	4,322	1,382,170	4,495	2,176	581,480
OUI - INSCRIT A TEMPS PARTIEL	785	291,040	18,772	67	23,660
N'A PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE	39,927	12,164,370	20,733	4,786	1,305,640
GENRE D'ÉCOLE FRÉQUENTÉ					•
ÉCOLE PRIMAIRE OU SECONDAIRE	2,355	686,920	2,995	1,925	492,640
UNIVERSITÉ	976	387,870	8,669	155	58,030
COLLÈGE COMMUNAUTAIRE, CEGEP OU AUTRE	1,776	598,420	10,456	163	54,470
N'A PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE AU COURS DE La semaine de référence	39,927	12,164,370	20,733	4,786	1,305,640
STATUT VIS-A-VIS L'IMMIGRATION					
CANADIEN DE NAISSANCE A IMMIGRE AVANT 1946 A IMMIGRE ENTRE 1946 ET 1955 A IMMIGRE ENTRE 1956 ET 1965 A IMMIGRE ENTRE 1966 ET 1970	40,147 324 825 1,018 824	11,514,210 94,810 358,610 526,100 402,200	18,637 20,226 24,867 23,663 22,209	6,288 40 122 117 80	1,563,340 14,330 52,020 51,980 34,720
A IMMIGRE ENTRE 1971 ET 1975	779	421,950	19,602	94	51,740
A IMMIGRE ENTRE 1976 ET 1980 A IMMIGRE ENTRE 1981 ET 1987	584 533	276,410 243,290	17,958 15,782	101 187	48,810 93,840

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU Moyen \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL Nombre Pondéré
NIVEAU D'INSTRUCTION					
CODE 1	11,614	3,058,350	13,828	13,407	3,511,990
CODE 2	10,130	2,699,430	14,888	12,296	3,257,420
CODE 3	6,309	1,866,480	15,398	7,271	2,124,980
CODE 4	11,738	3,555,020	18,016	12,821	3,851,990
CODE 5	982	564,750	20,178	1,056	603,110
CODE 6	5,326	1,758,350	17,795	5,687	1,875,260
CODE 7	7,254	2,308,560	21,100	7,642	2,422,570
CODE 8	5,727	2,085,770	33,201	5,929	2,160,170
FRÉQUENTAIT L'ÉCOLE PENDANT LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE					
OUI - INSCRIT À PLEIN TEMPS	4,801	1,516,570	5,132	6,977	2,098,050
OUI - INSCRIT 'A TEMPS PARTIEL	840	310,100	19,834	907	333,760
N'A PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE	53,439	16,070,040	20,036	58,225	17,375,680
GENRE D'ÉCOLE FRÉQUENTÉ					
ÉCOLE PRIMAIRE OU SECONDAIRE	2,565	744,610	3,329	4,490	1,237,250
UNIVERSITÉ	1,144	443,860	9,304	1,299	501,890
COLLÈGE COMMUNAUTAIRE, CEGEP OU AUTRE	1,932	638,200	11,477	2,095	692,670
N'A PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE AU COURS DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE	53,439	16,070,040	20,036	58,225	17,375,680
STATUT VIS-A-VIS L'IMMIGRATION					
CANADIEN DE NAISSANCE A IMMIGRE AVANT 1946 A IMMIGRE ENTRE 1946 ET 1955 A IMMIGRE ENTRE 1956 ET 1965 A IMMIGRE ENTRE 1966 ET 1970 A IMMIGRE ENTRE 1971 ET 1975 A IMMIGRE ENTRE 1976 ET 1980	52,097 1,318 1,289 1,248 944 884 674	14,718,070 407,150 557,300 652,220 467,580 478,660 325,090	18,530 14,865 22,455 22,763 21,749 19,559 17,521	58,385 1,358 1,411 1,365 1,024 978 775	16,281,410 421,480 609,320 704,200 502,300 530,400 373,900
A IMMIGRE ENTRE 1981 ET 1987	626	290,640	15,644	813	384,480

	PERSONNI TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	ES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS MOYEN \$	BÉNÉFICIAIRES D'AU TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	CUN REVENU Nombre Ponderé
LANGUE MATERNELLE					
UNITÉ SPÉCIALE	313	99,790	50,242	91	22,630
ANGLAIS	32,200	8,618,750	19,041	4,705	1,037,830
FRANÇAIS	8,194	3,387,440	17,953	1,479	564,540
AUTRE	4,327	1,731,600	19,598	754	285,780
COMPOSITION DU MÉNAGE					
CODE 1	3,409	1,170,050	20,958	37	9,280
CODE 2	311	93,800	14,130	30	6,840
CODE 3	1,607	575,610	16,135	50	15,640
CODE 4	38,985	11,779,740	19,109	6,815	1,856,490
CODE 5	722	218,380	16,653	97	22,530
ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)					
OCCUPÉ	35,082	11,239,270	21,563	713	198,500
сно̂меия	3,789	983,590	10,182	356	99,790
INACTIF	6,163	1,614,720	7,124	5,960	1,612,490
STATUT PROFESSIONNEL					
TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, SECTEUR PRIVÉ	31,456	10,239,120	17,943	1,605	461,130
TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, SECTEUR PUBLIC	8,687	2,433,800	25,194	190	49,310
TRAVAILLEUR AUTONOME	4,093	982,400	18,268	178	48,920
TRAVAILLEUR FAMILIAL NON RÉMUNÉRÉ	218 .	45,220	7,406	211	44,230
N'A JAMAIS TRAVAILLÉ ;	168	32,020	2,095	2,582	648,760
A TRAVAILLÉ POUR LA DERNIÈRE FOIS IL- Y-A PLUS DE CINQ ANS	412	105,020	4,626	2,263	658,430

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL Nombre Pondéré
LANGUE MATERNELLE					
UNITÉ SPÉCIALE	368	113,390	58,053	459	136,020
ANGLAIS	41,215	10,889,690	19,000	45,920	11,927,520
FRANÇAIS	11,152	4,536,360	17,351	12,631	5,100,900
AUTRE	6,345	2,357,270	18,548	7,099	2,643,050
COMPOSITION DU MÉNAGE					
CODE 1	6,628	2,085,680	18,403	6,665	2,094,960
CODE 2	435	130,110	13,300	465	136,950
CODE 3	1,858	651,100	16,782	1,908	666,740
CODE 4	49,273	14,767,940	18,992	56,088	16,624,430
CODE 5	886	261,880	16,799	983	284,410
ACTIVITÉ (SEMAINE DE RÉFÉRENCE)					
OCCUPÉ	35,792	11,434,620	23,234	36,505	11,633,120
CHOMEUR	4,381	1,172,990	12,503	4,737	1,272,780
INACTIF	18,907	5,289,100	10,507	24,867	6,901,590
STATUT PROFESSIONNEL					
TRAVAILLEUR RÉMUNERÉ, SECTEUR PRIVÉ	34,066	11,029,800	19,299	35,671	11,490,930
TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ, SECTEUR PUBLIC	9,378	2,622,140	26,375	9,568	2,671,450
TRAVAILLEUR AUTONOME	4,491	1,083,500	20,940	4,669	1,132,420
TRAVAILLEUR FAMILIAL NON RÉMUNÉRÉ	359	76,190	7,757	570	120,420
N'A JAMAIS TRAVAILLÉ	2,214	558,400	7,000	4,796	1,207,160
A TRAVAILLÉ POUR LA DERNIÈRE FOIS IL- Y-A PLUS DE CINQ ANS	8,572	2,526,680	10,569	10,835	3,185,110

classification à 13-groupes	PERSONNE Taille de L'Échantillon	S GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS MOYEN	BÉNÉFICIAIRES D'AUG TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	CUN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS					
CODE 01	4,332	1,540,720	30,556	. 50	19,620
CODE 02	4,799	1,629,930	24,685	139	33,870
CODE 03	2,047	610,420	25,726	51	17,270
CODE 04	6,596	2,285,680	15,060	376	119,450
CODE 05	3,906	1,255,340	15,935	308	88,380
CODE 06	6,913	2,005,440	11,162	667	172,500
CODE 07	3,687	645,380	11,723	300	58,640
CODE 08	2,783	817,290	21,198	73	18,550
CODE 09	2,996	1,057,750	20,598	75	33,260
CODE 10	3,022	797,270	19,835	58	13,670
CODE 11	3,373	1,055,320	19,902	87	28,380
CODE 12	168	32,020	2,095	2,582	648,760
CODE 13	412	105,020	4,626	2,263	658,430

classification à 13-groupes	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU MOYEN	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL	NOMBRE PONDÉRÉ
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS						
CODE 01	4,609	1,632,260	32,689	4,659		1,651,880
CODE 02	5,067	1,721,670	26,007	5,206		1,755,540
CODE 03	2,157	647,870	27,142	2,208		665,140
CODE 04	7,164	2,467,750	16,291	7,540		2,587,200
CODE 05	4,253	1,364,060	17,671	4,561		1,452,440
CODE 06	7,777	2,239,390	12,220	8,444		2,411,890
CODE 07	4,112	725,630	14,612	4,412		784,270
CODE 08	2,995	878,480	22,655	3,068		897,030
CODE 09	3,223	1,148,030	21,536	3,298		1,181,290
CODE 10	3,314	868,350	21,763	3,372		882,020
CODE 11	3,623	1,118,140	21,270	3,710		1,146,520
CODE 12	2,214	558,400	7,000	4,796		1,207,160
CODE 13	8,572	2,526,680	10,569	10,835		3,185,110

classification à 49-groupes	PERS Taille de L'echantillon	DNNES GAGNANT UN REVENU Nombre Pondere	GAINS Moyen \$	BENEFICIAIRES D'AUCUN TAILLE DE L'ECHANTILLON	N REVENU Nombre Pondere
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS					
CODE 01	215	60,300	31,180	1	60
CODE 02	2,965	1,041,710	31,475	28	10,320
CODE 03	1,152	438,710	28,288	21	9,240
CODE 04	562	232,000	28,594	6	1,580
CODE 05	324	122,790	36,432	1	150
CODE 06	277	96,630	26,393	2	1,170
CODE 07	797	259,960	26,034	42	6,560
CODE 08	216	72,880	56,744	2	1,010
CODE 09	1,489	432,620	18,965	40	9,410
CODE 10	415	131,280	19,307	14	3,860
CODE 11	702	276,250	17,369	30	9,300
CODE 12	244	90,640	28,897	3	1,750
CODE 13	1,362	398,310	26,149	35	11,280
CODE 14	441	121,470	21,972	13	4,240
CODE 15	1,600	542,090	15,025	85	29,050
CODE 16	1,968	638,690	12,743	151	42,750
CODE 17	330	131,710	18,211	13	4,030
CODE 18	629	224,980	17,952	16	6,840
CODE 19	724	265,400	16,122	43	12,210
CODE 20	1,345	482,810	15,374	68	24,570
CODE 21	3,342	1,055,110	13,736	279	81,710
CODE 22	564	200,230	27,525	29	6,670
CODE 23	937	271,000	22,796	17	5,890
CODE 24	2,754	824,720	9,293	274	70,500
CODE 25	1,654	453,120	7,562	253	62,500

classification à 49-groupes	TAILLE DE L'ECHANTILLON	BENEFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDERE	REVENU Moyen	TAILLE DE L'ECHANTILLON	TOTAL Nombre Pondere
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS					
CODE 01	231	64,740	33,454	232	64,800
CODE 02	3,153	1,105,580	33,755	3,181	1,115,900
CODE 03	1,225	461,940	30,031	1,246	471,180
CODE 04	586	241,050	30,046	592	242,630
CODE 05	336	129,300	38,107	337	129,450
CODE 06	293	103,190	27,558	295	104,360
CODE 07	859	280,550	27,150	901	287,110
CODE 08	227	75,890	57,533	229	76,900
CODE 09	1,576	456,560	20,223	1,616	465,970
CODE 10	426	135,910	20,911	440	139,770
CODE 11	747	293,700	18,908	777	303,000
CODE 12	257	96,740	30,370	260	98,490
CODE 13	1,434	420,480	27,574	1,469	431,760
CODE 14	466	130,650	23,363	479	134,890
CODE 15	1,721	586,940	16,660	1,806	615,990
CODE 16	2,129	681,780	13,801	2,280	724,530
CODE 17	352	139,880	18,696	365	143,910
CODE 18	678	245,240	19,071	694	. 252,080
CODE 19	799	283,020	17,077	842	295,230
CODE 20	1,485	530,890	16,746	1,553	555,460
CODE 21	3,649	1,145,530	15,047	3,928	1,227,240
CODE 22	604	218,530	31,425	633	225,200
CODE 23	1,019	297,330	23,569	1,036	303,220
CODE 24	3,088	912,320	10,374	3,362	982,820
CODE 25	1,866	512,700	8,691	2,119	575,200

classification à 49-groupes	TAILLE DE	BENEFICIAIRES	D'UN REVENU Nombre Pondere	REVENU MOYEN \$	TAILLE DE	TOTAL Nombre Pondere
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUITE)						
CODE 26	1,804		517,040	12,450	1,927	550,650
CODE 27	1,824		286,480	18,869	1,880	296,750
CODE 28	1,396		303,710	9,279	1,610	348,100
CODE 29	426		48,170	18,683	441	48,740
CODE 30	466		87,270	16,949	481	90,680
CODE 31	402		73,970	28,824	404	74,890
CODE 32	908		197,270	16,307	954	205,480
CODE 33	776		259,360	24,707	789	264,370
CODE 34	545		187,730	23,531	551	189,100
CODE 35	333		143,930	24,289	337	146,590
CODE 36	287		140,290	25,624	291	143,810
CODE 37	428		178,680	23,130	435	180,870
CODE 38	462		203,100	12,615	496	218,390
CODE 39	541		194,880	17,525	555	200,540
CODE 40	1,493		427,190	25,696	1,508	433,720
CODE 41	591		127,090	23,538	597	128,700
CODE 42	483		137,830	28,570	485	138,280
CODE 43	2,231		600,680	19,826	2,280	612,190
CODE 44	1,655		491,500	21,525	1,677	497,170
CODE 45	304		72,140	35,308	306	72,760
CODE 46	1,148		381,790	16,386	1,199	398,920
CODE 47	508		171,120	25,496	520	176,080
CODE 48	2,214		558,400	7,000	4,796	1,207,160
CODE 49	8,572	2,	526,680	10,569	10,835	3,185,110
CODE 99	77		29,970	17,397	83	31,350

classification à 49-goupes	PERSONNES Taille de L'echantillon	S GAGNANT UN REVENU Nombre Pondere	GAINS MOYEN	BENEFICIAIRES D'AUCU TAILLE DE L'ECHANTILLON	N REVENU NOMBRE PONDERE
CLASSIFICATION DES PROFESSIONS (SUITE)					
CODE 26	1,568	456,600	11,204	123	33,610
CODE 27	1,657	260,310	14,771	56	10,270
CODE 28	1,208	263,930	7,603	214	44,390
CODE 29	404	44,950	13,946	15	570
CODE 30	418	76,190	14,272	15	3,410
CODE 31	379	68,330	27,359	2	920
CODE 32	844	185,140	14,558	46	8,210
CODE 33	708	237,430	23,390	13	5,010
CODE 34	510	176,730	22,056	6	1,370
CODE 35	313	135,030	23,157	4	2,660
CODE 36	274	132,680	24,379	4	3,520
CODE 37	402	167,690	21,879	7	2,190
CODE 38	416	184,390	11,419	34	15,290
CODE 39	504	178,990	16,470	14	5,660
CODE 40	1,390	390,880	25,084	15	6,530
CODE 41	537	116,580	21,607	6	1,610
CODE 42	455	129,930	27,059	2	450
CODE 43	2,022	548,170	17,738	49	11,510
CODE 44	1,554	463,630	20,144	22	5,670
CODE 45	279	68,060	31,718	2	620
CODE 46	1,056	358,980	15,151	51	17,130
CODE 47	476	163,060	24,715	12	4,960
CODE 48	168	32,020	2,095	2,582	648,760
CODE 49	412	105,020	4,626	2,263	658,430
CODE 99	72	27,450	15,833	6	1,380

	PER TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	SONNES GAGNANT UN REVENU Nombre Pondéré	GAINS MOYEN \$	BÉNÉFICIAIRES D'AUCUN Taille de L'échantillon	REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
CLASSIFICATION DES INDUSTRIES					
CODE 01	2,872	513,100	11,839	274	54,950
CODE 02	2,012	354,090	25,457	45	7,020
CODE 03	3,489	1,209,340	20,376	121	42,440
CODE 04	2,664	1,128,870	23,772	50	23,540
CODE 05	2,711	776,370	18,399	74	19,320
CODE 06	3,197	1,013,290	25,718	53	14,890
CODE 07	1,803	590,360	21,082	55	17,840
CODE 08	5,760	1,787,490	13,461	411	124,460
CODE 09	1,923	724,960	23,203	86	24,510
CODE 10	7,810	2,328,700	20,244	273	76,970
CODE 11	4,298	1,314,090	8,952	545	140,550
CODE 12	2,479	966,370	19,691	119	38,320
CODE 13	3,436	993,510	25,314	78	18,780
CODE 14	168	32,020	2,095	2,582	648,760
CODE 15	412	105,020	4,626	2,263	658,430
RAISON DE TRAVAILLER MOINS DE 30 HEURES					
CODE 01	507	127,760	13,752	30	4,500
CODE 02	454	139,500	9,541	43	11,380
CODE 03	1,784	625,270	4,961	184	55,790
CODE 04	1,618	429,440	8,903	66	19,920
CODE 05	1,634	511,890	10,773	90	24,000
CODE 06	94	22,520	8,509	5	1,890
CODE 07	38,943	11,981,200	20,712	6,611	1,793,300

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL Nombre Pondéré
CLASSIFICATION DES INDUSTRIES					
CODE 01	3,226	576,890	14,699	3,500	631,840
CODE 02	2,161	386,900	28,434	2,206	393,920
CODE 03	3,736	1,294,810	21,666	3,857	1,337,250
CODE 04	2,839	1,209,970	25,023	2,889	1,233,510
CODE 05	2,926	838,520	20,424	. 3,000	857,840
CODE 06	3,471	1,086,520	26,972	3,524	1,101,410
CODE 07	1,915	626,460	22,767	1,970	644,300
CODE 08	6,258	1,941,110	14,581	6,669	2,065,570
CODE 09	2,050	770,120	25,015	2,136	794,630
CODE 10	8,486	2,503,050	21,502	8,759	2,580,020
CODE 11	4,810	1,458,440	10,070	5,355	1,598,990
CODE 12	2,695	1,042,150	21,445	2,814	1,080,470
CODE 13	3,721	1,076,690	26,353	3,799	1,095,470
CODE 14	2,214	558,400	7,000	4,796	1,207,160
CODE 15	8,572	2,526,680	10,569	10,835	3,185,110
RAISON DE TRAVAILLER MOINS DE 30 HEURES					
CODE 01	541	134,750	15,810	571	139,250
CODE 02	485	147,000	11,194	528	158,380
CODE 03	1,819	636,000	5,308	2,003	691,790
CODE 04	1,676	446,540	11,085	1,742	466,460
CODE 05	1,707	536,120	13,805	1,797	560,120
CODE 06	137	30,320	15,559	142	32,210
CODE 07	52,715	15,965,980	19,788	59,326	17,759,280

	PERSON TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	NES GAGNANT UN REVENU Nombre Pondéré	GAINS MOYEN	BÉNÉFICIAIRES D'AUG Taille de L'Échantillon	UN REVENU NOMBRE PONDERÉ
DURÉE D'EMPLOI					
MOINS DE 7 MOIS	5,118	1,608,240	11,017	379	123,740
7-12 MOIS	3,506	1,163,080	12,522	69	13,980
1-5 ANS	9,797	3,234,540	19,286	102	27,800
6-10 ANS	6,646	2,077,520	25,368	51	12,460
11-20 ANS	6,737	2,190,510	29,474	54	11,340
PLUS DE 20 ANS	3,539	1,029,210	30,460	61	10,910
SANS OBJET	9,691	2,534,480	8,127	6,313	1,710,550
RAISON DE LA DERNIÈRE CESSATION D'EMPLOI					
CODE 1	361	108,320	7,772	91	25,280
CODE 2	477	137,470	7,533	329	95,310
CODE 3	1,604	509,170	3,986	199	59,470
CODE 4	4,837	1,134,000	8,604	451	112,970
CODE 5	522	164,210	16,647	42	15,300
CODE 6	1,114	306,180	8,150	356	95,030
CODE 7	168	32,020	2,095	2,582	648,760
CODE 8	412	105,020	4,626	2,263	658,430
CODE 9	35,539	11,341,190	21,552	716	200,230
ACTIVITÉ AVANT DE CHERCHER DU TRAVAIL					
CODE 1	2,931	773,060	10,611	105	31,140
CODE 2	202	53,930	5,756	120	33,600
CODE 3	638	205,280	3,631	248	71,420
CODE 4	184	48,230	8,313	33	8,630
CODE 5	41,079	12,757,080	19,927	6,523	1,765,990

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BENÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL NOMBRE PONDÉRÉ
DURÉE D'EMPLOI					
MOINS DE 7 MOIS	5,416	1,704,310	12,929	5,795	1,828,050
7-12 MOIS	3,573	1,180,090	14,069	3,642	1,194,070
1-5 ANS	9,883	3,263,230	20,512	9,985	3,291,030
6-10 ANS	6,694	2,088,170	26,863	6,745	2,100,630
11-20 ANS	6,813	2,213,220	31,643	6,867	2,224,560
PLUS DE 20 ANS	3,683	1,050,490	33,384	3,744	1,061,400
SANS OBJET	23,018	6,397,200	10,808	29,331	8,107,750
RAISON DE LA DERNIÈRE CESSATION D'EMPLOI	:				
CODE 1	779	223,400	11,017	870	248,680
CODE 2	747	211,050	9,183	1,076	306,360
CODE 3	1,757	555,810	4,959	1,956	615,280
CODE 4	5,594	1,352,370	11,542	6,045	1,465,340
CODE 5	1,704	520,400	20,412	1,746	535,700
CODE 6	1,455	411,000	9,587	1,811	506,030
CODE 7	2,214	558,400	7,000	4,796	1,207,160
CODE 8	8,572	2,526,680	10,569	10,835	3,185,110
CODE 9	36,258	11,537,600	23,226	36,974	11,737,830
ACTIVITÉ AVANT DE CHERCHER DU TRAVAIL					
CODE 1	3,267	889,620	13,237	3,372	920,760
CODE 2	326	86,070	8,235	446	119,670
CODE 3	735	232,270	4,555	983	303,690
CODE 4	248	70,810	10,510	281	79,440
CODE 5	54,504	16,617,940	19,354	61,027	18,383,930

	PE TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	RSONNES GAGNANT UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	GAINS MOYEN \$	BÉNÉFICIAIRES D'A Taille de L'Échantillon	UCUN REVENU NOMBRE PONDERE
TRAVAILLE DURANT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE					
TRAVAILLEUR À TEMPS PLEIN, TOUTE L'ANNÉE	25,072	8,175,230	26,423	170	37,190
AUTRE TRAVAILLEUR	18,931	5,401,770	8,723	549	134,320
N'A PAS TRAVAILLÉ L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	1,031	260,580	2,855	6,310	1,739,270
SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE De référence					
00	35,063	11,231,380	21,176	6,637	1,806,390
> 00	9,971	2,606,200	9,991	392	104,390
NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE Durant l'année de référence					
1	6,851	1,933,720	10,349	374	99,680
2	2,304	474,840	8,382	27	7,250
3 ET PLUS	874	217,440	9,615	17	3,100
SANS OBJET	35,005	11,211,580	21,210	6,611	1,800,750
PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ					
CODE 1	115	30,700	6,329	138	38,920
CODE 2	2,073	573,380	5,889	3,562	984,810
CODE 3	4,058	1,278,160	4,107	2,185	588,930
CODE 4	1,098	311,890	10,491	260	67,960
CODE 5	817	261,140	11,080	370	108,570
CODE 6	36,873	11,382,310	21,866	514	121,590

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	BÉNÉFICIAIRES D'UN REVENU NOMBRE PONDÉRÉ	REVENU Moyen \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL NOMBRE Ponderé
TRAVAILLE DURANT L'ANNÉE De référence					
TRAVAILLEUR À TEMPS PLEIN, TOUTE L'ANNÉE	25,324	8,233,100	28,041	25,494	8,270,290
AUTRE TRAVAILLEUR	19,445	5,547,840	11,418	19,994	5,682,160
N'A PAS TRAVAILLÉ L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	14,311	4,115,770	10,132	20,621	5,855,040
SEMAINES EN CHÔMAGE DURANT L'ANNÉE De référence					
00	48,110	14,975,790	19,886	54,747	16,782,180
> 00	10,970	2,920,920	13,048	11,362	3,025,310
NOMBRE DE PÉRIODES DE CHÔMAGE Durant l'année de référence					
1	7,764	2,219,880	13,101	8,138	2,319,560
2	2,372	497,550	12,281	2,399	504,800
3 ET PLUS	900	224,890	13,200	917	227,990
SANS OBJET	48,044	14,954,390	19,911	54,655	16,755,140
PRINCIPALE RAISON DE L'INACTIVITÉ					-
CODE 1	1,290	332,820	9,286	1,428	371,740
CODE 2	5,899	1,760,840	7,912	9,461	2,745,650
CODE 3	4,580	1,428,210	4,907	6,765	2,017,140
CODE 4	8,162	2,299,890	13,545	8,422	2,367,850
CODE 5	1,260	392,440	12,345	1,630	501,010
CODE 6	37,889	11,682,510	23,615	38,403	11,804,100

•	TAILLE DE		GAINS Moyen \$	BEŃÉFICIAIRES D'AUCUN Taille de L'Échantillon	REVENU NOMBRE PONDÉRÉ
GENRE DE TRAVAIL RECHERCHÉ					
TRAVAIL À TEMPS PLEIN, PLUS DE 6 MOIS	352	111,810	4,115	105	29,000
TRAVAIL A TEMPS PLEIN, MOINS DE 6 MOIS	3,231	845,450	10,248	256	69,910
TRAVAIL A TEMPS PARTIEL, PLUS DE 6 MOIS	72	25,750	3,448	43	15,920
TRAVAIL 'A TEMPS PARTIEL, MOINS DE 6 MOIS	300	97,490	4,588	102	29,960
SANS OBJET	41,079	12,757,080	19,927	6,523	1,765,990
RAISON POUR NÉ PAS CHERCHER DE TRAVAIL					
CODE 1	94	26,010	5,439	20	4,040
CODE 2	126	38,210	3,788	47	12,340
CODE 3	148	47,500	7,408	29 .	9,570
CODE 4	377	73,580	7,422	32	8,340
CODE 5	131	21,860	5,495	48	5,180
CODE 6	87	14,460	6,792	19	2,650
CODE 7	44,071	13,615,960	19,277	6,834	1,868,660
SEMAINES TRAVAILLÉES L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE					
00	1,031	260,580	2,855	6,310	1,739,270
01-48	15,061	4,199,200	8,289	388	99,060
49-52	28,942	9,377,800	24,348	331	72,450
A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE					
TEMPS PLEIN	35,712	11,072,510	22,122	283	65,290
TEMPS PARTIEL	8,291	2,504,490	7,261	436	106,220
N'A PAS TRAVAILLE	1,031	260,580	2,855	6,310	1,739,270

	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON		REVENU MOYEN \$	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	TOTAL NOMBRE PONDERÉ
GENRE DE TRAVAIL RECHERCHÉ					
TRAVAIL 'A TEMPS PLEIN, PLUS DE 6 MOIS	382	118,340	5,167	487	147,340
TRAVAIL 'A TEMPS PLEIN, MOINS DE 6 MOIS	3,743	1,014,710	12,617	3,999	1,084,620
TRAVAIL 'A TEMPS PARTIEL, PLUS DE 6 MOIS	88	30,430	5,563	131	46,350
TRAVAIL 'A TEMPS PARTIEL, MOINS DE 6 MOIS	363	115,290	6,107	465	145,250
SANS OBJET	54,504	16,617,940	19,354	61,027	18,383,930
RAISON POUR NE PAS CHERCHER DE TRAVAIL					
CODE 1	150	41,960	8,054	170	46,000
CODE 2	146	44,460	5,015	193	56,800
CODE 3	168	50,600	9,376	197	60,170
CODE 4	414	84,560	10,860	446	92,900
CODE 5	182	34,820	9,682	230	40,000
CODE 6	115	23,000	9,538	134	25,650
CODE 7	57,905	17,617,310	18,925	64,739	19,485,970
SEMAINES TRAVAILLÉES L'ANNÉE de référence					
00	14,311	4,115,770	10,132	20,621	5,855,040
01-48	15,452	4,315,290	11,258	15,840	4,414,350
49-52	29,317	9,465,650	25,950	29,648	9,538,100
A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE					
TEMPS PLEIN	36,184	11,202,360	24,148	36,467	11,267,650
TEMPS PARTIEL	8,585	2,578,580	9,190	9,021	2,684,800
N'A PAS TRAVAILLÉ	14,311	4,115,770	10,132	20,621	5,855,040

Weighted and Sample Counts for Income Variables: Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu: enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles

Revised Estimat	ies (1991 Census Base)	- Estimation révisée (base du recenser		
	Records with zero valu	168	Recor	ds with non-zero v	alues
	Enregistrements avec	valeurs nulles	Enregistren	nents avec valeurs	non-nulles
Variable	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	Total Weighted
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré
Wages and salaries					
Salaires et traitements	25,261	7,082,937	40,848	13,333,485	253,836,186,028
Military pay and allowances					
Solde et indémnités militaires	65,756	20,337,433	353	78,989	1,487,240,996
Net income from non-farm self-employment		·			
Revenu net d'un emploi autonome non agricole	62,292	· 19,309,336	3,817	1,107,086	15,302,129,860
Net income from farm self-employment					
Revenu net d'un emploi autonome agricole	63,758	20,007,796	2,351	408,626	3,736,196,342
Net income from roomers and boarders					
Revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires	65,691	20,296,066	418	120,356	143,271,330
oranimento et de peneronnanes	00,001	20,230,000	410	120,000	140,271,000
Total net income from self-employment					
Revenu total		•			
d'un emploi autonome	59,798	18,832,049	6,311	1,584,373	19,181,597,532
Total earnings					
Gains totaux	21,075	6,044,389	45,034	14,372,033	274,505,024,556
Total investment income Revenu total de placements	44,857	13,562,837	21,252	6,853,585	20,647,960,945
Family and	·		·		, .
youth allowances		· •			
Allocations familiales et					
allocations aux jeunes	52,848	16,668,962	13,261	3,747,460	2,638,113,883
Child tax credit	E7 000	49 445 440	0 440	4 074 000	4 244 402 670
Crédit d'impôt pour enfants	57,999	18,445,140	8,110	1,971,282	1,341,103,678
Old age security/guaranteed income supplement/Spouse's allowance		. 1			
Sécurité de la vieillesse,					
supplément de revenu garanti et					
allocation au conjoint	56,535	17,740,209	9,574	2,676,213	12,126,316,960

FICHIER DE MICRODONNÉES - REVENU DE 1986 PARTICULIERS - ÂGÉS DE 15 ANS ET PLUS, AVEC ET SANS REVENU

Weighted and Sample Counts for Income Variables: Records with Zero and Non-zero Values

Les comptes de la pondération et de l'échantillon pour les variables de revenu: enregistrements avec valeurs nulles et non-nulles

Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

	Records with zero value Enregistrements avec v		Records with non-zero values Enregistrements avec valeurs non-nulles							
Variable	Sample Count	Weighted Count	Sample Count	Weighted Count	Total Weighted					
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Agrégat pondéré					
Income after tax		·								
Revenu après impôt	7,029	1,947,200	59,080	18,469,222	287,537,090,661					
Spouse income subject to tax Revenu total imposable du conjoint	29,478	9,325,120	36,631	11,091,302	243,957,848,326					
CF Family and youth allowances FR Allocation familiale et allocation aux jeunes	43,797	14,138,590	22,312	6,277,832	4,574,487,830					
CF Child tax credit FR Credit d'impôt pour enfants	53,391	17,423,906	12,718	2,992,516	2,057,020,628					

Estimates Obtained from Microdata File - Income recipients and Total Individuals

Estimations provenant du fichier de microdonnées - Bénéficiaires d'un revenu et particuliers en total Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

-		Earners		Individuals withou	t Income
	Sample Count	Weighted Count	Average Earnings	Sample Count	Weighted Coun
Variable	Personne	es gagnant un revo	enu	Personnes sans	revenu
	T aille de l'échantillon	Nombre pondéré	Gains moyen	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré
Province					
Special Family Unit					
Unité familiale spéciale	313	107,269	50,353	91	22,794
Newfoundland		• •			•
Terre-Neuve	2,512	260,892	13,105	855	78,918
Prince Edward Island	-•		,		,
L'Île-du-Prince-Édouard	1,424	68,006	13,402	179	7,746
Nova Scotia	.,	55,525	15,152	•	.,
Nouvelle-Écosse	3,194	453,430	16,173	620	81,50-
New Brunswick	-,	,	,		
Nouveau-Brunswick	3,291	358,038	15,180	649	66.88
Québec	6,344	3,488,629	18,150	1,231	609,189
Ontario	8,966	5,491,111	20,247	1,085	613,85
Manitobe	3,322	582,474	17,165	376	60,18
Saskatchewan	4,477	530,314	16,717	591	64,818
Alberta	6,766	1,389,716	19,542	744	136,52
British Colombia	0,700	1,000,710	10,012	,	100,02
Colombie-Britannique	4,425	1,642,154	19,173	608	204,78
Canada	45,034	14,372,033	19,100	7,029	1,947,20
Area Région de résidence					
Urbain population of 500,000 or more Urbaine de 500,000 habitants					
ou plus	10,119	7,125,726	20,906	1,125	817,46
Urban population of 100,000 to 499,999 Urbaine de 100,000 à 499,999					
habitants Urban population of 30,000 to 99,999 Urbaine de 30,000 à 99,999	4,503	1,449,408 ·	19,573	593	183,15
habitants Urban population under 30,000	7,220	1,610,199	18,547	1,003	226,32
Urbaine de moins de 30,000 habitants Rural Areas	9,828	1,815,963	17,232	1,669	280,40
Régions rurales	13,364	2,370,737	15,188	2,639	439,86
Publication Indicator					
Indicateur de publication					
Not included - Non inclus	258	54,475	25,662	7,029	1,947,20
Included - Inclus	44,776	14,317,558	19,075	0	·

Estimates Obtained from Microdata File - Income recipients and Total Individuals

Estimations provenant du fichier de microdonnées - Bénéficiaires d'un revenu et particuliers en total Revised Estimates (1991 Census Base) - Estimation révisée (base du recensement de 1991)

	Inc	ome recipients		Total Indivi	duals
	Sample Count	Weighted Count	Average Earnings	Sample Count	Weighted Count
Variable .	Bénéfic	iaires d'un revenu	.	Particulier en	ı Total
	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré	Gains moyen	Taille de l'échantillon	Nombre pondéré
Province		•	:		
Special Family Unit					
Unité familiale spéciale	368	121,783	58,545	459	144,577
Newfoundland		·			,
Terre-Neuve	3,343	345,715	14,054	4,198	424,633
Prince Edward Island	•				
L'Île-du-Prince-Édouard	1,875	88,527	14,071	2,054	96,273
Nova Scotia	.,	,	,	_,	,
Nouvelle-Écosse	4,436	607,953	16,242	5,056	689,457
New Brunswick	•		, , , , , ,	-,	,
Nouveau-Brunswick	4,451	483,043	15,426	5,100	549,926
Québec	8,714	4,683,183	17,553	9,945	5,292,372
Ontario	11,464	6,865,566	19,792	12,5 49	7,479,417
Manitoba	4,443	758,256	17,274	4,819	818,437
Saskatchewan	5,816	687,025	17,102	6,407	751,843
Alberta	8,309	1,667,842	19,774	9,053	1,804,370
British Colombia	3,333	.,,,	,	0,000	1,00 1,01 0
Colombie-Britannique	5,861	2,160,329	19,070	6,469	2,365,117
Canada	59,080	18,469,222	18,824	66,109	20,416,422
Area Région de résidence					
Urban population of 500,000 or more					
Urbaine de 500,000 habitants					
ou plus	12,824	8,938,703	20,604	13,949	9,756,163
Urban population of 100,000 to 499,999 Urbaine de 100,000 à 499,999	·		Í	,	, ,
habitants	5,767	1,842,876	18,804	6,360	2,026,028
Urban population of 30,000 to 99,999 Urbaine de 30,000 à 99,999					
habitants	9,442	2,107,087	18,187	10,445	2,333,400
Urban population under 30,000					
Urbaine de moins de 30,000 habitants Rural Areas	13,485	2,482,468	16,929	15,154	2,762,870
Régions rurales	17,562	3,098,088	15,655	20,201	3,537,952
Publication Indicator					
Indicateur de publication				•	
Not included - Non inclus	258	54,475	26,970	7,287	2,001,675
Included - Inclus	58,822	18,414,747	18,800	58,822	18,414,747

14	Statistique Canada Statistics Canada	Date de reprise:				
	Division des Household					
	enquêtes- Surveys ménages Division	Déclaration exigée e de 1970-71-72.	en vertu de la Lo	i sur la statistique, ch	aprire 15. Statuts du l	Caneda
	Questionnaire sur le revenu de 1986	Cette loi interdit à : qui permettrait d'id	Statistique Can	ada de divulguer tou rsonne en particulie	it renseignement pei r.	rsonnel
	À remplir par les personnes de 15 ans et plus					
	B.R. N* du dossier Date d	l'enquête	N° de l	tâche	N° de page - ligne du DM	
	1 2 1 1 1 1 3 1		4		s	
	Mo	An.				
PEN	DANT LA PÉRIODE DE DOUZE MOIS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1986	, AVEZ-VOUS RECU	J UN REVENU		777	
	SOURCES SUIVANTES? DANS L'AFFIRMATIVE, VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" [Z LE MONTANT DANS LA NÉGATIVE, VEUILLEZ INSCRIRE UN "X" DANS LE (1	2 0 1	
	STION SUIVANTE. (POUR UNE PERTE, INSCRIVEZ LE MONTANT ET INDIQUE			l i	C.R.	
VOL	S AUREZ PLUS DE FACILITÉ À REMPLIR LE QUESTIONNAIRE SI VOUS C	ONSULTEZ LES IN	ISTRUCTIONS	25		
DÉT	AILLÉES DU GUIDE			4	LARS	CENT
			$\circ \circ \circ \rightarrow$	01		
1.	SALAIRES et TRAITEMENTS, avant déductions		Non ()	02		
_			Oui ()> Non ()	"		1
2	SOLDE et INDEMNITÉS MILITAIRES			03		
3.	Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME NON AGRICOLE		Non O			ŀ
			0ui () →	04		
4	Revenu net provenant d'un EMPLOI AUTONOME AGRICOLE		Non 🔾			_
			0• O →	05		
5.	Revenu brut provenant de l'hébergement de CHAMBREURS et de PENSIONNA	JRES	Oui () ->	06		_
6.	INTÉRÊTS d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne, d'obligations d'épet bonis au comptant des OEC – voir le nots dans le guide, poste 6	pargne du Canada	Non O			l
	er como au complant des CEC — son le mota dens le guide, poste d		04 () →	07		1
7	DIVIDENDES, montant effectivement reçu (non pas le montant imposable)		Non 🔾			
			Oui ○ →	08		
8.	AUTRES REVENU DE PLACEMENTS (loyer net de propriétés foncières, etc.)		Non 🔾	09		
_			Oui () -> Nori ()	09		
9.	ALLOCATIONS FAMILIALES	· ·	- 1401	10		
10.	PENSION DE SECURITÉ DE LA VIEILLESSE, SUPPLÉMENT DE REVENU GARAN AU CONJOINT, du gouvernement fédéral seulement – inscrivez les auppléments pro		Oui ○ →	ŀ		
	tion 13	OVI ICIBUL & IS GUEST	Non ()	11		
			Oui O> Non O] ' '		
11.	PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA ou du RÉGIME DES REN	TES DU QUEBEC	Oui () ->	12		
12.	PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE, total des prestations avant déduction	ons d'impôt	Non 🔾	}		
			0u () →	13		
13	ASSISTANCE SOCIALE et SUPPLÉMENTS DE REVENU PROVINCIAUX		Non 🔾			
14	AUTRES REVENUS DE SOURCES GOUVERNEMENTALES.		o• ○ →	14		
	VEUILLEZ PRÉCISER Inscrivez les crédits d'impôt provincial et les allocations à la question 20	·	. Non 🔾			
15	PENSIONS DE RETRAITE et RENTES voir le nota dans le guide, poste 15		ou () →	15		1
	VEUILLEZ PRÉCISER		Non 🔾	15		
		1	0 ○>	16		
16	AUTRE REVENU MONÉTAIRE: VEUILLEZ PRÉCISER		Non ()	17		+
17	REVENU TOTAL, somme des montants inscrits aux questions 1 à 16		Oui ○ → Non ○			
			ou O →	18	***************************************	†
18	GAINS EN CAPITAL Partie imposable des gains en capital ou pertes en capital dé en 1986. Pour indiquer une perte, écrivez "perte" au-dessus du montant.	iductibles, réalisés	Non 🔾			
19	MONTANT DE L'IMPÔT (fédéral plus provincial) - total à payer sur le revenu et le	es cans en capital	$\circ \circ \rightarrow$	19		
	de 1986		Non O	20		+
20	CRÉDITS D'IMPÔT PROVINCIAL et ALLOCATIONS - voir le guide, poste 20		Oui O> Non O			1
20	CALCATO CHARCOT PROTESTALL AT ALLOCATIONS - VOICE guide, poste 20		~ ○→	21	- 1	+
21	CREDIT D'IMPÔT POUR ENFANTS reçu du programme féderal seulement - voir	3	Non 🔵			
				22		\top
22	Remarques.			122		
				23		
				24		+
						İ

	E DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULAT	TON AC	TIVE DOCUMENT CONFIDENTIEL une fois rempti
Nº de doeser 2	N° de têche 4		
N° de page-ligne du DM Prenom Mor	s Annee Nom de fa	mile	1 FORMUE 05
5 6			
10 LA SEMAINE DERNIÈRE, A-T-IL(ELLE) 30 LA SEMAI TRAVAILLE À UN EMPLOI OU À UNE ENTRE-	NE DERNIÈRE, AVAIT-IL(ELLE) UN U UNE ENTREPRISE AUXQUELS IL-	50 E	. A-T-IL(ELLE) DÉJÀ TRAVAILLÉ À UN EMPLOI OU À UNE
PRISE? (Peu importe le nombre d'heures.) (ELLE) N'	A PAS TRAVAILLÉ?		VAND A-T-IL(ELLE) TRAVAILLÉ À UN EMPLOI QU À
incapacite PERMANENTE 3 Pessez à 50	NE DERNIÈRE AVAIT-IL(ELLE) UN	51 g	NE ENTREPRISE LA DERNIÈRE FOIS?
PLUS D'UNE ENTREPRISE LA SEMAINE FUTURE	EVANT COMMENCER À UNE DATE	Au:	Mos Annee
DERNIÈRE? Ou 1 Non² PARSOR à 13 APARTIR	DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE	changemen	
12 ETAIT-CE DU A UN CHANGEMENT DANS CO	MBIEN DE SEMAINES DOIT-) SI in claim à 51 se situe
Oui 1 O Non ² O NOUVEL E	MPLOI?	(2	avent
13 COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE TRA- VAILLE-T-IL(ELLE) HABITUELLEMENT: 33 POURQUE	N S'EST-IL(ELLE) ABSENTÉ(E) DU		me que ou se situe aorès 2 à 53
A SON EMPLOI (principal)? Si le total DERNIÈRE	? code. Si c'est 6,	53 ö	. TRAVAILLAIT-IL(ELLE) HABITUELLEMENT 30 HEURES U PLUS PAR SEMAINE?
a d'autres emplos? passez à 15 34 AVAI	T-IL(ELLE) PLUS D'UN EMPLOI OU		A temps piern 1 A temps perbel 2 (30 heures ou (mons de 30 heures
14 POURQUOI . TRAVAILLE-T-IL(ELLE) HABI-	UNE ENTREPRISE LA SEMAINE		pus per semane) per semane; UELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE
TUELLEMENT MOINS DE 30 HEURES PAR	D'HEURES PAR SEMAINE TRA-	34	. A LAISSE CET EMPLOY?
	L(ELLE) HABITUELLEMENT:	55 À	LINTERNEWER
SUPPLEMENTAIRES . A-T-IL(ELLE) TRA-	LOI (principal)? Si le total	55 –	*Si "Incepecité permenerer à 10 1 peesez à 80
Minuspenses ou non	utres emplois? est 30 ou plus, passez à 37		*Autrement 2 passez è 56
a bus we amplos) neowez 00 36 POURQUO	TRAVAILE-T-IL(ELLE) HABI-	56 Å	U COURS DES 6 DERNIERS MOIS, S'EST-IL(ELLE) HERCHÉ DU TRAVAIL?
16 LA SEMAINE DERNIERE, COMBIEN D'HEURES A-T-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(E) DU TRAVAIL POUR UNE RAISON QUELCONQUE? (Jour farié, SEMAINE:)	_	Our 1 Non ² Passez # 64
vecances, meladie, conflit de travail, etc.)		57 •	AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES, QU'A FAIT . POUR SE TROUVER DU TRAVAIL? Notez toute méthode
(Tous les emplois) PENDANT PENDANT PENDANT CUTIVES	COMBIEN DE SEMAINES CONSE AVAIT-IL(ELLE) ÉTÉ ABSENT(E)	inc	diauée. Rien , Passez à 62
17 QUELLE ÉTAIT LA RAISON PRINCIPALE DE	L?	LE	AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES A-T-IL(EL- E) FAIT AUTRE CHOSE POUR SE TROUVER DU TRAVAIL?
CETTE ABSENCE?	T-IL(ELLE) UNE RÉMUNÉRATION DE	No	otez toute autre méthode indiquée. Pour chaque méthode prinée, demandez:
INSCINEZ IS CODE SON EMP LA SEMAI	LOYEUR POUR SES ABSENCES DE		OUAND LA DERNIÈRE de semenes POS? (Répétez le metrode) debus le
VEMENT TRAVAILLÉ LA SEMAINE DERNIÈRE:	Out O Non* O		Memode (expl. (e)
A SON EMPLOI (principal)? 39 À L'INTERM • SI code 5 (mis			BUREAU de placement PUBLIC.
a d sufree emplos?	*Automort ² C passer & 40		BUREAU de placement PRIVE
	DES 4 DERNIÈRES SEMAINES,	a un	SYNDICAT 4 O
EMPLOI?	ST-IL(ELLE) CHERCHE UN AUTRE	direc	ctement a des EMPLOYEURS
Passez à 72	Passag à 72		es AMIS ou des carems
DESCRIPTION DE L'EMPLOI OU DE L'ENTREPRISE 72 POUR QUI TRAMALLE-T-IL(ELLE)? (Nom de l'entraprise, de l'org	(activité principale) ensine gouvernemental ou de la		epondu a une ANNONCE 7
		A-1-	diolio) CONSULTE IOS ANNONCES
		AUT	RE Precisez dans les NOTES "
		~~ BI	JSQU'À LA FIN DE LA SEMAINE DERNIÈRE, PENDANT COM- EN DE SEMAINES AVAIT-IL(ELLE)
73 QUAND A-T-IL(ELLE) COMMENCÉ À TRIVAILLER POUR CET E			HERCHE DU TRAVAIL? (Ne comptent pes
		100	s semaines travaillées.)
Mos Avrile Mos	Année	59 0	JELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT U'IL(ELLE) COMMENCE A SE
1.0	Année Si le mois set inconnu, mettes à "Mois"	59 od	s semines (reveillées.) ULLIE ÉTAT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE
Array Mos	Année Si te mos set inconnu, metiez à "Mos" 'AGISSAT-IL?	59 od	s semines (reveillées.) ULLE ÉTAT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT ULLELLE COMMENCE À SE HERCHER DU TRAVAIL? CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 DIS?
Mos Annee Mos Annee Mos	Année Si te mos set inconnu, metiez à "Mos" 'AGISSAT-IL?	59 od od od od od	Semines (reveillées.) BLLLE ÉTAT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT UILLELLE) COMMENCE A SE HERCHER DU TRAVAIL? CHERCHER DU TRAVAIL? CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 DIS? OU ON Non de 6 mos encl
Mos Avree Wos Avree Wos	Annie S le mos et incornu, meter - è "Mos" 'AGISSAT-IL? reenvere, services forestiers.)	59 od od od od od od od	S semines (reveillédes.) ULLE ÉTAT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT ULLELLE COMMENCE À SE HERCHER DU TRAVAIL? CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 DIS? Ou Non ²
Mos Annee Mos Annee Mos	Annie S le mos et incornu, meter - è "Mos" 'AGISSAT-IL? reenvere, services forestiers.)	59 oct	E semines (reveillées.) ILLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AWANT UILLELLE) COMMENCE À SE IRCORE CHERCHE T-I-L(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 DIS? OU Non² OU
Avree Mos Avree Avre	Annie S in mos est inconnu, meites è "Mos" "AGISSAT-IL? rearverie, services forestiers.)	59 oct	Semines (reveillées.) PLELLÉ ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AWANT UILLELLE) COMMENCE À SE HERCHER DU TRAVAIL? CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 DIS? Ou New 20 Noor 2
Mos Avree Wos Avree Wos	Annie S in mos est inconnu, meites è "Mos" "AGISSAT-IL? rearverie, services forestiers.)	59 od	E semines (reveillées.) ILLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AWANT UILLELLE) COMMENCE À SE HERCHER DU TRAVAIL? CHERCHE-T-ILLELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 DIS? Ou
Mos Avree Mos Avree Out Out Out Out Out Avree Out Avree Out Out Avre	Annie S in mos est inconnu, meites è "Mos" "AGISSAT-IL? rearverie, services forestiers.)	60 MK	E semines (reveillées.) ILLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE
Mos Avree Mos Avree Out Out Out Out Out Avree Out Avree Out Out Avre	Annee S in most set incornu, metite: 8 *Most* 'AGISSAT-H.? reserverie, services forestiers.) Trimis de bureau, travalleur(se)	59 old ch	E semines (reveillées.) ILLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE
To A QUEL GENNE DE TRAMAL FAISAIT-IL(ELLE)? (Per example, con of using a sechnicient (ne) forestier(ère).)	Annee S in most set incornu, metite: 8 *Most* 'AGISSAT-H.? reserverie, services forestiers.) Trimis de bureau, travalleur(se)	59 00CC 60 MK 61 UN 62 0E 63 PR	E SEMEINES (TRYVEIMBOL) INCILLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AWANT UILLELLE) COMMENCE À SE INCINEZ IN
Mos Avree Mos Avree Mos	Annie S in mos est incornu, meiter - à "Mos" "AGISSAT-H.? riserverie, services forestiers.) rimis de bureau, transilieur(se)	59 00CCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCC	E semines (reveillées.) ILLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT UILLELLE) COMMENCE À SE HERCHER DU TRAVAIL? CHERCHE T-ILLELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 OIS? OLITORIS DE ÉTOIS INOURS DE 100
To A QUEL GENRE DE TRAVAIL FAISAIT-IL(ELLE)? (Per exemple, conductant) Associated and the conductant an	Annie S in mos est incornu, meiter - à "Mos" "AGISSAT-H.? riserverie, services forestiers.) rimis de bureau, transilieur(se)	59 00CCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCCC	E SEMEINES (TRYVEIMBOL) INCILLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AWANT UILLELLE) COMMENCE À SE INCINEZ IN
Mos Avree Mos Avree Mos	Annie S in mos est incornu, meiter - à "Mos" "AGISSAT-H.? riserverie, services forestiers.) rimis de bureau, transilieur(se)	59 000 60 61 :: 62 01 63 PR 64 4	E semines (reveillées.) ILICELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT UILLELLE) COMMENCE À SE HERCHER DU TRAVAIL? CHERCHE T-ILICELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 OIS? OLITORIS DE ÉTOIS : IMONS DE 6 MODE AUGUST DE 1000
To A QUEL GENRE D'ENTREPRISE, D'INDUSTRIE OU DE SERVICE S (Dannez une description complète, par ex., gouvernement fédéral, co Aur De QUEL GENRE DE TRAVAIL	Annie S in mos est incornu, meiter - à "Mos" "AGISSAT-H.? riserverie, services forestiers.) rimis de bureau, transilieur(se)	59 000 60 61 :: 62 01 63 PR 64 4	ESTABLE POUR L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AVANT UTLLELLE COMMENCE À SE HERCHER DU TRAVAIL? IN CODE CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 DIS? OLI DIS 36 E TOSE INTONS DE 6 CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU REMPLOI À TEMPS PARTIEL? A temps partie. A temps
To De Quel Genne De Tranal	Annie S in mos est incornu, meiter - à "Mos" "AGISSAT-H.? riserverie, services forestiers.) rimis de bureau, transilieur(se)	59 000 MX 60 MX 61 UNA 62 01 THE	LELLE EAT LA RAISON PRINCIPALE DUR LAQUELLE Semaines (Travellibles). LELLE ÉTAIT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AWANT UILLELLE) COMMENCE À SE FRUCTION DE PLUS DE 6 CHERCHET-I-L(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU REMPLOI À TEMPS PARTIEL? A temps parse A temps parse A ser servaire) A temps parse A servaire) A temps parse Passez à 63 JELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHE DE RIA PAS CHERCHE DE RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHE DE RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHE DE RAISON PRINCIPALE PRICIPAL & COOR ANAINT A SEMAINE PRINCIPAL & COOR A JULIURE NAISON QUI AURAIT EMPÉCHÉ DE L'EVITENVEWER S' Nor' (prinse trimodé) à 50 A LEURIPEVEWER S' Nor' (prinse trimodé) à 50 A LEURIPEVEWER A L'EURIPEVEMER PRINCIPAL & COOR A LEURIPER A LEURIPE SECULAIRE (O 65 ADSICIE DIUS PASSEZ à 90)
To a Quel Genre De Travall	Annie S in mos est inconnu, meites 8 *Mos* 'AGISSAT-N:? reserverie, services forestiers.) remis de bureau, travaliteur(se) IONS LES PLUS e de légumes, estimation forestière.)	59 OCC 60 MK 61 UM 47 A A A A A A A A A A A A A A A A A A	LETTERVENDER DE RAISON QUI AURAIT EMPONEZ de CODE PIUS SE ÉTOS! INFORMEZ DE PLEIN OU REMONDA DE PLUS DE 6 OIS? OLI DE SE ÉTOS! INFORMEZ DE PLUS DE 6 OIS? OLI DE SE ÉTOS! INFORMEZ DE PLUS DE 6 OIS? OLI DE SE ÉTOS! INFORMEZ DE CODE IPUS SE ÉTOS! INFORMEZ DE CODE ALFERTACION DE CODE ALFERTACION DE CODE ALFERTACION DE CODE ALFERTACION DE CODE ALFORMEZ DE CODE OLI CODE ALFORMEZ DE CODE OLI CODE ALFORMEZ DE CODE OLI CODE ALFORMEZ DE CODE ALFORMEZ DE CODE OLI CODE ALFORMEZ DE CODE OLI CODE ALFORMEZ DE CODE OLI CODE OLI CODE ALFORMEZ DE CODE OLI C
To De Quel Genre D'entreprise, D'industrie ou de service s (Donnes une description complète, par ex., gouvernament fédéral, co To Quel Genre De Trianal FAISAIT-IL(ELLE)? (Per exemple, cor d'usine, isochricien(re) forestier(ère).) To B DANS CE TRIANAL. QUELLES ÉTAIENT LES ACTIVITÉS OU FONCT Au Quel Genre De Trianal. Quelles Étaient Les Activités ou Fonct To B DANS CE TRIANAL. QUelles Étaient Les Activités ou Fonct Out Quelles de Company (con complète) To B DANS CE TRIANAL. QUELLES ÉTAIENT LES ACTIVITÉS OU FONCT Out Quelles de Company (con company) Au Quel Genre De Company (con company) Au Quel Genre De Company (con company) Au Quel Genre De Company (con con company (con con company (con con con con con con company (con con con con con con con con con con	Annie Si in most est inconnu, meites: - 6 *Mos* 'AGISSAT-N:? reserverie, services forestiers.) Primis de bureau, travalleur(se) IONS LES PLUS e de légumes, estimation forestière.)	59 000 kg 60 kg 61 ijh 62 00 kg 63 ppg 63 ppg 64 4 4 6 64 64 64 64 66 66 66 66 66 66	ESTABLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE ENTERPRENE DE SEMAINE Passet à 63 JELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE LA RAISON QUI AURANT EMPÉCHÉ A SEMAINE DEFINIÈRE? A TENTRE POUR LAQUELLE PRISSET À 63 JELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE LAVIEL LA SEMAINE PRISSET À 63 JELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE LAVIEL LA SEMAINE PRINCIPALE A-T-IL UNE RAISON QUI AURANT EMPÉCHÉ S' NON' (APPRISSE DE POUR LAQUELLE L' MTERVEWER S' NON' (APPRISSE DE POUR LAQUELLE A TELLE EST LA RAISON QUI AURANT EMPÉCHÉ DE L' MTERVEWER S' NON' (APPRISSE DE POUR LAQUELLE PRISSET À 20 AURENTIER L' PRISSET À 20 AURENTIER L' PRISSET À 20 AURENTIER L' PRISSET À 20 PRISSET À 80 AURENTIER L' PRISSET À 20 AURENTIER L' PRISSET À 20 PRISSET À 2
To a Quel Genre De Traval	Annie Si in most est inconnu, meites: - 6 *Mos* 'AGISSAT-N:? reserverie, services forestiers.) Primis de bureau, travalleur(se) IONS LES PLUS e de légumes, estimation forestière.)	59 Oct 60 MX 61 UM 62 OCT 63 PR 63 PR 64 4 4 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	PIESSE & 63 JELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE N'A PAS CHERCHE DE N'A PAS CHER
To De Quel Genne D'Entreprise, D'industrie ou de service s' (Dornez une description complète, par ex., gouvernement fédéral, co d'autopriment (De par le la complète). 75 A QUEL GENNE DE TRANAL FAISAIT-IL(ELLE)? (Per exemple, con d'unine, technicient ne) forestier (are.). 75 B DANS CE TRANAL QUELLES ÉTAIENT LES ACTIVITÉS OU FONCT autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents, sechnique de l'autopriment (DE) ? (Per ex., classement de documents (DE) ? (Per ex., c	Annie S in mos est inconnu, meiter - 6 *Mos* *AGISSAT-N.? REGINARIE, services forestiers.) Prints de bureau, travailleur(se) IONS LES PLUS o de légumes, estimation forestière.) Prachier a code	59 000 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60	E SEMINE I TRYVEINER PESSAY & 63 JELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NATH LEEST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NATH LEEST LA RAISON PRINCIPALE PRINCIPALE PRINCIPALE PRINCIPALE PRINCIPALE PRINCIPALE A TEMPO PARTHEL? A TEMPO PARTHEL? A TEMPO PARTHEL? A TEMPO PARTHEL? I PRINCIPALE PRINCIPAL PRINCIP
The control of the co	Annie S in mos est inconnu, meiter - 6 *Mos* *AGISSAT-N.? REGINARIE, services forestiers.) Prints de bureau, travailleur(se) IONS LES PLUS o de légumes, estimation forestière.) Prachier a code	59 000 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60	E SEMINE ITSVEHIBLE DE AMANT UTILELLE TATT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE AMANT UTILELLE) COMMENCE À SE FROME DU TRAVAIL? CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI DE PLUS DE 6 DIS? CHERCHE-T-IL(ELLE) UN EMPLOI À TEMPS PLEIN OU NOPPLOI À TEMPS PARTIEL? A terros parte A terros parte A terros parte Passez à 63 JELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE VALAIL LA SEMAINE PRINCIPAL POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE VALAIL LA SEMAINE PRINCIPAL POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE VALAIL LA SEMAINE PRINCIPAL PE CODE L'ENTERVEMER S' Nor" (perrais travaile) à 50 AUBILITER SE COLAIRE (1) 55 ains (1) Plus passez à 80 AUBILITE SCOLAIRE (1) 55 ains (1) Plus passez à 90) A SEMAINE DERNIÈRE. PREQUENTATI-L'ELLE) UNE OUNE UNIVERSITE? L'ENTERVEMER OUNE UNIVERSITE? A TOUR DE PLUS DE COMME ÉTUDIANT(E) À RITIEL?
To a companient of the second	Annie S In mas est inconnu, metas: - à "Mos" "AGISSAT-IL? REPRANTE, SERVICES FORESTIEVS.) TITALE DE DURBEU, travelleur(se) IONS LES PLUS e de légures, estimation forestière.) Fraches: a code praches: a code	60 MG 61 UK 62 CHEPTON ACCOUNTS ACCOUNT	L'INTERVIEWER S' Non' (primate triangle) a 50 ALERT LE ST LA RAISON QUI AURAIT EMPÉCHÉ . DE 18 POR L'INTERVIEWER S' Non' (primate triangle) a 50 L'INTERVIEWER S' Non' (primate triangle) a 50 ALERT L'INTERVIEWER SE Y B UN' X' dere le cencre du haut a 52 ALERT L'INTERVIEWER SE NON' (primate triangle) a 50 ALERT L'INTERVIEWER SE Non' X' dere le cencre du haut a 52 ALERT L'INTERVIEWER SE NON' (primate triangle) a 50 ALERT L'INTERVIEWER ALERT L'INTERVIEWER SE NON' (primate triangle) a 50 ALERT L'INTERVIEWER SE NON' (primate triangle) a 50 ALERT L'INTERVIEWER ALERT L'INT
The court description complète, per ex., gouvernment fédéral, co (Dornez une description complète, per ex., gouvernment fédéral, co (Dornez une description complète, per ex., gouvernment fédéral, co (Dornez une description complète, per ex., gouvernment fédéral, co (Dornez une description complète, per ex., gouvernment fédéral, co (Dornez une description complète) 75 A QUEL GENNE DE TRANAL	Annie S In mas est inconnu, metas: - à "Mos" "AGISSAT-IL? REPRANTE, SERVICES FORESTIEVS.) TITALE DE DURBEU, travelleur(se) IONS LES PLUS e de légures, estimation forestière.) Fraches: a code praches: a code	59 000 60 Mc	L'INTERVIEWER S' Nor' (prince treache) à 50 Author de 5 mos etc. 6 mos etc.
To a company to the second of	Annie S In mas est inconnu, metas: - à "Mos" "AGISSAT-IL? REPRANTE, SERVICES FORESTIEVS.) TITALE DE DURBEU, travelleur(se) IONS LES PLUS e de légures, estimation forestière.) Fraches: a code praches: a code	59 000 60 Mc	PIESSEZ à 63 JELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PRINCIPAL DE PLUS DE 6 JOS PRINCIPAL DE PLUS DE 6 JOS PARTINIE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE NA PAS CHERCHE DE RAISON QUI AURAIT EMPÉCHÉ DE REMAINE DERNIÈRE? JEMAINE DERNIÈRE? JEMAINE DERNIÈRE DE COLOR AIRS NI PUS PASSANZ & 900 AURITAIN PUS PASSANZ &

	Statistique Cana	ada Statistics Canada	DOS	SIE	R	ΟU	N	۱É۱	IAG	E		\Box	UME	o form	NFIDE empli	NTIEL]	1	MMUL	. ()3
Ē		3	4						5				cun [י <u>ר</u>	Ou]
u.i	P.E.	Greupe Grappe	N° de n	mouv.		_	N°	do He	to	Mu	R.	CI	angem		Genre	de log					
_	Noiez l'heure de chaqu	ue vante ou appet a ce menage		do	lloto	/	<u>'</u>				ا 			8	'ليا	r rodir					_
-	un :		10																		
-	ler : :		12 4	L'INTE Segui-il de logement	RVIE	WE	R:	rupu (cr.		7	20					BSEQ!	$\overline{}$			
1	en :] ,	depus la	dernië	7E 1/1	A VALLEY	• *	\sim	essez è	- 1	20	• Au	rement	demai		NCORE		1550Z /		
Ė	PRÉFÉREZ-VOUS ÊTR	PREMIERE INTERVIEW DA											LOG	EME	IT QL	JE LE	MOIS	DERN	HER?		•
3	FRANÇAIS OU EN AF	VGLAIS?		ngue de	Linte	27716	w: 2	$\overline{}$:	3	1		0u ²	O p	95507	21	Non ³ (site su néces	ir place saire	,
	Anglais France	Ni Funs ni Fautre		iglais C	-		2 4		Autre	<u> </u>		21					IVAN1				<u>r.</u>
5	VEUILLEZ NOMMER ET QUI N'ONT PAS E Inscrivez les noms à 32	TOUTES LES PERSONNES C DE RÉSIDENCE HABITUELLE	AILLEURS	JRENT S.	ACT	TŲE!	LLEN	AENT	ICI								nscrits . ropné a		re 40.		
6		NES QUI SONT ABSENTES D GE OU A L'HOMTAL, MAIS	U MÉNAG	E PARC	E QL	J'EL ABI	LES	SON	T AUX	ÉTUD	S.	22									_
_	Oui ¹ Inscrivez les										_					IS CE PARE INNA	N D'AI LOGE NT UN IRE?	MENT CHA	r, PA MBR	R EUR	
7	UN CHAMBREUR, UN	I PENSIONNAIRE OU UN EN	APLOYE?		_, 01		will				ļ		Oui 1) 	scrive	z les ni	oms # 3		lon ² ()	sez 42
		Z les postes 33 à 40, puis pass		33	34	35	36	37 :	18	4	,1	50	puis	005562	¥ 42		tions s		nentar	es	
		des membres du ménage		Âge	s	Ė.	ų.	L. a- vec	Niv.	Compo	sition										
M					ě		m.		1 2	-	1 7	L.	A	ВС	D	E F	G	н і	J	K L	L
1	Prénom Nom de famile											1				į					i
12	Prénom			<u>-</u>				T		П		2	П	\top		T		T	П	П	T
-	famile				Щ		Ш		-		1	1	\sqcup	_	Щ			-			+
3	Prenom i							1				3		į				:	1		
	Prénom	•									, 3	4		+	\sqcap	Ī		Ţ	T	П	Ť
	Nom de famille						Ц	Ц	_				\sqcup	1	1	_	1 !	_	\perp	Ц	4
	Prenom Nom de				1						. 3	35						- !	:		1
1	famile Prénom								Ť			6						\top	T	П	\dagger
•	famile					L			_	H		1		-				\perp		$\perp \downarrow$	_
1	Prenom Nom de		į			1					1,3	7				1		!			
+	famile Prénom				İ	-		H	Ť				H	+	T	Ť		\top	\dagger	П	T
٠.	Nom de famille						Ļ				V	8	Ш					\perp	\perp		╧
-2	Passez directe	ARTIENT-IL À UN MEMBRE: Iment ES 05 & 06 Non ² Rempi																			
	OU DAUX FORMULE	SSEZ A LA FIN DE L'INTER		MULE O					60.								IVE				F^
	POUR TOUS LES MÉ de 1646phone									CE	ME	.NA(e D	EME	JKE-	r-1	L SU	K U?	ve f	EKM.	E. (
Ĺ		→ Per	mission d'inti téléphone: Accordée	3	ì					ΥE	s-0	UI	ı		_		NO.	-NOI	N	2	
-	le téléphone 1 N	de téléphone 2	Refusée	40		44															
		tasser; à 44																			
14	Détermines et inscrives	le melleur moment pour contac	der ce meni	ake																	
1 6	CODE RÉPONSE	A.G.	147	Conti			44	8							OTE	<u> </u>					
-	CODE-RÉPONSE Mois	46 Cette interview	47	des for		06	1	1	a. per	•			Passe				ES ando	cionnel	les)
_	Code	a-t-elle été faite par téléphone?	Imprimée	+ +	J.3		2			+-											
		Out 10 Non 20	ļ	+ +			3	17.													_
SI (ODE "B" EXPLIQUEZ		Remplies	! !			4											de la			

.



AB

L

M

C

F

c c

FICHE QUESTIONNAIRE

ENQUÊTE DE 1986 SUR LES FINANCES DES CONSOMMATEURS

POSTE 50 DE LA F03 - QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES ET CODES

Posez chacune des questions supplémentaires pertinentes pour chaque personne agée de 15 ans ou plus et inscrivez un code dans chaque colonne de SSS à A A B B J

NOTA - ASSUREZ-VOUS DE POSER LES QUESTIONS EXACTEMENT COMME ELLES SONT FORMULÉES

1

A

S STATUT D'IMMIGRATION

... est-il(elle) Canadien(ne) d'origine?

Si 'OUI', inscrivez le code:

00 — Personnes nées au Canada (y compris T.-N.) ou Canadien de naissance

Si 'NON', demandez:

Depuis quand . . . réside-t-il(elle) au Canada?

45 – Personnes qui ont immigré au Canada avant 1946.

46 à 86 — Personnes qui ont immigré au Canada entre 1946 et 1986, (Inscrivez les deux derniers chiffres de l'année d'arrivée.)

LANGUE MATERNELLE

Quelle est la première langue que . . . a apprise dans son enfance et comprend encore?

1 - Anglais

2 - Français

0 - Autre

S S SEMAINES DE TRAVAIL

En 1985, pendant combien de semaines . . . a-t-il(elle) travaillé à un emploi ou à une entreprise, peut importe le nombre d'heures?

(Y compris les vacances, les congés de maternité, de maladie, les grèves et lock-out.)

00 à 52 -- Par ex., 9 semaines = '09'

TRAVAIL À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL

Inscrivez 'O' si le nombre de 'ST' est '00';

Autrement, demandez:

Pendant ces semaines, le travail était-il surtout à temps plein ou à temps partiel?

1 - À temps plein

2 - A temps partiel

0 - Sans objet

SEMAINES DE CHÔMAGE

Inscrivez '00' si le nombre de 'ST' est '52';

Autrement, demandez:

En 1985, pendant combien de semaines . . . a-t-il(elle) été sans travail et à la recherche d'un emploi?

(Y compris les mises à pied temporaires)

00 à 52 - Par ex., 7 semaines = '07'

P PÉRIODES DE CHÔMAGE

Inscrivez '0' si le nombre de 'SC' est '00';

Autrement, demandez:

Ces semaines faisaient-elles partie de la même période de chômage?

1 - Oui - une période

2 - Non - deux périodes

3 - Non - trois périodes ou plus

0 - Sans objet

AUTRE ACTIVITÉ

Inscrivez '0' si 'ST' + 'SC' = '52';

Autrement, demandez:

Quelle était l'activité principale de ... pendant les semaines où il (elle) n'a pas travaillé ni cherché d'emploi?

1 - Incapacité permanente

2 - Tenait maison

3 – Allait à l'école

4 - Retraité(e) ou volontairement inactif(ve)

5 - Autre (Précisez dans les 'Notes' de la F03)

0 - Sans objet

CODE DU REVENU - POSTE 25 DE LA CF06

- COLONNE 20 DE LA FO7

Déterminer le code du revenu en:

 a) effectuant la procédure de vérification par l'interviewer de la CF06 remplie, ou

b) demandant:" . . . a-t-il(elle) touché un revenu quelconque en 1985?"

Inscrivez le code:

 Sur la CF06 au poste 25 (Pour la CF06 en main, remplie ou refusée)

 Sur la F07, à la colonne 20 (Pour la CF06 non retournée)

CODES DU REVENU

1 — A indiqué avec certitude n'avoir touché aucun revenu

2 – A touché un revenu et a fourni une partie ou la totalité des détails

3 – A indiqué avec certitude avoir touché un revenu, mais n'a pas fourni de détails

4 — Impossible de déterminer si l'enquêté a touché
un revenu ou non

8-5101-6: 16-12-85 8102003